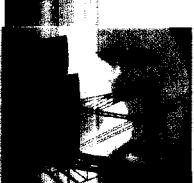
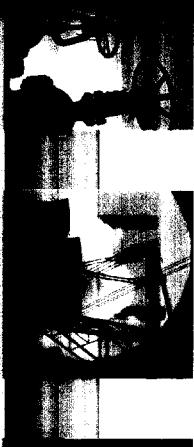


# ANNUEL DÉPARTEMENTAL

ppr annuel 1997



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE



Rapport Annuel 1997



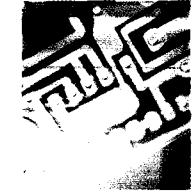
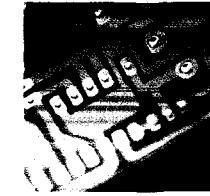
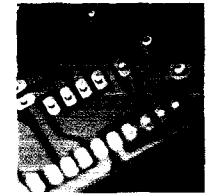
**La Commission  
Bancaire et Financière**  
a autorisé, en date du  
7 avril 1998, l'utilisation  
du présent rapport  
annuel comme docu-  
ment de référence  
pour tout appel public  
à l'épargne qui serait  
effectué par la Société  
Générale de Belgique,  
jusqu'à la publication  
de son prochain

rapport annuel, dans  
le cadre du titre II de  
l'Arrêté royal n° 185  
du 9 juillet 1935,  
au moyen de la procé-  
dure d'information  
dissociée.

Dans le cadre de  
cette procédure,  
le présent rapport  
annuel devra être  
accompagné d'une  
note d'opération afin  
de constituer un  
prospectus au sens  
de l'article 29 de  
l'Arrêté royal n° 185  
du 9 juillet 1935.

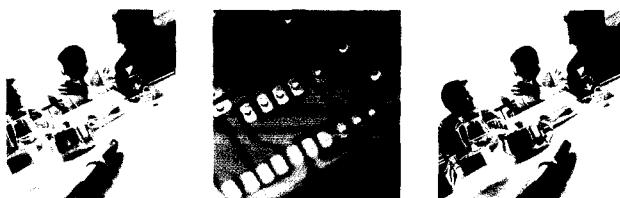
Ce prospectus devra  
être soumis à  
l'approbation de la  
Commission Bancaire  
et Financière confor-  
mément à l'article  
29ter, § 1er, alinéa 1er,  
de l'Arrêté royal n° 185  
du 9 juillet 1935.

**Les appels publics à  
l'épargne visés sont**  
ceux repris aux  
articles 8 et 9 de  
l'Arrêté royal du 18  
septembre 1990  
relatif au prospectus  
à publier pour l'ins-  
cription de valeurs  
mobilières au pre-  
mier marché d'une  
bourse de valeurs  
mobilières.



**G**

# SOMMAIRE



Introduction	page 4
Organigramme des participations	page 5
Chiffres significatifs consolidés	page 6
Rapport de gestion du Groupe	page 8
Ressources humaines	page 13
Conseil et Comités	page 14
Actionnaires sur le terrain	page 18
Mécénat	page 20
Participations clés du Groupe	page 23
Comptes consolidés	page 41
Rapport de gestion et comptes sociaux	page 67
Informations aux actionnaires	page 93
Adresses utiles	page 99

## INTRODUCTION

La Société Générale de Belgique est le premier groupe belge d'entreprises. Elle vient de célébrer le 175e anniversaire de sa fondation, en 1822, par Guillaume Ier d'Orange, Roi des Pays-Bas.

L'année 1997 fut particulièrement féconde pour la Société Générale de Belgique puisque, pour la sixième année consécutive, elle a amélioré son résultat courant et que toutes les sociétés du Groupe y ont contribué de manière positive.

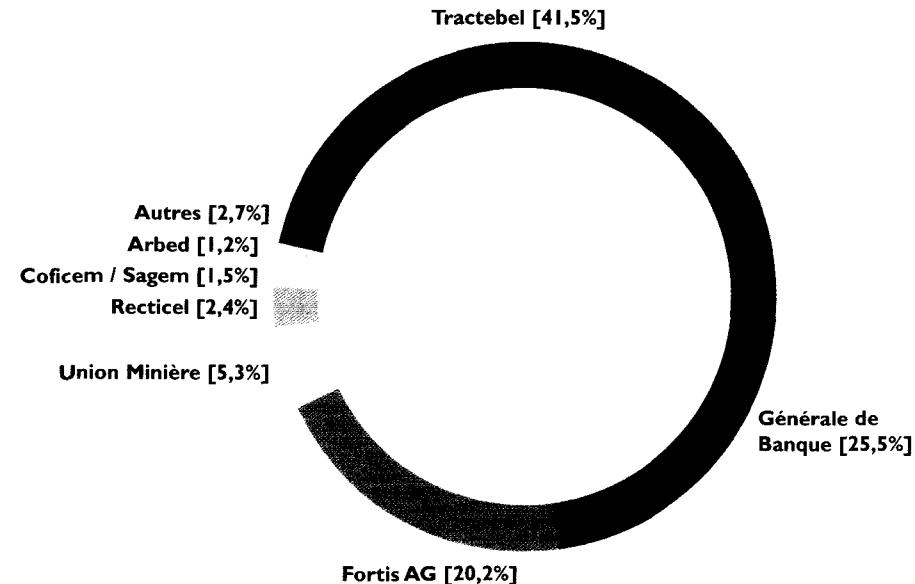
Son portefeuille se compose de participations importantes dans des sociétés d'envergure internationale, en particulier dans le secteur de l'énergie et des services aux collectivités, tout en s'appuyant sur un secteur financier dont la vitalité n'est plus à démontrer:

- Tractebel, groupe industriel actif dans la production et la distribution d'électricité, la distribution de gaz ainsi que dans les services aux collectivités.
- La Générale de Banque, principale institution financière belge, particulièrement bien implantée en Europe et en Asie.

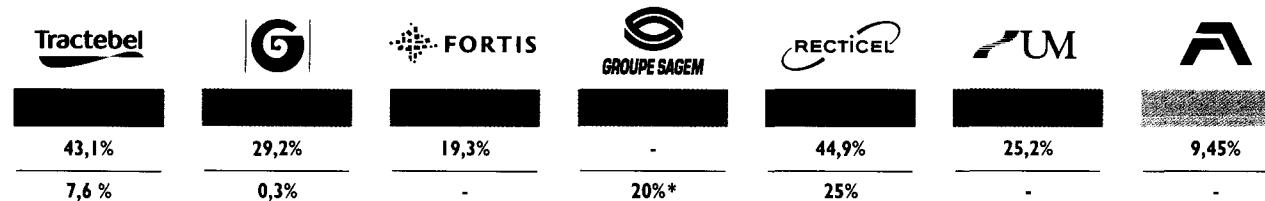
- Fortis AG, spécialisée dans les secteurs de l'assurance, de la banque et des investissements.
- Union Minière, leader mondial dans le secteur des métaux non ferreux.
- Recticel, spécialisée dans la production de mousse polyuréthannes.
- Coficem/Sagem, société française active dans l'électronique de pointe.
- Arbed, basé au Luxembourg, un des leaders mondiaux dans la sidérurgie.

Au cours de 1997, la Société Générale de Belgique a non seulement enregistré une hausse remarquable de ses résultats, qui passent de BEF 11,2 milliards en 1996 à BEF 19,3 milliards (résultat net consolidé - part du Groupe), mais elle a également réduit à zéro son endettement tout en réalisant, en Bourse de Bruxelles, des performances qui se situent bien au-delà de la moyenne du marché.

REPARTITION  
DE LA VALEUR ESTIMATIVE  
DU PORTEFEUILLE  
(31/12/97)



ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS (31/12/97)



Remarque:

Les chiffres indiquent les pourcentages des participations directes (au-dessus) et indirectes (en-dessous).

\*Dans Coficem

- Sociétés intégrées globalement
- Sociétés mises en équivalence
- Société non consolidée

## CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

### RÉSULTAT COURANT NET Part du Groupe (BEF millions)

93	128	93	6.431
94	156	94	9.050
95	130	95	9.976
96	159	96	11.093
97	274	97	15.613

### RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Part du Groupe (BEF millions)

93	93	2.257
94	94	1.961
95	95	-771
96	96	1.227
97	97	3.713

### RÉSULTAT NET Part du Groupe (BEF millions)

93	93	8.688
94	94	11.011
95	95	9.205
96	96	11.220
97	97	19.326

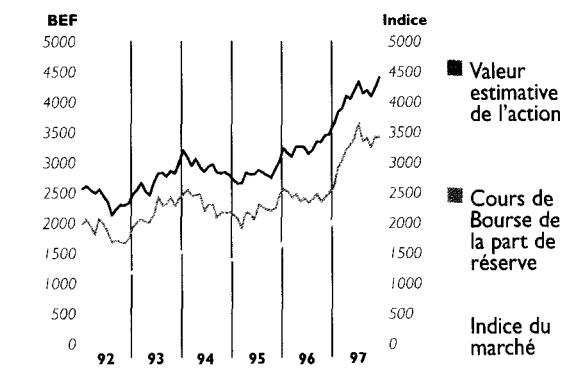
### RÉSULTAT NET PAR ACTION (BEF)

93	128
94	156
95	130
96	159
97	274

### FONDS PROPRES Part du Groupe (BEF milliards)

93	163,5
94	165,8
95	166,5
96	166,3
97	178,1

### INDICE DU MARCHÉ BEL-20 ET COURS DE LA PART DE RÉSERVE 1992-1997 (Bourse de Bruxelles)



# CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

	1997	1996	1995	1994	1993
<b>Résultats* (en millions de BEF)</b>					
Résultat courant	<b>48 068</b>	420	766	1 263	3 049
Résultat exceptionnel	<b>2 467</b>	-97	-1 828	2 240	1 835
Résultat des entreprises mises en équivalence	<b>8 676</b>	11 983	10 780	9 488	7 270
Résultat net total	<b>46 920</b>	11 948	9 482	12 323	10 504
Résultat net part du Groupe	<b>19 326</b>	11 220	9 205	11 011	8 688
<b>Bilan (en millions de BEF)</b>					
Immobilisations corporelles	<b>327 289</b>	29 975	28 007	30 041	36 170
Immobilisations financières	<b>279 827</b>	167 769	143 946	138 582	132 621
Capitaux propres totaux	<b>395 417</b>	196 887	196 402	196 360	192 345
Capitaux propres du Groupe	<b>178 079</b>	166 335	166 470	165 769	163 519
Dettes à plus d'un an	<b>143 855</b>	56 219	15 357	15 054	17 757
Fonds de roulement	<b>-3 679</b>	33 765	39 431	37 975	40 485
<b>Nombre d'actions et capitalisation boursière</b>					
Nombre émis au 31.12	<b>70 601 069</b>	70 601 069	70 601 069	70 601 069	64 182 790
Nombre à jouissance entière au 31.12	<b>70 601 069</b>	70 601 069	70 601 069	70 601 069	61 680 838
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (1)	<b>239 338</b>	175 797	173 679	152 498	169 443
<b>Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)</b>					
Résultat net part du Groupe	<b>274</b>	159	130	156	128
Dividende brut	<b>120</b>	116	116	114	104
Capitaux propres du Groupe	<b>2 522</b>	2 356	2 358	2 348	2 316
Valeur estimative au 31.12 (2)	<b>4 392</b>	3 443	2 998	2 769	2 977
Cours en Bourse: plus haut	<b>3 865</b>	2 590	2 475	2 636	2 477
plus bas	<b>2 435</b>	2 220	1 805	2 025	1 714
au 31.12	<b>3 390</b>	2 490	2 460	2 160	2 400
<b>Ratios</b>					
Rentabilité: <small>(résultat net part du Groupe) / (capitaux propres du Groupe (3))</small>	<b>11,6%</b>	6,7%	5,6%	6,7%	5,5%
Endettement: <small>(dettes à plus d'un an) / (capitaux propres totaux)</small>	<b>36,4%</b>	28,6%	7,8%	7,7%	9,2%
Rendement brut: <small>(dividende brut) / (cours 31.12)</small>	<b>3,5%</b>	4,7%	4,7%	5,3%	4,3%
Return boursier: <small>(variation de cours + dividende brut) / (cours 31.12)</small>	<b>30,0%</b>	6,0%	20,0%	-6,3%	46,3%

(1) Nombre total d'actions multiplié par le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles.

(2) Fonds propres sociaux après affectation + dividende brut + plus-values latentes sur portefeuille.

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

\*Montants extraits du compte de résultats présenté selon le schéma légal qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers; les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 24 mars 1998, de même que ceux repris page 6, relatifs aux résultats courant, exceptionnel et net ne comprennent que la part du Groupe.

# RAPPORT DE GESTION DU GROUPE



175<sup>e</sup>

- La **Société Générale de Belgique**, après avoir précédemment apporté son appui à la fusion Tractebel-Powerfin, a initié et approuvé des modifications statutaires au niveau de Tractebel afin de définir l'autonomie de gestion dont elle doit disposer pour mettre en oeuvre sa stratégie. A la suite de la cession de 24,24% des actions de sa filiale Union Minière, qui réduit son pourcentage de participation dans cette société à 25,22%, la Générale n'y exerce dorénavant plus d'influence décisive; Union Minière est devenue une entreprise avec lien de participation.
- De nombreuses opérations d'importance variable ont marqué la vie de **Tractebel** et de son groupe

au cours de l'exercice 1997. En vue de simplifier les structures et de renforcer la visibilité sur les marchés internationaux, tout en améliorant son résultat, Tractebel a fusionné avec Powerfin, sa filiale contrôlée à 63%. L'amélioration constante de la productivité d'Electrabel, dont la poursuite en prévision de la libéralisation du marché de l'électricité européenne est vitale, a permis de baisser ses tarifs, malgré l'accroissement de la pression fiscale. Electrabel a élargi et renforcé le partenariat avec les communes lors de la rénovation des statuts-types des intercommunales mixtes. L'unité opérationnelle «Électricité et gaz international - EGI» a pris part, sous des formes diverses et à des degrés variables, à des projets d'envergure consistant dans

la construction, le rachat ou l'exploitation de centrales électriques ou de gazoducs, dans 18 pays autres que la Belgique. En janvier 1998, trois acquisitions de centrales électriques ont encore eu lieu en Amérique du Nord. Il convient aussi de mentionner la création d'une société de marketing et de courtage d'énergie à Houston (USA). Dans les «Communications», Coditel a cédé ses participations minoritaires dans Coditel Suisse et Cofira, et a créé, avec l'américain WorldCom International, un joint-venture 50/50: la société belge WorldCom, chargée de développer un nouveau réseau de télécommunications proposant des services de haute qualité à une clientèle d'entreprises notamment multinationales.

Dans le domaine des «Installations Techniques et Services aux Collectivités», un investissement majeur a été réalisé par le Groupe Fabricom par l'acquisition de la société Lancashire Waste Services à l'occasion de sa privatisation. D'autres reprises ont eu lieu dans Alvey Europe (B), Santens Engineering Services (B), Sulzer Infra (F), Technac (GB) et Van Cleempunt (B). Tractebel Engineering a renforcé sa position sur le marché des services de prestations intellectuelles par l'acquisition de trois bureaux d'étude en Roumanie, en Thaïlande et aux Pays-Bas. Elle a repris les actifs de la société française Corys. Elle a conclu de nombreux contrats à l'étranger qui concernent des projets aussi divers que la simulation de la gestion de centrales nucléaires (Russie), la construction de terminaux de gaz naturel liquéfié (Turquie), la fourniture des installations de chargement et de stockage de gaz pour des navires transporteurs d'éthylène (Chine) et le contrôle des cuves de réacteurs de centrales nucléaires (Suède).

■ La Générale de Banque a pris, en février 1997, conjointement avec sa filiale Fimagest, une participation de 44,3% dans le capital de FP Consult, jeune société établie à Paris ayant pour objet la gestion de portefeuilles et le conseil en gestion de portefeuilles et en ingénierie financière. Son groupe gère ainsi, dans le cadre de ses activités d'«Asset Management», des capitaux de l'ordre de BEF 1.700 milliards et occupe le 15e rang

comme gestionnaire de fonds en Europe. En novembre 1997, elle a racheté à un fonds américain 10% des actions - avec une possibilité d'augmenter sa participation à 50,8% - de la banque polonaise PPA Bank. Cette banque de taille moyenne, fondée en 1990, est spécialisée dans le créneau des P.M.E. Cette prise de participation permettra de rendre en Pologne un large éventail de services bancaires aux clients du Groupe de la Générale de Banque. Enfin, à la fin de l'année, la Générale de Banque a acquis, via sa filiale londonienne, le département du «Corporate Banking» de la Hambros Bank Ltd dont les activités sont orientées vers le même marché des P.M.E. A la suite de la mise en vente, par le Gouvernement français, du CIC, pôle bancaire du GAN, la Générale de Banque était candidate au rachat; mais après une étude approfondie du dossier, elle y a renoncé le 17 février 1998.

■ En janvier 1997, **Fortis AG** a décidé une double augmentation de capital d'un total avoisinant BEF 17 milliards, l'une réservée aux actionnaires à raison de 1 action nouvelle pour 12 actions existantes, à laquelle la Générale a souscrit, l'autre, d'un maximum de 80.000 actions, réservée aux membres de son personnel. Cette opération s'inscrivait dans le cadre du financement de la croissance externe de Fortis et, notamment dans celui de l'acquisition de la Banque MeesPierson. Après avoir conclu un accord sur le rachat de cette dernière le 20 décembre



1996, Fortis et ABN AMRO ont signé la convention définitive le 6 mars 1997. MeesPierson a contribué positivement au résultat de Fortis dès le 1er trimestre 1997. A la fin du mois de juin 1997, Fortis a vendu sa filiale irlandaise AMEV General Insurance Cy. Le Gouvernement belge ayant décidé de céder un complément de 24,7% de CGER-Banque et de CGER-Assurances, et Fortis ayant marqué son intérêt, un accord a été conclu fin juillet 1997 entre les deux actionnaires, Fortis et la Société Fédérale de Participations (SFP). Dans un premier temps, Fortis a repris 9,8%, portant ainsi, après suppression de l'auto-contrôle, sa participation de 49,9 à 60%; ensuite, CGER-Assurances a

été transformée en filiale autonome de CGER-Banque. Il avait été envisagé d'éventuellement introduire en Bourse 14,9% de CGER, mais, en fin de compte, c'est Fortis qui, le 12 novembre 1997, a levé l'option détenue sur ces titres. American Security Group, filiale américaine de Fortis, a procédé en septembre 1997 à l'achat d'Insureco, active dans les services aux institutions financières octroyant des crédits hypothécaires et personnels. Fortis, Inc., une autre filiale américaine, a acquis en novembre Pierce National Life Insurance, l'un des plus importants producteurs d'assurances funéraires d'Amérique du Nord. Celle-ci opérera dans ce domaine avec United

Family Life sous une nouvelle enseigne commune: Fortis Family Life.

■ **Union Minière** a lancé en juin 1997 une O.P.E. (Offre Publique d'Échange) sur le solde des actions de sa filiale Sibeka dont elle possédait déjà 54,62%. De Beers, détenteur depuis longtemps de 19,56% de Sibeka, voulait rester partenaire du Groupe de la Générale dans le secteur du diamant et n'a donc pas apporté ses titres à l'offre. Cette opération a été clôturée et a permis à Union Minière de porter sa participation dans Sibeka à près de 80%. Lors de la privatisation de MDK Pirdop, un important complexe de fonderie et





de raffinerie de cuivre en Bulgarie, Union Minière a été sélectionnée parmi les candidats et en a acquis 56% en septembre 1997, pourcentage porté à près de 100% au début de 1998. Cette acquisition, conforme à la stratégie d'Union Minière dans le secteur du cuivre et à son programme d'internationalisation, va nécessiter un important effort d'investissement durant les cinq prochaines années pour moderniser la fonderie et en augmenter la capacité, construire une nouvelle raffinerie et assainir l'environnement. UM Engineering a obtenu plusieurs contrats de livraison d'ingénierie dans divers pays. Au cours du dernier trimestre 1997, la «Business Unit» UM Cobalt & Energy Products

s'est renforcée par l'acquisition des activités de production de matières premières pour batteries et de poudres de cobalt, situées dans l'Alberta (Canada) et appartenant à The Westaim, et par une prise de participation de 27% dans Nanodyne, société située dans le New Jersey (USA). Dans le cadre du décret flamand relatif à l'assainissement du sol, Union Minière est la première entreprise à avoir conclu un accord-cadre avec les autorités flamandes en vue d'une approche intégrée de la pollution historique du sol de ses sites en Flandre.

■ Recticel a, en février 1997, élargi le champ d'activité du joint-venture Eurofoam, dans lequel elle participe à égalité avec l'autrichien Greiner depuis 1992 dans le domaine des mousseuses souples de polyuréthane : à l'Europe de l'Est viennent dorénavant s'ajouter l'Allemagne et l'Autriche. En septembre 1997, une alliance stratégique dans le domaine de la literie a été conclue avec le groupe espagnol Pikolin, et en février 1998, Recticel a racheté la société belge Verhaegen qui produit et commercialise des matelas et des sommiers à lattes sous la marque Lattoflex.

■ Après avoir commencé à alléger ses structures juridiques en faisant absorber Silec par Sat en 1996, **Sagem** poursuit dans cette voie: en février 1998, elle a annoncé l'absorption de Sat par Sagem.

■ Dans le cadre de la privatisation de la sidérurgie espagnole, le Groupe **Arbed** a conclu une alliance stratégique avec Aceralia (anciennement CSI) qui lui a permis de renforcer sa position parmi les premiers sidérurgistes au niveau mondial.

■ Le schéma de compte de résultats consolidé édicté par l'arrêté royal du 6 mars 1990 reprend 100% des charges et produits courants et exceptionnels des filiales intégrées globalement, alors que les minoritaires y ont un intérêt variable d'une

entité à l'autre. Par ailleurs, la quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence est introduite sur une seule ligne; en conséquence, la part du Groupe dans leurs résultats courant et exceptionnel n'est pas déterminable. Dans le cas du Groupe de la Générale, ce cadre ne permet pas de montrer la part du Groupe dans le «résultat courant économique» et sa ventilation entre les différents contributeurs, que ceux-ci soient des filiales intégrées globalement, des sociétés mises en équivalence ou la société mère. Pour rendre plus aisée l'analyse de son résultat, la Générale a pris, depuis 1988, l'habitude de communiquer une telle ventilation de ses résultats semestriels et annuels. Cette répartition est obtenue par une méthode extra-comptable, non auditee.

#### PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT COURANT NET PAR SOCIÉTÉ Ventilation non auditee

BEF millions	1997	1996	1995
Tractebel	7 521	4 119	3 593
Générale de Banque	4 590	4 758	4 180
Fortis AG	3 402	2 435	2 067
Union Minière	1 542	659	701
Coficem / Sagem	285	313	201
Recticel	268	-76	-313
SGB, filiales financières et autres	-1 995	-1 115	-453
<b>Part du Groupe dans le résultat courant net</b>	<b>15 613</b>	<b>11 093</b>	<b>9 976</b>
Part du Groupe dans le résultat exceptionnel	3 713	127	-771
<b>Part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>19 326</b>	<b>11 220</b>	<b>9 205</b>

## RESSOURCES HUMAINES

Depuis quatre ans, la Société Générale de Belgique poursuit une expérience pionnière dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes, expérience très positive s'il en est, et qui reste à ce jour unique en Belgique sur le marché de l'emploi dans le secteur privé.

Chaque année en effet, la SGB offre à cinq jeunes diplômés de l'enseignement universitaire - ne bénéficiant pas encore d'expérience professionnelle - l'opportunité d'effectuer un stage d'un an, dans

une de ses directions fonctionnelles. Ce stage offre à ces jeunes une première occasion d'exercer leurs talents, et constitue en quelque sorte un tremplin, une transition entre le monde des études et le monde professionnel.

En plus de cette première expérience - tellement déterminante dans la carrière future - cette confrontation avec le monde de l'entreprise leur permet en outre de mieux cerner leurs objectifs de carrière, mais aussi de traduire leur formation

académique en un véritable projet professionnel. Au terme de ces quatre années, le bilan reste positif: les treize stagiaires qui se sont succédé depuis 1994 ont trouvé un emploi correspondant à leurs intérêts et à leur formation, dont douze avant même d'avoir atteint la date contractuelle de fin de stage. Quatre stages sont actuellement en cours, et deux sont à pourvoir, l'un à la Direction des Systèmes de Gestion et l'autre à la Direction Financière.



### **Gaëtane Scavée**

Licenciée en Sciences Commerciales et Consulaires (orientation «Gestion internationale») - I.C.H.E.C.  
Cellule Energie

### **Audrey Bossuyt**

Ingénieur Commercial - Ecole de Commerce Solvay  
Etudes en cours: Licence en Histoire de l'art et archéologie - Université Libre de Bruxelles  
Direction de la Communication

### **Thierry Bodson**

Ingénieur Commercial - H.E.C. Liège  
Direction des Affaires Juridiques

### **Yohann Delzant**

Licencié en Communication, Information et Journalisme (orientation «Communication des Entreprises») - Université Libre de Bruxelles  
Direction de la Communication

# CONSEIL ET COMITES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION \*

### PRÉSIDENT

**Etienne Davignon**

### VICE-PRÉSIDENTS

**Maurice Lippens** ■

Président-Administrateur délégué, Fortis AG

**Gérard Mestrallet** ▲

Président du Directoire, Suez Lyonnaise des Eaux

### ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

**Christine Morin-Postel** (depuis le 1.2.1998)

**Philippe Liotier** (jusqu'au 1.2.1998)

### ADMINISTRATEURS

**Philippe Bodson** ♦

Président de la Direction générale et Administrateur délégué, Tractebel

**Valère Croes** ●

Président, Sabena

**Jean-Claude Dehovre** ●

Président, SRIW

**François de Laage de Meux** ●

Président, Comité national français de la Chambre de Commerce internationale

**Thierry de Rudder** ★ (depuis le 21.5.1997)

Administrateur délégué, Groupe Bruxelles Lambert

**Bernard Egloff** (jusqu'au 21.5.1997)

Président-Directeur général, Crédit Foncier de Monaco (Groupe Indosuez)

**Jean Gandois** ●

Président, Cockerill-Sambre

**François Jaclot** ▲

Membre du Directoire, Suez Lyonnaise des Eaux

**Joseph Kinsch** ♦

Président, Arbed

**Philippe Liotier** ★

Président, Recticel

### Philippe Malet ▲

Président d'honneur, Compagnie des Salins du Midi et des Salins de l'Est

### Xavier Moreno ▲

Président-Directeur général, Suez Industrie

### Patrick Ponsolle ★

Président, Eurotunnel

### Alain Seugé (jusqu'au 21.5.1997)

Directeur du Département Banque Privée, Indosuez

### Hugo Vandamme ●

Administrateur délégué, Barco

### Piet Van Waeyenberge ■

Président-Administrateur délégué, De Eik

### Karel Vinck ♦

Administrateur délégué, Union Minière

### Gérard Worms ★

Président du Conseil des Commanditaires, Rothschild et Cie Banque

### SECRÉTAIRE

**Jean-Pierre Standaert**

\* Les mandats des membres du Conseil d'administration expireront à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2000, à l'exception des mandats de François Jaclot et Hugo Vandamme, qui prendront fin au terme de l'Assemblée générale de 1999.

▲ Représentant en fait Suez Lyonnaise des Eaux

■ Représentant en fait Fortis AG

♦ Membre du management d'une société du Groupe

● Indépendant

★ N'appartient à aucune des quatre catégories ci-dessus

E. DAVIGNON



C. MORIN-POSTEL



A. CHAIGNEAU



J.-J. MASSART



J.-P. STANDAERT



K. WENDEL



V. BRIBOSIA



## COMITÉ EXÉCUTIF

### **PRÉSIDENTS\***

**Gérard Mestrallet** (depuis le 21.5.1997)

**Maurice Lippens** (jusqu'au 21.5.1997)

\*La présidence est assurée en alternance,  
d'une assemblée générale annuelle à l'autre,  
par MM. Mestrallet et Lippens.

### **MEMBRES**

**Philippe Bodson**

**Patrick Buffet** (depuis le 1.2.1998)

**Valère Croes**

**Etienne Davignon**

**François Jaclot**

**Philippe Liotier** (jusqu'au 1.2.1998)

**Xavier Moreno**

**Christine Morin-Postel** (depuis le 1.2.1998)

**Alain Seugé** (jusqu'au 21.5.1997)

**Karel Vinck**

**SECRÉTAIRE**

**Jean-Pierre Standaert**

## COMITÉ D'AUDIT

### **PRÉSIDENT**

**François de Laage de Meux**

### **MEMBRES**

**Valère Croes**

**Bernard Egloff** (jusqu'au 21.5.1997)

**Hugo Vandamme** (depuis le 21.5.1997)

#### COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

**Etienne Davignon**

**Philippe Liotier** (jusqu'au 1.2.1998)

**Maurice Lippens**

**Gérard Mestrallet**

**Christine Morin-Postel** (depuis le 1.2.1998)

#### COMITÉ DE GROUPE

##### **PRÉSIDENT**

**Etienne Davignon**

##### **VICE-PRÉSIDENTS**

**Christine Morin-Postel** (depuis le 1.2.1998)

**Philippe Liotier** (jusqu'au 1.2.1998)

**Karel Vinck**

##### **MEMBRES**

**Philippe Bodson**

**Ferdinand Chaffart** (depuis le 10.6.1997)

**Joseph Kinsch** (depuis le 10.6.1997)

**Maurice Lippens** (depuis le 10.6.1997)

**Bruno Morelli** (jusqu'au 28.5.1997)

**Luc Vansteenkiste**

##### **ET LE COMITÉ DE DIRECTION**

##### **SECRÉTAIRE**

**Jean-Pierre Standaert** (depuis le 1.2.1998)

**Vincent Bribosia** (jusqu'au 1.2.1998)

#### COMITÉ DE DIRECTION

##### **PRÉSIDENT**

**Christine Morin-Postel** (depuis le 1.2.1998)

Administrateur délégué

**Philippe Liotier** (jusqu'au 1.2.1998)

##### **MEMBRES**

**Patrick Buffet** (jusqu'au 1.2.1998)

**Alain Chaigneau**

Directeur financier

**Etienne Davignon**

Président du Conseil d'Administration

**Jean-Jacques Massart**

Directeur de la Communication

Directeur des Ressources humaines

**Jean-Pierre Standaert**

Secrétaire général

Directeur des Affaires juridiques

**Klaus Wendel**

Directeur des Systèmes de gestion

##### **PARTICIPE ÉGALEMENT AU COMITÉ DE DIRECTION**

**Vincent Bribosia**

Responsable de la Cellule Energie  
(depuis le 1.2.1998)

##### **SECRÉTAIRE**

**Jean-Pierre Standaert** (depuis le 1.2.1998)

**Vincent Bribosia** (jusqu'au 1.2.1998)

##### CONSEILLERS

**Paul De Keersmaeker**

**Philippe de Woot de Trixhe**

**Jean Van Marcke**

P. BODSON



F. CHAFFART



J. KINSCH



M. LIPPENS



L. VANSTEENKISTE



K. VINCK



#### BUREAUX DE REPRÉSENTATION À L'ÉTRANGER

##### **JAPON / ASIE DU SUD-EST**

**SGB Representative Office, Tokyo**

##### **RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

*Lino Giudice*

##### **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

*Pierre Linard de Guertechin*

##### **COORDINATION EN BELGIQUE**

*Georges Nève*

#### COLLÈGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS

##### **DELOITTE & TOUCHE**

Reviseurs d'entreprises, SC C  
représentée par Claude Pourbaix  
Avenue de la Renaissance, 20, Boîte 25  
1040 Bruxelles

##### **PRICE WATERHOUSE**

Reviseurs d'entreprises, SC C  
représentée par Robert Peirce  
Woluwe-dal, 30 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe

## ACTIONNAIRES SUR LE TERRAIN



Il y a plus de trois ans, la Société Générale de Belgique a mis sur pied une expérience restée unique à ce jour en Belgique: la création d'un Comité Consultatif d'actionnaires individuels. Ainsi, vingt actionnaires, choisis par un jury indépendant sur la base d'un dossier de candidature, se réunissent plusieurs fois par an pour faire des recommandations quant aux moyens d'améliorer la communication de la Générale avec ses actionnaires. Chaque réunion de travail comporte également une partie «découverte» où les actionnaires peuvent faire plus ample connaissance avec les activités des sociétés du Groupe, par le biais de visites d'installations industrielles et de

rencontres avec le personnel et les dirigeants de ces sociétés.

Au cours de 1997, le Comité Consultatif des Actionnaires a poursuivi ses activités, mais à un rythme quelque peu ralenti par la célébration du 175e anniversaire de la Générale. Celui-ci a en effet mobilisé toutes les disponibilités de l'équipe de Communication de la Générale.

En plus de l'Assemblée Générale du 21 mai 1997, au cours de laquelle deux membres du Comité sont intervenus, et de quelques rencontres informelles dans le cadre du 175e anniversaire,

le Comité Consultatif s'est réuni à deux reprises pour des journées complètes d'étude et de discussions.

La réunion qui s'est tenue en mai 1997 était placée sous le signe de la finance. Peter Praet, Economiste en Chef de la Générale de Banque, a introduit la problématique de l'euro, expliquant les articulations entre les diverses phases qui mèneront à la monnaie unique, et mettant l'accent sur les conséquences de l'avènement de l'euro sur le paysage financier européen. Il a fait la démonstration du rôle de précurseur que joue la Générale de Banque dans la mise en place de



l'euro, ainsi qu'en matière d'information des clients et du grand public.

Après cette présentation, les membres du Comité ont pu visiter la salle des marchés du siège de la Banque.

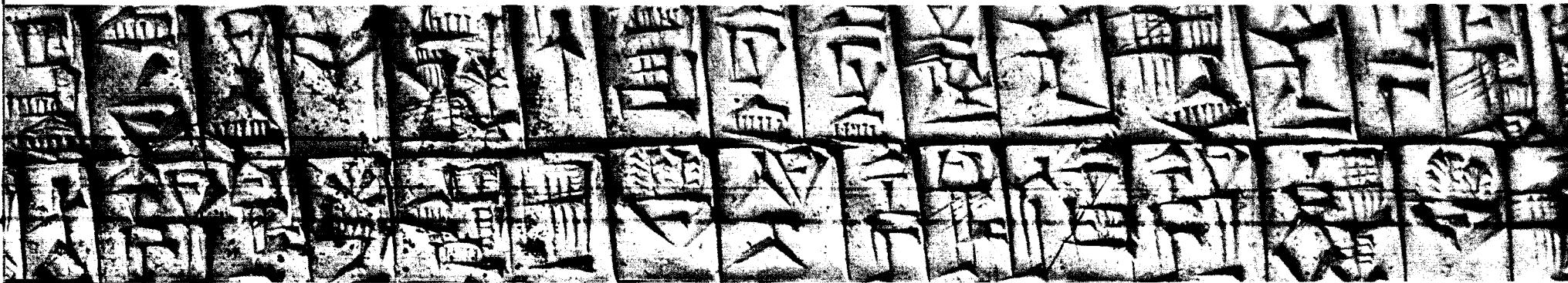
Au cours de la réunion de travail qui a suivi, le Comité a fait connaissance avec une des directions fonctionnelles de la SGB, à savoir, la Direction Financière. Celle-ci a présenté les différentes activités qu'elle assume au sein de la société, notamment la gestion de trésorerie, la «corporate finance», les marchés financiers, etc.

En octobre, après une présentation détaillée des résultats semestriels, le Comité Consultatif s'est rendu à La Ciotat (région marseillaise, France) pour une visite d'Union Minière Oxyde. Cette usine, qui fait partie de la division «UM Industrial Products», produit et commercialise des oxydes de zinc, largement utilisés dans l'industrie du caoutchouc et en particulier des pneumatiques, de la céramique et, étonnamment, l'industrie alimentaire animale. Cette modeste société (56 employés), inaugurée en 1992, est, techniquement parlant, l'usine de production de zinc la plus sophistiquée en Europe occidentale, faisant appel aux technologies les plus avancées. Sa capacité de production s'élève

à 35.000 tonnes par an (33% de la consommation européenne) et son chiffre d'affaires a atteint, en 1996, environ BEF 1,3 milliard.

Mais ce qui rend cette usine encore plus exceptionnelle est son bilan environnemental: récemment primée pour son faible niveau de pollution, l'usine de La Ciotat utilise comme matière première, et donc recycle, des fragments de zinc qui proviennent notamment des démolitions d'immeubles. Une approche du recyclage à laquelle le Groupe Union Minière tout entier s'attache avec succès depuis plusieurs années.

## LE MECENAT



175<sup>e</sup>

Dans le domaine du mécénat, l'année 1997 a été placée sous le signe du 175e anniversaire de la Société Générale de Belgique.

Sans pour autant délaisser les secteurs dans lesquels elle est engagée sur le long terme et qui sont amplement décrits dans ses rapports annuels précédents, la Générale a mis sur pied différents projets liés, soit à l'histoire du Groupe, soit à son présent, et qui s'inscrivent en parfaite cohérence avec l'esprit et les valeurs qui guident ses choix en matière de mécénat.

Dans le domaine culturel, la Générale a mis l'accent sur deux projets de grande envergure.

Elle a organisé, avec le soutien scientifique de deux universités belges et en collaboration avec le Ministère de la Culture de Syrie, une exposition dont le titre «En Syrie, aux origines de l'écriture» fait référence à un projet de fouilles archéologiques que la Générale soutient en Djezireh syrienne depuis plusieurs années. Cette fouille porte sur la mise au jour d'une cité antique du III<sup>e</sup> millénaire - Tell Beydar - où plus de 150 tablettes d'écriture cunéiforme ont été découvertes à ce jour, jetant une lumière nouvelle sur le rôle joué par la Djezireh dans les échanges commerciaux de cette époque. Plus de 450 pièces provenant pour la plupart de musées syriens, et exposées pour la première fois en Europe, retracent l'origine et l'évolution de cette merveilleuse invention

- l'écriture - sans laquelle aucune civilisation et aucun progrès n'auraient pu se transmettre au travers des générations. Organisée dans les locaux de la Générale, l'exposition a attiré plus de 30.000 visiteurs belges et étrangers.

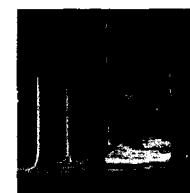
Parmi ailleurs, la Générale a apporté son soutien financier à la prestigieuse rétrospective René Magritte mise sur pied à Bruxelles, en célébration du 100e anniversaire de la naissance de l'artiste et qui constitue la plus importante exposition jamais consacrée à Magritte. Inaugurée en présence des Souverains belges et présentant plus de 350 œuvres, cette exposition connaît un succès retentissant, tant au niveau européen que mondial.

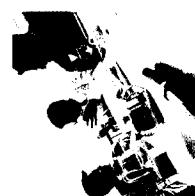
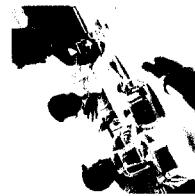
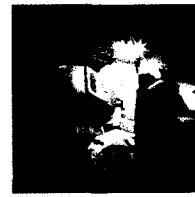
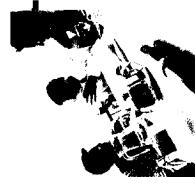
Pour marquer son 175e anniversaire, la Générale participe également à deux projets liés à son passé:

Deux historiens indépendants ont rédigé un ouvrage, édité par le prestigieux «Fonds Mercator-Paribas», qui retrace ses 175 années d'existence, depuis la création controversée de la société en 1822, jusqu'à 1988, année de la bataille boursière qui vit Carlo De Benedetti tenter de s'approprier la Générale via une O.P.A. inamicale. Comme chacun sait, ce fut le Groupe Suez qui l'emporta et qui constitue l'actionnaire de contrôle de la Générale depuis maintenant 10 ans. Les auteurs ont pu, pour la première fois, faire appel au fonds complet des archives de la société, et mettre ainsi en évidence le rôle crucial joué par la Générale dans le développement de l'infrastructure du pays, en particulier le rôle fédérateur qu'elle a joué dans les secteurs les plus vitaux de l'économie, notamment: banques, ciment, verre, acier, et plus récemment encore les secteurs des non-ferreux et de l'électricité.

La Générale vient également de créer, dans le cadre de la Fondation Roi Baudoin, un «Fonds pour la sauvegarde de la Forêt de Soignes» dont elle soutiendra, durant les 5 prochaines années, les initiatives destinées à maintenir ou à revaloriser ce capital naturel. Ce domaine couvre plus de 4.000 hectares de chênaies et de hêtraies dans les environs immédiats de Bruxelles dont il constitue le poumon vert. Cette démarche renoue d'une

manière symbolique avec le lointain passé de la Générale: en effet le roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, lui fit apport de la Forêt de Soignes lors de sa création en 1822. La Générale l'exploita jusqu'en 1842, année où elle la céda à l'Etat belge dans le cadre de la convention réglant tous les différends entre elle et les deux Gouvernements, hollandais et belge, issus des événements de 1830.





# PARTICIPATIONS CLÉS DU GROUPE



Tractebel page 24

Générale de Banque page 28

Fortis AG page 30

Union Minière page 32

Recticel page 34

Coficem / Sagem page 36

Arbed page 38

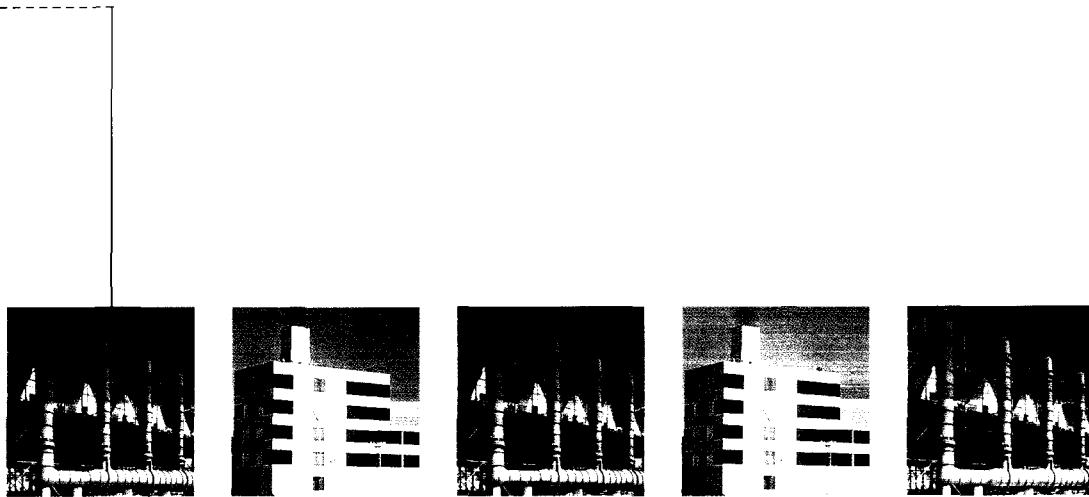
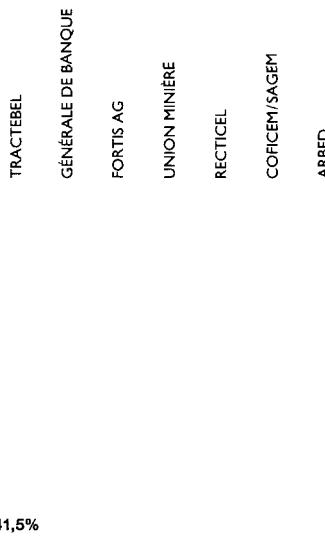
## Remarques sur les chiffres significatifs des sept entreprises clés:

- Les chiffres sont exprimés en millions de BEF, sauf mention contraire.
- Le «résultat net» inclut la part du Groupe et des tiers minoritaires.
- Les «capitaux propres» comprennent la part du Groupe et des tiers et sont établis après affectation.
- La «capitalisation boursière» représente le nombre total d'actions multiplié par le cours de Bourse de l'action ordinaire au 31.12.
- Le « dividende par action» est net d'impôt.

Le graphique indique la part relative de la participation dans le portefeuille de la Générale.

## TRACTEBEL

TRACTEBEL EST UN GROUPE BELGE INTERNATIONAL DE SERVICES INDUSTRIELS ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, ACTIF EN ÉLECTRICITÉ, GAZ, GESTION DES DÉCHETS, INSTALLATIONS TECHNIQUES ET INGÉNIERIE.



### ACTIVITÉS

Tractebel est une entreprise mondiale d'énergie et de services. Le Groupe dispose d'un parc électrique de près de 30.000 mégawatts au service d'une clientèle de particuliers et d'entreprises répartie dans le monde entier. Dans le domaine du gaz, Tractebel gère des réseaux de transport d'une capacité de plus de 100 milliards de m<sup>3</sup> par an.

A ce jour, Tractebel développe des projets d'électricité et de gaz dans 18 pays autres que la Belgique, s'appuyant sur une grande expérience acquise sur son marché domestique, la Belgique, où ses entreprises génèrent près de 90% de l'électricité du pays et distribuent près de 80%

de l'électricité et 90% du gaz. Profitant de la position géographique stratégique de la Belgique, le Groupe s'est spécialisé dans les activités de transit du gaz naturel au sein du marché gazier européen. Tractebel est également spécialisé dans les services aux collectivités, en particulier la gestion intégrée des déchets solides et liquides, dangereux ou non. Au total, Tractebel gère les déchets de plus de 200 villes et communes totalisant près de 6 millions d'habitants. Le Groupe se distingue dans ce domaine par sa maîtrise des technologies modernes de valorisation des déchets par recyclage ou récupération d'énergie. En plus de son marché domestique, Tractebel concentre ses efforts sur les régions et pays proches de la Belgique.

Le secteur des Communications concerne principalement les réseaux de télévision par câble (Coditel), et plus récemment, la fourniture de services de télécommunication comme la transmission haute vitesse de données, les liaisons vocales nationales et internationales ainsi que la connexion Internet.

Dans le domaine des installations techniques, Tractebel est actif en installations électriques, tuyauterie industrielle, systèmes, conditionnement d'air et froid, et gestion d'installations telles que parkings et gérance immobilière.

Enfin, Tractebel a également une longue tradition de fourniture de services d'ingénierie dans le monde entier. Cette activité s'appuie aujourd'hui

sites de grands clients industriels. Par ailleurs, un contrat a été signé avec Petrofina pour la construction d'une unité de cogénération (126 MW et 165t/h vapeur) sur le site de la raffinerie Fina à Anvers.

■ En février 1998, le Groupe Tractebel a été retenu pour construire et exploiter une centrale électrique T.G.V. de 350 MW au Grand-Duché de Luxembourg.

#### GAZ EN BELGIQUE

■ Renforcement du réseau de transport/transit en vue de la mise en service - prévue pour octobre 1998 - du gazoduc Interconnector reliant le Royaume-Uni à la Belgique, de façon à permettre



sur un réseau de filiales opérationnelles établies dans 15 pays. Les projets en cours en 1997 se réalisent dans plus de 70 pays différents.

#### FAITS MARQUANTS

##### ELECTRICITÉ EN BELGIQUE

- Construction de deux centrales à cycle combiné turbine Gaz-Vapeur (T.G.V.), Herdersbrug et Gent-Ringvaart, d'une capacité respective de 460 et 350 mégawatts. La mise en chantier d'une troisième centrale T.G.V. de 350 mégawatts (Saint-Ghislain) a débuté dans le courant de l'année.
- Quatre unités de cogénération, représentant un total de plus de 90 MW, ont été inaugurées sur les

le transit du gaz anglais arrivant à Zeebrugge vers les pays limitrophes (Allemagne, France, Pays-Bas).

■ Signature de plusieurs contrats de transit à long terme portant sur l'approvisionnement de clients allemands et néerlandais, pour une capacité totale de 13 milliards de m<sup>3</sup>/an.

##### ELECTRICITÉ ET GAZ INTERNATIONAL

- En Thaïlande, acquisition de 50% du capital de la société H-Power Cy Ltd, qui contrôle les projets Bowin Power (730 MW) et Industrial Power (195 MW) et construction d'une unité de cogénération de 44 MW. Parallèlement, mise en service du réseau gazier PTT NGD (Bangkok).

- Signature d'un contrat avec l'Etat du Kazakhstan en vue de l'exploitation du réseau de transport de gaz d'une capacité de plus de 65 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an.
- Aux Etats-Unis, renforcement de la présence du Groupe Tractebel par, d'une part, l'acquisition d'une unité de 42 MW en Californie (San Gabriel) et, en partenariat avec Florida Power & Light, de deux unités de 300 MW chacune (Massachusetts et New Jersey). Création, à Houston, de Tractebel Energy Marketing Inc., société de marketing et de courtage d'énergie.
- En Amérique du Sud, construction, en consortium, d'un gazoduc de 1.066 km à travers les Andes. Parallèlement, acquisition de la société Enersur,



- complète de services de télécommunication comme la transmission haute vitesse de données, les liaisons vocales nationales et internationales ainsi que la connexion Internet.
- Augmentation de la participation du Groupe Tractebel dans la Société Européenne des Satellites (S.E.S.) qui exploite le système Astra dont le septième satellite a été lancé fin 1997.
  - Cession par Coditel de ses participations minoritaires dans Coditel Suisse et Cofira (France).

#### **INSTALLATIONS TECHNIQUES ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

- Au cours de l'année, reprise par le Groupe Fabricom des activités en installations techniques

centres de tri, de nombreuses déchetteries et assure la collecte dans plusieurs centres urbains. Avec le concours de ses partenaires britanniques, Tractebel a été retenue comme «preferred bidder» pour la privatisation des services d'élimination des déchets du district de Kirklees (400.000 habitants au nord-est de Manchester).

#### **INGÉNIERIE**

- En Belgique, absorption d'Aceo-Osi par Trasys, et renforcement de la présence du Groupe sur le marché du service de prestations intellectuelles par l'acquisition de bureaux d'études aux Pays-Bas, en Roumanie et en Thaïlande.
- Reprise des actifs de la société française Corys

- qui dispose d'une capacité de 180 MW dans le sud du Pérou et s'est engagée à construire une centrale d'une capacité supplémentaire de 125 MW.
- En Italie, mise en service de la centrale de cogénération de Rosignano (352 MW).
  - En Hongrie, augmentation de la participation dans la centrale électrique de Dunamenti (2.080 MW).

#### **COMMUNICATIONS**

- Création, en collaboration avec WorldCom International, d'une société commune, NV WorldCom SA, dans laquelle chacun détient 50%. Cette nouvelle société offre aux entreprises et aux «Internet Service Providers» une gamme

d'Alvey Europe ainsi que des sociétés Santens Engineering Services et de celles du Groupe Van Cleemput en Belgique, ainsi que de la société Techmac en Grande-Bretagne.

- En France, acquisition de Sulzer Infra France, société active dans les secteurs du génie climatique, de la protection incendie et des services de maintenance.
- En partenariat avec une filiale de la C.I.B., reprise de la société De Meuter, leader en Belgique dans les travaux de démolition et de terrassement.
- Dans le secteur de l'environnement, acquisition, début 1997, de la société britannique Lancashire Waste Services qui exploite des sites d'enfouissement d'une capacité utile de 15 millions de m<sup>3</sup>, plusieurs

qui conçoit et réalise des simulateurs destinés aux secteurs de l'énergie et des transports, et qui a livré, en février 1998, un simulateur de conduite pour le futur T.G.V. coréen.

- Signature de plusieurs contrats dans le secteur nucléaire en Russie, en Suède et dans les pays «PHARE».
- En Turquie, signature d'un contrat qui porte sur la construction de deux terminaux de gaz naturel liquéfié et, en Chine, fourniture des installations de chargement et de stockage de gaz pour cinq navires transporteurs d'éthylène.
- Signature d'un contrat portant sur l'étude de faisabilité de l'interconnexion des réseaux électriques d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est.

- Sélection de Trasys pour la mise en oeuvre de Cobram, système électronique de gestion des alarmes, développé et exploité par la BBL, La Poste, la Générale de Banque et la Banque Cera.

#### **TRACTEBEL S.A.**

En mai 1997, fusion de Powerfin, filiale active dans les marchés internationaux de l'électricité avec sa maison-mère Tractebel.

#### **COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS**

L'année 1997 s'est caractérisée par une augmentation sensible du résultat par action (+ 11,7%) ainsi que par une forte croissance du secteur Electricité et Gaz International. Le résultat de Tractebel



(quote-part du Groupe) s'élève à BEF 16,403 milliards contre BEF 15,128 milliards en 1996, soit une augmentation de 8,4%. Cette croissance est due en grande partie à l'augmentation des résultats enregistrés en Electricité et Gaz International, ainsi que dans le secteur Installations Techniques et Services aux Collectivités. Le résultat exceptionnel (BEF 0,59 milliard contre BEF 0,86 milliard en 1996) est le résultat de plus-values importantes réalisées lors de la vente de Cofira et de titres Sipex. Il est cependant affecté par l'augmentation des provisions constituées principalement eu égard à l'accroissement des investissements et engagements du Groupe à l'étranger, et aux engagements relatifs aux activités nouvelles dans le secteur des communications.

#### **CHIFFRES CLÉS**

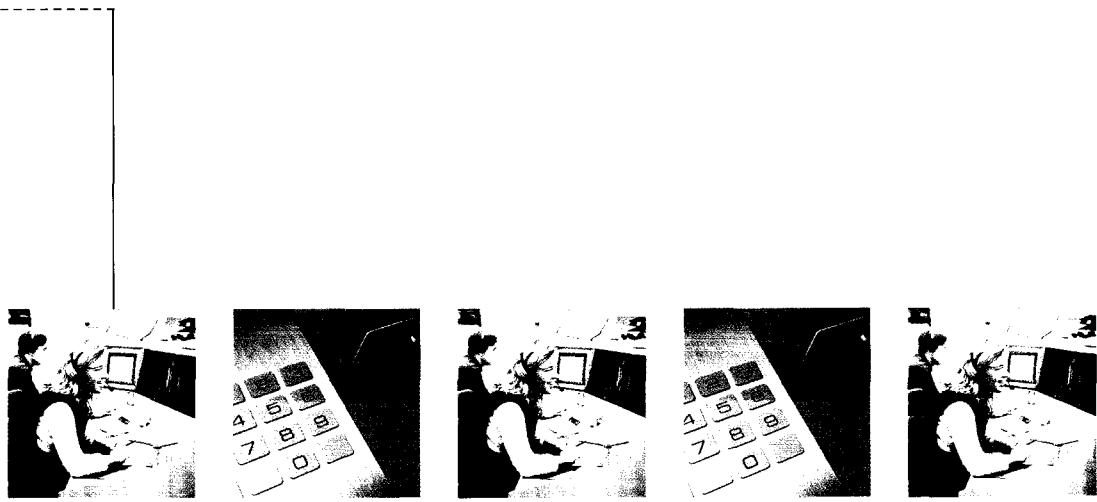
BEF millions	1997	1996
Chiffre d'affaires	384 018	344 326
Bénéfice net	37 803	35 024
Bénéfice par action (BEF)	194	174
Capitaux propres	310 809	298 247
Capitalisation boursière	272 838	205 829
Participation (directe)	43,15%	51,77%
Dividende par action (BEF)	80,75	77
Effectif	42 613	39 423

# GENERALE DE BANQUE

LA GENERALE DE BANQUE EST UN GROUPE BANCAIRE EUROPEEN D'ORIGINE BELGE. ELLE EST, DEPUIS 175 ANS, LA PRINCIPALE INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE DE BELGIQUE.

TRACTEBEL  
GÉNÉRALE DE BANQUE  
FORTIS AG  
UNION MINIÈRE  
RECTICEL  
COFICEM/SAGEM  
ARBED

25,5%



## ACTIVITES

La Générale de Banque est une banque de tradition et d'avenir. Elle est depuis 175 ans la principale institution financière privée de Belgique. Dans la perspective de l'Union Economique et Monétaire et de l'introduction de l'euro, la Générale de Banque évolue vers un statut de groupe bancaire européen d'origine belge. La stratégie du Groupe s'articule autour de deux axes complémentaires, à savoir des priorités géographiques et une concentration sur des métiers spécialisés («business lines»). Le Groupe est surtout actif au cœur même de l'Europe, avec un réseau unique de plus de 1.300 agences en Belgique, aux Pays-Bas, en France, au Luxembourg, en Angleterre et en Allemagne.

En dehors de l'Europe, le Groupe est très actif en Extrême-Orient, où il est représenté notamment par la Generale Belgian Bank, et sur le continent africain par l'intermédiaire de la Banque Belgolaise et de ses participations.

Le Groupe Générale de Banque comprend environ 200 banques et sociétés qui complètent les activités bancaires traditionnelles en se spécialisant dans des secteurs tels que le financement du capital à risque, le leasing, le factoring ou les assurances. Il compte 22.800 collaborateurs et est implanté dans 46 pays. En termes de total du bilan (BEF 5.912 milliards), il se classe dans le «Top 30» européen et le «Top 50» mondial.

## FAITS MARQUANTS

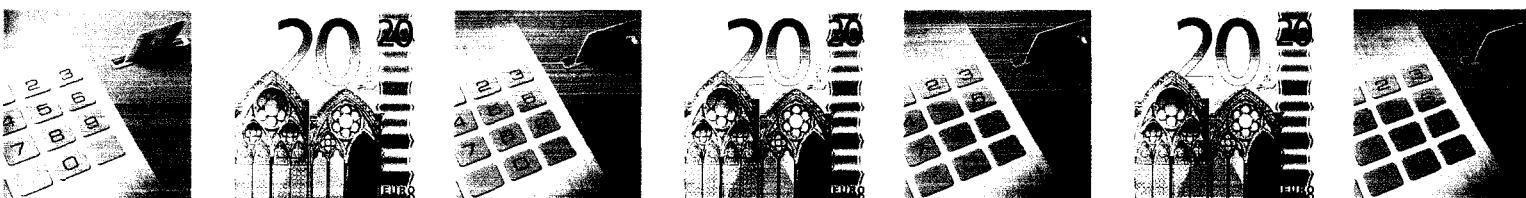
- En janvier, création par Fimagest et la Banque Parisienne de Crédit de la Générale de Patrimoine et de Gestion, spécialisée dans la gestion de patrimoines privés.
- En janvier, obtention d'une licence pour l'ouverture d'une entité «offshore» à Bangkok, ce qui permet de participer de manière plus active au financement des flux financiers interrégionaux et intrarégionaux.
- En février, acquisition, conjointement avec sa filiale Fimagest, d'une participation de 44,3% dans FP Consult, société française spécialisée dans la gestion d'actifs sur les marchés des pays émergents.
- En février, obtention de l'accord des autorités

Capital Management, société établie à Boston et gérant des fonds de l'ordre de US\$ 5 milliards.

- En octobre, transformation en succursale de son bureau de représentation à Taipei (Taiwan).
- En novembre, prise de participation de 9,7% dans la PPA Bank, une banque commerciale polonaise.
- En décembre, la Banque de La Poste, joint-venture 50/50 entre la Générale de Banque et La Poste, a reçu mandat de gestion de 930.000 comptes «postchèques» représentant un encours de BEF 70 milliards.
- En décembre, acquisition du portefeuille PM.E. de la Hambros Bank Limited au Royaume-Uni.

de mieux qu'en 1996. Avec un rendement sur fonds propres (ROE) de 12,83%, le Groupe atteint donc, pour la sixième année consécutive, son objectif stratégique d'un ROE d'au moins 12,5%.

Le Groupe Générale de Banque est également en mesure d'afficher un ratio de solvabilité pondéré en fonction des risques (CAD) de 11,36%, au-delà du minimum requis de 8%.



philippines pour l'ouverture d'un bureau de représentation.

- En avril, la banque a ouvert une nouvelle salle des marchés à Hong Kong. Ajoutée aux salles de New York et de Bruxelles, elle permet au Groupe d'assurer une présence active sur les marchés financiers 24 heures sur 24.
- En juin, la Générale de Banque est la première institution financière belge à obtenir une accréditation en vue d'opérer sur le marché réglementé allemand des produits dérivés cotés en Bourse («Deutsche Terminbörse», DTB).
- En juillet, acquisition, avec Fimagest, d'une participation majoritaire, avec option de l'augmenter jusqu'à 75%, dans le gestionnaire de fonds US Harbor

- En janvier 1998, augmentation de sa participation dans la Banque Générale du Luxembourg (BGL) à 52,64%. Fin 1996, sa participation était de 44,7%.
- En 1998, regroupement des activités d'«asset management» dans une entité juridique indépendante, FIMAGEN, détenue à 91% par la Générale de Banque.
- Grâce à une gestion prudente des risques du Groupe, les conséquences de la crise asiatique restent sous contrôle.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

Le bénéfice net consolidé du Groupe Générale de Banque s'établit à BEF 17,060 milliards pour l'exercice 1997, soit BEF 1,962 milliard ou 13%

## CHIFFRES CLÉS

	1997	1996
BEF millions		
Total bilantaire	5 912 236	5 544 108
Bénéfice net	19 505	17 683
Bénéfice par action (BEF)	1 033	914
Capitaux propres	166 610	155 160
Capitalisation boursière	236 535	187 801
Participation (directe)	29,24%	29,28%
Dividende par action (BEF)	410	395
Effectif	22 814	22 551

# FORTIS AG

FORTIS EST UN GROUPE INTERNATIONAL REGROUPANT PLUS DE 100 ENTREPRISES ET OPERANT DANS LES DOMAINES DE L'ASSURANCE, DE LA BANQUE ET DES PLACEMENTS.

TRACTEBEL  
GÉNÉRALE DE BANQUE  
FORTIS AG  
UNION MINIÈRE  
RECTICEL  
COFICEM/SAGEM  
ARBED

20,2%



## ACTIVITES

Le groupe international Fortis opère dans les domaines de l'assurance, de la banque et des placements. Fortis regroupe plus de 100 entreprises et emploie plus de 34.000 collaborateurs en Europe, aux Etats-Unis, en Asie, en Australie et dans les Caraïbes. Fortis s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises et cherche à établir des liens de partenariat solides et durables, en proposant des solutions flexibles. Il est possible d'investir dans Fortis par l'acquisition (de certificats) d'actions des deux sociétés mères, Fortis AG en Belgique et Fortis AMEV aux Pays-Bas, qui détiennent chacune 50% de Fortis. Fortis AG est coté aux Bourses de Bruxelles, de Londres

et de Luxembourg, tandis que Fortis AMEV est coté aux Bourses d'Amsterdam, de Londres et de Luxembourg. Il participe également à un «sponsored ADR-program» aux Etats-Unis. En date du 31 décembre 1997, la capitalisation de Fortis AG et Fortis AMEV s'élevait à ECU 15,2 milliards (BEF 620 milliards).

## FAITS MARQUANTS

- En janvier 1997, décision du Conseil d'Administration de Fortis AG de procéder à deux augmentations de capital (l'une réservée aux actionnaires, l'autre au personnel des sociétés belges du Groupe), pour un montant total de BEF 17 milliards. Ces augmentations de capital étaient

destinées à assurer le financement de la croissance externe du Groupe, et en particulier, de l'acquisition de MeesPierson.

■ En juin 1997, décision de céder la filiale irlandaise «AMEV General Insurance Company Limited» au groupe «Royal & Sun Alliance».

■ Fin juillet 1997, à la demande du Gouvernement fédéral belge, conclusion d'un accord entre la Société Fédérale de Participations et Fortis portant sur la vente d'une nouvelle partie du capital de CGER-Banque et de CGER-Assurances. Suite à cet accord, la participation de Fortis dans le groupe CGER est passée de 49,9% à 60%. Cet accord prévoyait également la filialisation de CGER-Assurances en vue de renforcer la spécificité

notamment: acquisition de Insureco, spécialisée dans les services financiers aux sociétés de prêts hypothécaires et personnels, acquisition de Pierce National Life, une des plus importantes sociétés d'assurances funéraires en Amérique du Nord.

MeesPierson a contribué de manière significative à l'obtention de ces résultats. Mais la croissance autonome du bénéfice (+ 11%) est également substantielle.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

L'année 1997 a été excellente pour Fortis. Le groupe a largement dépassé ses objectifs financiers. Ainsi, le bénéfice net a augmenté de 25%, pour atteindre ECU 912 millions, ce qui représente la plus forte progression depuis la création de Fortis en 1990. Ce chiffre dépasse les prévisions formulées à l'occasion de la publication des chiffres des trois premiers trimestres.



des activités de «bancassurance» du groupe CGER. Suite au souhait du Gouvernement d'introduire en Bourse 14,9% du capital de la CGER, décision de Fortis, le 12 novembre, d'exercer son droit de préférence sur ces actions, ce qui porte sa participation dans le groupe CGER à 74,9%.

■ En décembre 1997, accord entre Fortis et la Société de Chemins de Fer Néerlandais sur la vente de 13% des actions de la GWK Bank, ce qui porte la participation de Fortis dans la GWK à 100%.

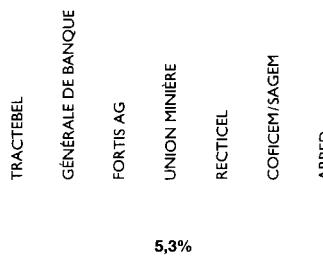
■ Dans le courant de l'année, finalisation de plusieurs acquisitions destinées à renforcer la présence de Fortis dans différents secteurs,

## CHIFFRES CLÉS

BEF millions	1997	1996
Bénéfice net (Fortis)	36 786	28 343
Capitaux propres (Fortis)	286 427	234 799
Capitalisation boursière (Fortis AG)	334 338	195 308
Participation (directe)	19,31%	19,29%
Dividende par action (Fortis AG) (BEF)	114,75	95,25
Effectif	35 500	34 403

## UNION MINIERE

**UNION MINIERE FAIT PARTIE DES LEADERS MONDIAUX DANS LE SECTEUR DES METAUX NON FERREUX. LE GROUPE DEVELOPPE ET COMMERCIALISE PLUS DE 20 METAUX PRECIEUX ET SPECIAUX.**



### ACTIVITES

Union Minière (UM) fait partie des leaders mondiaux dans le secteur des métaux non ferreux. Actif dans l'extraction, la fusion, le raffinage, la transformation et le recyclage, où il a développé des technologies révolutionnaires, le Groupe dispose également d'une division ingénierie qui développe et commercialise des technologies propres à Union Minière. Le groupe développe et commercialise plus de 20 métaux précieux et spéciaux, et est organisé autour de cinq filières de développement: le cuivre, le zinc, les métaux précieux, les matériaux spéciaux et le diamant.

### FAITS MARQUANTS

- En mai 1997, lancement d'une Offre Publique d'Achat (O.P.A.) sur les actions Sibeka, qui a conduit à une augmentation de la participation d'UM de 54,62 à 78,66%. Cette opération s'inscrit dans la volonté d'UM de soutenir le développement du Groupe Sibeka, en particulier sa filiale Diamant Boart en cours de restructuration.
- En septembre 1997, acquisition d'une participation de 56% dans la société bulgare MDK, leader local dans le traitement et le raffinage du cuivre. A ce jour, la participation d'UM s'élève à 98%, ce qui cadre parfaitement avec la stratégie d'internationalisation du Groupe.

- En octobre 1997, acquisition de deux unités industrielles et d'un centre de recherche de la société The Westaim Corporation of Canada. Cette nouvelle filiale produit des matières premières pour la fabrication de piles et des poudres de cobalt, un marché en pleine expansion.
- En novembre 1997, prise de participation de 27% dans Nanodyne, société américaine produisant des particules nanocristallines et microcristallines utilisées dans la fabrication d'outils de coupe et de matériaux résistants à l'usure.
- En décembre 1997, signature d'un accord avec les autorités régionales flamandes portant sur la réhabilitation des sols par l'élimination des risques

consécutifs à la pollution historique causée par les anciennes activités industrielles d'UM.

#### **COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS**

Le Groupe Union Minière a réalisé en 1997 un résultat consolidé de BEF 4.265 millions, contre BEF 330 millions en 1996. Parmi les facteurs à la base de cette progression, citons les premiers effets du Plan Industriel 1996-1998, l'amélioration du cours du dollar et du prix du zinc ainsi que la plus-value réalisée sur la vente de la participation dans la mine de cuivre mexicaine Mexicana de Cananea.

Conformément aux attentes, toutes les opérations du Groupe, à l'exception des métaux précieux à

Hoboken, ont contribué à l'amélioration du résultat courant. Celui-ci est passé de BEF 1.606 millions en 1996 à BEF 4.572 millions en 1997.

L'Assemblée Générale des actionnaires se prononcera sur le paiement d'un dividende brut de BEF 44 par action au titre de l'exercice 1997.

La priorité pour UM reste d'atteindre les objectifs de son Plan Industriel 1996-1998 dont le plein effet ne devrait se faire sentir qu'à partir de 1999. Union Minière reste par ailleurs sensible aux facteurs externes, à savoir les prix des métaux, le cours du dollar et les conditions commerciales qui peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre.

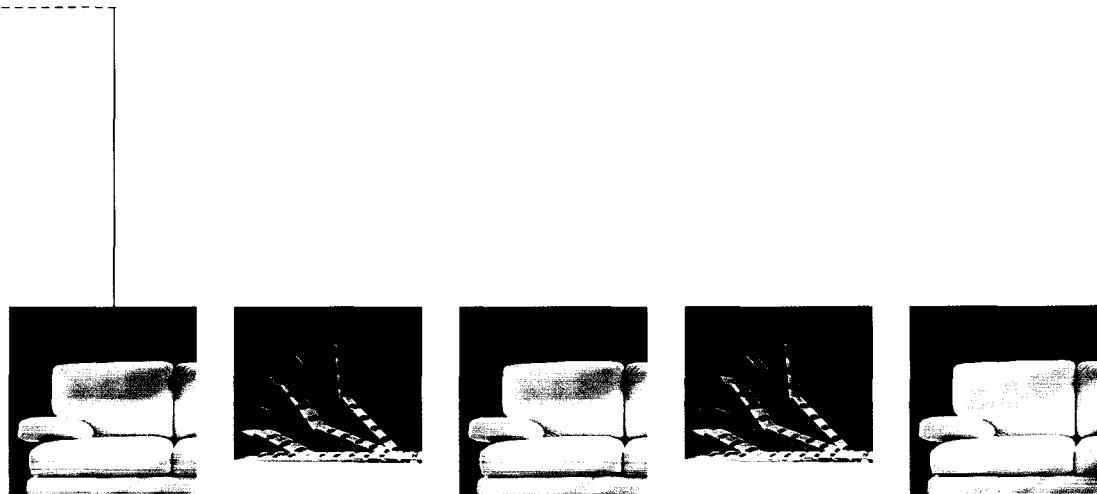
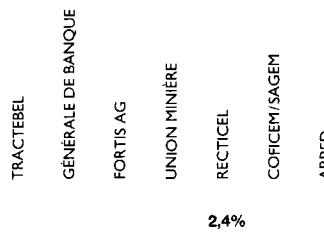


#### **CHIFFRES CLÉS**

BEF millions	1997	1996
Chiffre d'affaires	156 912	131 027
Résultat net	4 265	330
Résultat par action (BEF)	144	16
Capitaux propres	44 854	39 445
Capitalisation boursière	66 363	53 201
Participation (directe)	25,22%	46,51%
Dividende par action (BEF)	44	-
Effectif	9 779	10 267

# RECTICEL

**RECTICEL EST LE SPECIALISTE EUROPEEN DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DE LA MOUSSE POLYURETHANNE, UTILISEE DANS LE DOMAINE DU CONFORT, EN PARTICULIER L'AMEUBLEMENT ET L'AUTOMOBILE.**



## ACTIVITES

Groupe belge de dimension européenne, Recticel est spécialisé dans la production et la transformation de la mousse de polyuréthane. Il figure en outre parmi les principaux fabricants européens de matelas et de sommiers à lattes. Ses produits sont utilisés aussi bien dans l'industrie du meuble (rembourrage de sièges), que dans le bâtiment (matériaux d'isolation). Le secteur automobile utilise quant à lui de nombreux types d'application du polyuréthane, notamment dans les sièges des voitures, le recouvrement des tableaux de bord et l'encapsulation des vitres. Les mousses polyuréthannes se prêtent également à quantité d'autres applications industrielles et domestiques.

Le Groupe Recticel est implanté dans 17 pays européens et possède pas moins de 75 unités de production et de transformation.

A ces unités européennes viennent s'ajouter 3 implantations aux Etats-Unis. Recticel emploie environ 7.700 personnes.

## FAITS MARQUANTS

- Eurofoam, filiale de Recticel qui englobe le secteur du confort et des mousses techniques, a renforcé sa capacité industrielle par la création d'une nouvelle unité de production (en construction) à Sibiu, en Roumanie, et de trois nouvelles unités de transformation en Ukraine, en Biélorussie et en Estonie.

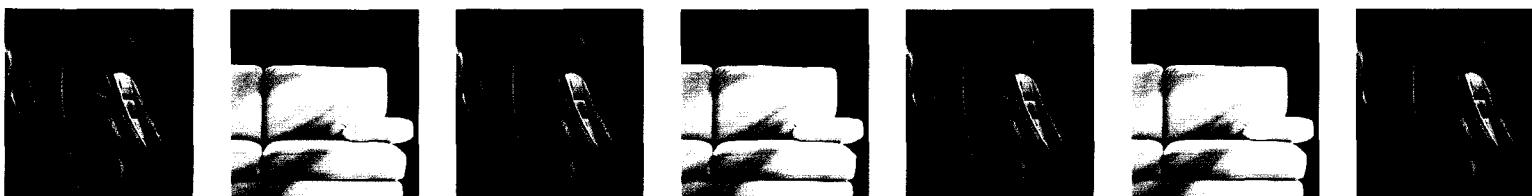
- En juillet 1997, Recticel a créé un joint venture (baptisé Correctthane) avec la société allemande Correcta en vue de la commercialisation de matériaux d'isolation produits par les deux groupes sur le marché allemand.
- Au cours du second semestre 1997, Recticel a conclu une alliance stratégique avec le groupe espagnol Pikolin, leader local du secteur de la literie.
- En décembre 1997, Recticel a signé un accord portant sur l'acquisition de Form-in-Form, fabricant allemand de matelas en latex naturel.
- Dans le cadre de la reprise de la société Verhaegen, Recticel fabriquera et distribuera les produits de la marque Lattoflex dans le Benelux et la France à partir du mois d'avril 1998.

- Accord avec Mercedes pour la fourniture, à partir de 1999, de revêtements en polyuréthane des tableaux de bord de la nouvelle Classe C.
- Nouveaux contrats avec Opel (Astra) et Volkswagen (Golf) pour la production de coussins de sièges en mousse moulée.

### COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

L'année 1997 marque le retour de Recticel à un résultat positif de BEF 298 millions, alors qu'il s'inscrivait en négatif en 1995 et 1996. Ces résultats encourageants ont pu être atteints grâce à la progression du chiffre d'affaires (+ 4,6%) qui s'est établi à BEF 36,7 milliards. Tous les secteurs ont progressé en 1997, le secteur automobile

représentant à lui seul près des deux tiers de la croissance. Pour autant que les tendances économiques actuelles se confirment, Recticel devrait connaître une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires en 1998, avec une nouvelle amélioration de son résultat net. Une part importante de cette amélioration devrait provenir du secteur automobile, qui a clairement manifesté son intérêt et sa confiance envers les technologies de pointe mises au point par Recticel.



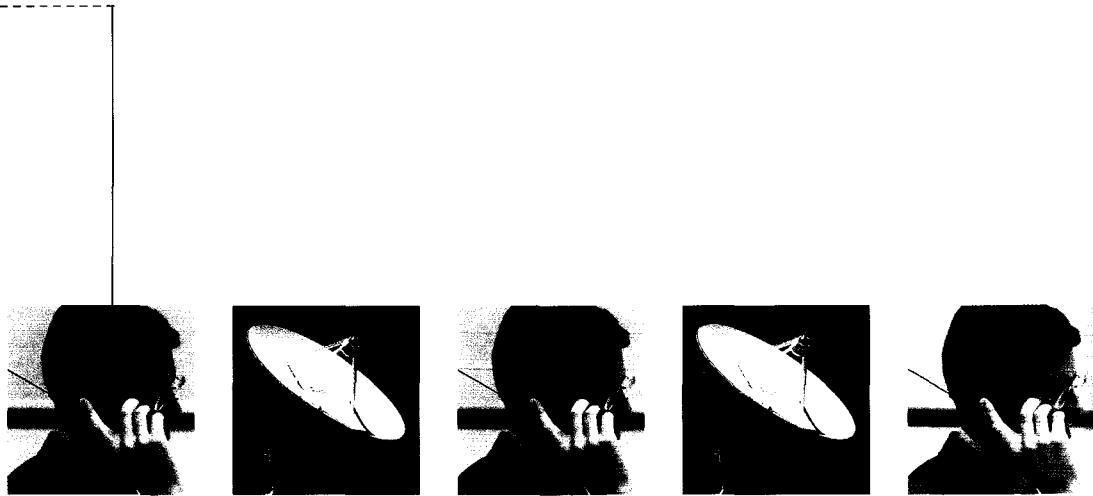
### CHIFFRES CLÉS

	1997	1996
BEF millions		
Chiffre d'affaires	<b>36 679</b>	35 061
Résultat net	<b>319</b>	-12
Résultat par action (BEF)	<b>10,86</b>	-0,44
Capitaux propres totaux	<b>8 359</b>	8 331
Capitalisation boursière	<b>11 016</b>	8 613
Participation (directe + indirecte)	<b>69,95%</b>	69,95%
Dividende par action (BEF)	<b>24</b>	-
Effectif	<b>7 676</b>	7 850

## COFICEM/SAGEM

LE GROUPE SAGEM FAIT PARTIE DES LEADERS EUROPEENS DANS L'ELECTRONIQUE DE POINTE ET LA TELECOMMUNICATION, FAISANT APPEL AUX PLUS HAUTES TECHNOLOGIES.

TRACTEBEL  
GÉNÉRALE DE BANQUE  
FORTIS AG  
UNION MINIÈRE  
RECTICEL  
COFICEM/SAGEM  
ARBED  
1,5%



### ACTIVITES

Le Groupe Sagem occupe la place de premier constructeur européen dans des domaines de très haute technologie tels que les systèmes inertIELS, les systèmes optroniques infrarouges et les telefax. Sagem est également le leader européen pour les terminaux télécom et les terminaux GSM, les systèmes de transmission et de raccordement d'abonnés, la télévision numérique (décodeurs et téléviseurs) et l'électronique automobile. Le Groupe est également actif dans le secteur des câbles de très haute tension à isolation synthétique, où il occupe le rang de premier constructeur mondial.

### FAITS MARQUANTS

- En janvier 1997, lancement par SAT du câble fibre optique à µgaine, un câble révolutionnaire, trois fois plus léger et bien plus petit que les câbles à fibres optiques traditionnels.
- Dans le secteur Défense, Sagem a été retenu par la DGA en mai 1997 pour la fourniture du Système Local de Préparation et de Restitution des Missions (SLPRM) de l'avion Rafale. Ainsi, Sagem réalisera simultanément le cœur du système Tampa de la Royal Air Force (Royaume-Uni) et la quasi-totalité des systèmes de préparation de missions pour les forces armées françaises (Armée de l'air et Aéronavale).

- En juin 1997, mise en place d'une nouvelle organisation dans le Groupe Sagem. Les activités du Groupe seront ainsi réparties en 14 unités opérationnelles regroupées en 5 divisions.
- Obtention d'un contrat du Ministère suédois de la défense pour la fourniture de 3 sections de drones tactiques UGGLAN destinés à l'Armée de Terre.
- En août 1997, lancement du nouveau téléphone mobile, le B500, développé pour l'opérateur français Bouygues Télécom.
- En novembre 1997, création de Sagem Do Brasil, par l'acquisition de la Division Electronique d'un équipementier automobile brésilien. Cette filiale emploie une centaine de personnes.

- Sélection par l'administration colombienne du système AFIS SAGEM (cartes d'identité sécurisées) pour la gestion de son état civil.

#### **COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS**

Le dynamisme du Groupe, la créativité de ses équipes qui s'est traduite par le lancement de nombreux nouveaux produits et la poursuite de l'internationalisation des activités a permis au Groupe Sagem d'enregistrer en 1997 une augmentation de 9,4% de son résultat net consolidé qui s'élève à FRF 698,1 millions - part du Groupe - contre FRF 638,3 millions en 1996.



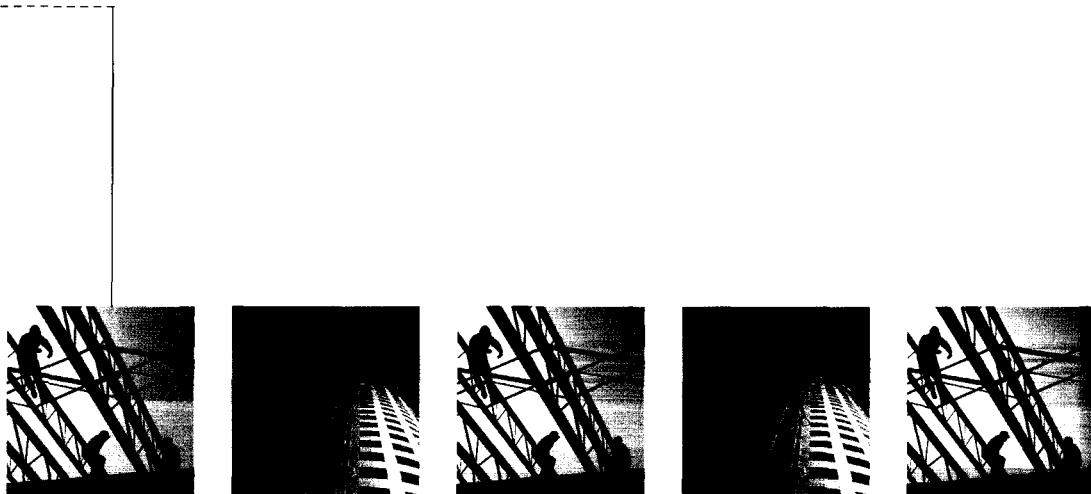
#### **CHIFFRES CLÉS**

FRF millions	1997	1996
Chiffre d'affaires (Sagem)	<b>16 757</b>	15 049
Résultat net (Sagem)	<b>758</b>	698
Résultat par action (FRF) (Sagem)	<b>193</b>	176
Capitaux propres totaux (Sagem)	<b>5 327</b>	4 798
Capitalisation boursière (Sagem)	<b>9 332</b>	10 851
Participation (directe) (Coficem)	<b>20%</b>	20%
Effectif (Coficem)	<b>13 916</b>	14 350

## ARBED

DEPUIS SON ALLIANCE AVEC LA SOCIETE ESPAGNOLE ACERALIA, ARBED S'EST HISSE PARMI LES TOUT PREMIERS SIDERURGISTES, A LA FOIS AUX NIVEAUX EUROPEEN ET MONDIAL.

TRACTEBEL  
GÉNÉRALE DE BANQUE  
FORTIS AG  
UNION MINIÈRE  
RECTICEL  
COFICEM/SAGEM  
ARBED  
1,2%



### ACTIVITES

L'Arbed est un groupe international composé de huit secteurs industriels complémentaires présents dans le monde entier. À travers l'alliance stratégique avec la société espagnole Aceralia, le groupe s'est hissé parmi les premiers sidérurgistes, à la fois aux niveaux européen et mondial. La production d'acier brut approche désormais les 19 millions de tonnes par an.

Le groupe Arbed s'est affirmé comme un des premiers producteurs de produits plats en Europe, et comme un important fournisseur de l'industrie automobile. En produits longs, il occupe une position de «leader» dans le domaine des poutrelles et des palplanches. Il est un acteur important sur le marché

européen des produits plats en acier inoxydable, figure parmi les grands producteurs mondiaux de «steelcord», et est le premier producteur de tréfilés en Amérique du Sud.

Il produit également des feuilles de cuivre ultra-minces et est actif dans l'ingénierie. Son réseau de vente, de négoce et de trading compte des points d'appui dans plus de soixante pays.

### FAITS MARQUANTS

■ En août, le groupe Arbed a été choisi par les autorités espagnoles comme le partenaire industriel du sidérurgiste Aceralia (anciennement CSI) dans le cadre de sa privatisation. Arbed a souscrit à une augmentation de capital d'Aceralia, se soldant par

une participation de 35% dans le capital de la société espagnole. Parallèlement, Aceralia a notamment souscrit à une augmentation de capital de l'Arbed suite à laquelle le sidérurgiste espagnol est devenu actionnaire à raison de 9,5% du groupe luxembourgeois.

■ La finalisation du passage à la filière électrique conditionne en août 1997 l'arrêt de la filière fonte au Luxembourg. Tous les sites luxembourgeois du secteur produits longs disposent désormais, avec les nouvelles aciéries électriques et les coulées continues modernes, d'installations compactes et compétitives.

■ Le secteur produits plats a poursuivi, au travers de Sidmar, sa stratégie de développement des

produits à haute valeur ajoutée, notamment par l'augmentation de sa participation dans Bregal à Brême (Allemagne) et le démarrage de Galtec à Gand (Belgique).

### **COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS**

En 1997, le Groupe Arbed, grâce à la réussite de ses initiatives de croissance externe et la poursuite des plans internes de compression des coûts, affiche un résultat en hausse sensible. Le résultat net s'élève à LUF 6,4 milliards contre une perte de 0,9 milliard en 1996. La part du groupe atteint LUF 5,1 milliards contre une perte de 1,2 milliards en 1996. Le chiffre d'affaires est en progression de 15,7% par rapport à 1996 pour atteindre LUF

268,6 milliards, la plus forte progression ayant été réalisée dans le secteur commercial (+ 37% ou LUF 14 milliards). Le résultat brut d'exploitation s'élève à LUF 23 milliards, en hausse de 3,5 milliards (18%) par rapport à 1996.

Ces résultats s'inscrivent dans un climat d'évolution globalement favorable des marchés de l'acier, renforcé par la poursuite du mouvement de restructuration de la sidérurgie européenne. Le Groupe table, en Europe de l'Ouest, sur une augmentation de la consommation réelle de produits sidérurgiques de 2 à 3% pour l'année en cours. La conjoncture sidérurgique devrait conserver une bonne orientation, très certainement au premier semestre de l'année, situation dont le groupe Arbed entend tirer pleinement parti.



### **CHIFFRES CLÉS**

LUF millions	1997	1996
Chiffre d'affaires	<b>268 646</b>	232 226
Bénéfice net	<b>6 437</b>	-928
Résultat par action (LUF)	<b>524</b>	-136
Capitaux propres	<b>179 243</b>	98 625
Capitalisation boursière	<b>43 467</b>	33 089
Participation (directe)	<b>9,45%</b>	5,50%
Dividende par action (LUF)	<b>n.d.</b>	40
Effectif	<b>25 359</b>	25 149

# COMPTE S

## Note liminaire

Le § 2 de l'Annexe aux comptes consolidés décrit le périmètre et mentionne les modifications qui y sont survenues au cours de l'exercice. Parmi celles-ci, le changement, au 1er janvier 1997, de méthode de consolidation de Tractebel (mise en équivalence en 1996, intégrée globalement en 1997), a eu des conséquences extrêmement importantes sur les montants de toutes les rubriques des comptes de 1997 comparés à ceux de 1996. Une deuxième modification, significative mais sans atteindre l'ampleur de celle afférente à Tractebel, est la mise en équivalence d'Union Minière à partir du 1er juillet 1997; les charges et les produits d'Union Minière sont inclus totalement en 1996 et ceux du 1er semestre seulement en 1997; son résultat du second semestre est repris sur une seule ligne: la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.

Afin de permettre une comparaison plus aisée, les comptes de 1997 sont présentés à côté d'un double jeu de comptes 1996: d'une part, comme ils ont été publiés dans le rapport de l'exercice précédent avec Tractebel mise en équivalence, et, d'autre part, les comptes 1996 *pro forma* avec Tractebel intégrée globalement.

Les commentaires se référeront fréquemment à ces deux changements.

## RESULTATS

L'évolution du **résultat net** du Groupe, qui atteint en 1997 BEF 19.326 contre 11.220 millions en 1996, représente une amélioration de 72% ou BEF 8.106 millions. Cette progression trouve son origine dans une amélioration des résultats des sociétés opérationnelles du Groupe et de celui de la Générale elle-même.

Le **chiffre d'affaires** du Groupe publié en 1996 s'élevait à BEF 159 milliards; l'intégration de Tractebel le porte à BEF 504 milliards. En 1997, il est de BEF 501 milliards. Cette quasi-stagnation cache une amélioration de toutes les entités du Groupe: elle recouvre en effet (voir tableau ci-contre) une augmentation substantielle de Tractebel (+11,5% à BEF 384 milliards) qui est plus que compensée par la diminution d'Union Minière due à la mise en équivalence de celle-ci au second semestre 1997, alors que ses ventes annuelles propres ont augmenté de BEF 123 à 154 milliards. Recticel voit ses ventes croître de 6,2%, mais l'impact sur le total du Groupe est faible. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 12,5%.

La comparaison des deux versions des comptes de 1996 - publiés et *pro forma* - montre l'impact de l'inclusion du coût des ventes et prestations de Tractebel. Il en est de même du **résultat d'exploitation** qui, d'un montant symbolique de BEF 204 millions, passe à BEF 13.582 millions. Ce résultat croît de 30% en 1997 pour atteindre BEF 17.697 millions; l'essentiel de ce progrès est attribuable à Tractebel, mais il convient de noter que Recticel a plus que doublé sa contribution.

L'intégration de Tractebel modifie profondément les soldes des différentes rubriques des charges et des produits financiers ainsi que du **résultat financier**. Ce dernier atteint BEF 30.871 millions dans les comptes 1996 *pro forma* alors qu'il ne représentait que BEF 216 millions dans les comptes publiés. En 1997, ce solde se maintient au même niveau (BEF 30.371 millions). Le poids de Tractebel dans ces rubriques est prépondérant. Pour mieux refléter la réalité économique du Groupe, ce schéma a cependant été adapté quant à la manière d'exprimer la quote-part de Tractebel dans le résultat des sociétés associées mises en équivalence: cette

quote-part est exprimée non pas en une seule ligne, mais ventilée en résultats courants (résultats d'exploitation et résultats financiers), résultats exceptionnels et impôts. En outre, la quote-part d'Electrabel dans le résultat des Intercommunales distributrices d'électricité et de gaz, mises en équivalence, a été incluse dans le résultat financier. Cette présentation particulière a été adoptée pour que le résultat financier consolidé reflète la réalité: en effet, les charges financières d'Electrabel, société intégrée globalement, comprennent le coût du financement des Intercommunales; ces charges ne peuvent être dissociées de leur contrepartie, à savoir la quote-part de cette société dans les résultats des Intercommunales. La Générale maintient dans ses comptes cette présentation particulière de Tractebel. La quote-part dans le résultat des Intercommunales s'élève respectivement à BEF 36.578 et 34.899 millions pour les exercices 1996 et 1997. Pour obtenir des informations complémentaires plus détaillées sur ce sujet, le lecteur consultera les rapports annuels de Tractebel et d'Electrabel.

Comme l'illustre le tableau page 43, Tractebel, depuis son intégration globale, réalise l'essentiel du **résultat courant** du Groupe. Les comptes *pro forma* de 1996 démontrent à suffisance l'influence du changement de méthode de consolidation de Tractebel. Le résultat courant s'est amélioré globalement de 8,1% d'un exercice à l'autre, et celui de Tractebel de 7,6%. La contribution d'Union Minière est nettement supérieure en 1997 à ce qu'elle était en 1996, bien que seul le premier semestre y ait été repris cette année: c'est dire que l'activité dans les non-ferreux a été nettement plus profitable qu'en 1996. Le redressement de Recticel est reflété par le passage à une contribution positive. Les "autres" voient leur apport négatif s'accentuer à cause d'une baisse du résultat de certaines filiales financières de la Générale; celle-ci se maintient au même niveau que l'année précédente, bien que la charge d'amortissement des écarts de consolidation se soit accrue.

L'ensemble des **charges et des produits exceptionnels** ont pratiquement doublé en 1997 par rapport à l'exercice antérieur. Ici aussi, les montants de ces rubriques dans les comptes *pro forma* 1996 correspondent à un multiple de ceux des comptes publiés.

Le bénéfice exceptionnel de 1997 s'élève à BEF 2.467 millions, soit plus de trois fois celui du *pro forma* 1996. L'analyse par nature fait ressortir l'importance des plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés (BEF 22.704 millions) et du côté des charges: les amortissements et réductions de valeur (BEF 7.586 millions), les provisions pour risques et charges (BEF 5.238 millions) et les autres charges exceptionnelles (BEF 7.775 millions).

La contribution nette de la Générale et de ses filiales financières à cette rubrique s'élève à BEF 8.465 millions. L'impact net des opérations ou événements majeurs ayant entraîné la comptabilisation de charges et produits de diverses natures peut être résumé comme suit:

1. Les cessions par la Générale de 6.000.000 d'actions Union Minière, de sa participation dans Accor et de 76.539 actions Fortis AG ont dégagé des plus-values de respectivement BEF 12.168, 2.696 et 272 millions.
2. Les cessions par le Groupe Tractebel des titres Cofira, Sipex et Coditel Suisse se sont réalisées avec des plus-values de respectivement BEF 3.741, 1.909 et 193 millions.
3. La fusion de Tractebel et de Powerfin a provoqué au niveau de la Générale, actionnaire majoritaire de la première, un gain en capital et une dilution de sa participation. La part de la Générale dans les fonds propres de l'entité fusionnée s'est révélée supérieure de BEF 79 millions à celle

qu'elle était dans Tractebel avant cette opération; ce gain en capital est un autre produit exceptionnel. L'émission d'actions Tractebel en rémunération de l'apport des actions Powerfin détenues par les minoritaires a eu pour conséquence de ramener la participation directe de la Générale dans Tractebel de 53,44 à 43,82%. Dans le cas d'une vente effective, le goodwill afférent aux titres cédés doit être extourné; dans ce cas-ci, la Générale a choisi de traiter cette dilution comme une vente de titres consolidés, bien qu'aucune cession n'ait eu lieu; cette extourne correspond à une charge de BEF 4.157 millions (c'est-à-dire 18%, obtenus en divisant 9,82 par 53,44, du goodwill existant), ce qui aura pour effet de réduire à l'avenir la dotation annuelle d'amortissement de BEF 208 millions. Plusieurs mouvements sur les actions propres de Tractebel ont eu des effets semblables dont l'impact s'élève à BEF 246 millions de charges.

4. L'évolution du résultat courant de Coficem/Sagem s'étant révélée inférieure au niveau escompté lors de la première mise en équivalence de cette participation, il a été décidé de pratiquer un amortissement exceptionnel du goodwill sur ces titres de BEF 1.221 millions. Le solde de celui-ci s'élève à 1.600 millions.
5. En raison de limitations techniques, Coditel Brabant, filiale de Tractebel, a amorti entièrement son réseau de télédistribution (BEF 601 millions).

6. Diverses dotations aux provisions pour risques et engagements ont été comptabilisées dans le Groupe Tractebel: BEF 2.080 millions pour couvrir les "risques pays" liés aux investissements à l'étranger, BEF 995 millions relatifs aux nouvelles activités dans les communications, BEF 554 millions pour un litige commercial et BEF 369 millions relatifs aux garanties données en matière de trading d'énergie aux USA.

7. Tractebel a acté une réduction de valeur sur les titres Eurotunnel à hauteur de BEF 378 millions.
8. Electrabel, lors de la restructuration de CPTE, a comptabilisé un boni en capital de BEF 646 millions et une moins-value sur cessions d'immobilisations de BEF 228 millions; la rétrocession de ses propres parts aux communes a dégagé une plus-value comptable de BEF 402 millions.
9. L'intégration globale d'Union Minière durant le 1er semestre se traduit par des dotations aux provisions pour le plan industriel, pour divers litiges et pour la restructuration de Diamant Boart (BEF 670 millions).
10. La Générale a acté des dotations aux provisions pour risques et engagements pour BEF 1.000 millions (voir commentaires sur les comptes sociaux).

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat courant			Résultat des sociétés mises en équivalence		
	1997		1996	1997		1996	1997		1996
	pro forma	publié	pro forma	publié	pro forma	publié	pro forma	publié	publié
Tractebel	384 018	344 326		47 386	44 033		1 141	703	4 856
Générale de Banque							3 535	4 347	4 347
Fortis AG							2 858	2 335	2 335
Union Minière	78 607	123 265	123 265	2 049	1 569	1 569	835	169	169
Reticel	37 231	35 061	35 061	534	-65	-65			
Coficem/Sagem							308	275	275
Autres	759	872	872	-1 900	-1 084	-1 084	0	0	1
Total	500 615	503 524	159 198	48 068	44 453	420	8 677	7 830	11 983

11. Le passage, pour Tractebel, de la mise en équivalence à l'intégration globale, a rendu nécessaire une harmonisation accrue avec les règles d'évaluation de la Générale et notamment celles relatives au traitement des écarts de consolidation. A ce titre, BEF 3.003 millions ont été pris en charge. Dans le même souci d'harmonisation des principes comptables dans les sociétés mises en équivalence (Générale de Banque et Fortis AG), des écritures analogues ont été passées dans la rubrique "résultat des sociétés mises en équivalence" (voir ci-après).

Le **résultat de l'exercice avant impôt** atteint BEF 50.535 millions, en amélioration de 11,8%.

Les **impôts** se maintiennent à un taux effectif voisin de 25,5% de ce résultat; l'écart avec le taux théorique est expliqué au § 10 B de l'Annexe.

Au niveau du **résultat des sociétés mises en équivalence**, le tableau ci-avant montre la baisse de la contribution de Tractebel entre les deux versions des comptes de 1996 qui s'explique par l'inclusion de la part d'Electrabel dans le résultat des Intercommunales dans les produits financiers (cfr. commentaires ci-avant sur cette rubrique). Les montants relatifs à Union Minière comprennent, pour 1996, la part de celle-ci dans les sociétés qu'elle a mises en équivalence au cours de cet exercice, et pour 1997, la part d'Union Minière dans les sociétés qu'elle a mises en équivalence au 1er semestre 1997, à laquelle s'ajoute la part de la Générale dans le résultat du Groupe Union Minière au second semestre 1997. Les montants de 1997 afférents à la Générale de Banque et à Fortis AG ont été influencés négativement par les écritures relatives à l'harmonisation des règles d'évaluation évoquées au point 11 des charges et des produits exceptionnels ci-dessus, et qui ont été comptabilisées uniquement dans la consolidation de la Générale. L'impact de ces charges sur la part de la Générale dans le résultat de la Générale de Banque s'élève à BEF 1.471 millions et

dans celui de Fortis AG à BEF 448 millions. Ceci explique l'écart que le lecteur pourrait trouver entre la part de la Générale dans le résultat publié par ces sociétés et le montant repris dans ce tableau.

**Le résultat net consolidé total de l'exercice s'élève à BEF 46.290 millions, dont BEF 26.964 millions reviennent aux tiers minoritaires.** La part de ceux-ci diminue par rapport à 1996 (BEF 30.350 millions), bien que le total soit en croissance, essentiellement suite à la disparition des anciens minoritaires dans Powerfin, absorbée par Tractebel.

## BILAN

Le total du bilan *pro forma* est trois fois plus élevé que celui du bilan publié en 1996. On remarque l'apparition de tiers minoritaires importants, qui globalement dépassent les intérêts du Groupe. La part relative des fonds propres totaux dans le total du passif diminue; elle est compensée par un accroissement de celle des provisions et des dettes. A l'actif, les sociétés mises en équivalence, tout en augmentant en valeur absolue, perdent de l'importance relative au profit des immobilisations corporelles.

## ACTIF

L'évolution des **écarts de consolidation** au cours de l'exercice 1997 est ventilée au § 7 de l'Annexe. Le bilan *pro forma* 1996 fait apparaître l'inclusion de ceux de Tractebel (BEF 29 des 31 milliards dus aux variations de périmètre).

Les **immobilisations corporelles** du Groupe Tractebel représentent 97,5% du total de la rubrique à la clôture de 1997, du fait qu'Union Minière n'y intervient plus. Les mouvements de 1997 sont détaillés au § 5.2 de l'Annexe.

Dans le bilan publié de 1996, Tractebel elle-même était reprise parmi les **titres mis en équivalence**; dans le *pro forma*, elle a été remplacée dans ce poste par les sociétés qu'elle mettait en équivalence; la valeur de ces dernières était de BEF 46,8 milliards plus élevée que celle de Tractebel même. Le solde à la fin de 1997 atteint BEF 200,9 milliards, en augmentation de BEF 16,6 milliards qui s'expliquent essentiellement par la mise en équivalence d'Union Minière pour BEF 10 milliards, des augmentations de capital pour BEF 5,5 milliards et un excédent des résultats de l'exercice par rapport aux dividendes perçus de BEF 4,2 milliards.

La nature et les montants des flux de l'exercice se trouvent ventilés au § 5.3 de l'Annexe.

Tractebel détenait pour BEF 58,2 milliards de titres **non consolidés** qui sont venus gonfler cette ligne du bilan *pro forma* de 1996. Au cours du présent exercice, le total a décrue de BEF 17,4 milliards, ce qui s'explique par la cession de Accor, Cofira, Sipex et diverses positions pour un total de BEF 21,9 milliards, des réductions de valeur totalisant BEF 0,7 milliard et la disparition du portefeuille d'Union Minière (BEF 4,0 milliards). Les acquisitions concernent notamment H-Power Project et Intergas par Tractebel.

A présent, les **stocks et commandes en cours** représentent un montant significatif localisé essentiellement chez Tractebel; la baisse de ces comptes d'une clôture à l'autre est due à la mise en équivalence d'Union Minière partiellement compensée par l'accroissement des stocks de Tractebel. Le même commentaire est valable pour les **créances à un an au plus**.

Les **placements de trésorerie** de Tractebel s'élevaient à BEF 14,5 milliards à la fin de 1996 et se sont accrûs de BEF 0,8 milliard en 1997. La Générale et ses filiales financières ont utilisé les surplus de trésorerie existant à la clôture de l'exercice précédent, ainsi que les importantes liquidités provenant des cessions effectuées (voir à ce sujet les commentaires sur les résultats exceptionnels consolidés ci-dessus et ceux sur les résultats sociaux et les mouvements du portefeuille de la Générale en page 71) pour rembourser dès le début de 1997 les dettes financières contractées lors de l'achat des 24,6% de Tractebel en septembre 1996. Le total des placements de trésorerie est ainsi passé d'un exercice à l'autre de BEF 40,5 à 22,8 milliards.

L'essentiel des **valeurs disponibles** au 31 décembre 1997 sont logées dans le Groupe Tractebel (BEF 18,9 sur 19,6 milliards).

## PASSIF

L'évolution détaillée des **capitaux propres du Groupe** est donnée au § 6 de l'Annexe. Le résultat de l'exercice permet de doter les réserves du Groupe d'un montant de BEF 10,9 milliards supérieur à la rémunération annuelle des actionnaires. Dans le bilan publié de 1996, les deux tiers des minoritaires y figurant étaient ceux d'Union Minière et de Sibeka qui ont disparu à la fin de 1997. Le *pro forma* 1996 fait apparaître BEF 205,3 milliards de minoritaires de Tractebel et essentiellement de ses filiales Powerfin et Electrabel; ce montant se maintient en 1997. Notons toutefois que les minoritaires de Powerfin ont glissé vers Tractebel à la suite de la fusion de ces deux sociétés.

Le plan industriel d'Union Minière avait nécessité la création d'importantes **provisions** pour pensions (BEF 4,5 milliards); la sortie de cette société de la consolidation a été compensée par la dotation complémentaire de provisions de même nature et importance par Tractebel. La plus grande part des provisions pour autres risques et charges (au total à fin 1997: BEF 101,4 milliards) est afférente au secteur de l'électricité en Belgique.

Les dettes financières constituent le poste majeur des **dettes à plus d'un an** (BEF 126,9 sur 143,9 milliards); elles ont diminué de BEF 59,2 milliards en 1997 dont respectivement BEF 38,0, 9,3 et 8,3 milliards à la Générale (remboursement de dettes, voir aussi placements de trésorerie ci-avant), chez Tractebel (désendettement d'Electrabel compensé partiellement par l'inclusion de nouvelles filiales endettées) et par la sortie du périmètre d'Union Minière.

L'ensemble des **dettes à un an au plus** reste stable: la disparition d'Union Minière et le désendettement de la Générale ont été contrebalancés par l'accroissement des dettes financières et des acomptes reçus sur commandes du Groupe Tractebel (BEF 26,8 milliards en plus).

	1997	1996 pro forma	1996 publié
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>660 307</b>	<b>667 914</b>	<b>234 434</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 051</b>	<b>3 779</b>	<b>1 636</b>
Concessions, brevets, licences	227	376	296
Fonds de commerce	1 074	1 460	711
Logiciels	219	713	580
Autres immobilisations incorporelles	1 489	1 183	2
Acomptes versés	42	47	47
<b>Ecarts de consolidation</b>	<b>50 140</b>	<b>63 185</b>	<b>35 054</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>327 289</b>	<b>326 444</b>	<b>29 975</b>
Terrains et constructions	31 025	32 719	9 795
Installations, machines et outillage	246 212	245 986	15 029
Mobilier et matériel roulant	9 091	9 375	1 568
Location-financement et droits similaires	780	962	509
Autres immobilisations corporelles	10 648	6 434	452
Immobilisations en cours et acomptes versés	29 533	30 968	2 622
<b>Immobilisations financières</b>	<b>279 827</b>	<b>274 506</b>	<b>167 769</b>
Participations mises en équivalence	200 932	184 333	137 573
Participations non consolidées	67 177	84 620	26 401
Créances	11 718	5 553	3 795
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>253 811</b>	<b>304 728</b>	<b>90 437</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>8 424</b>	<b>9 387</b>	<b>911</b>
Créances commerciales	3 505	3 562	117
Autres créances	4 919	5 825	794
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>89 602</b>	<b>107 967</b>	<b>30 244</b>
Stocks	49 974	74 619	29 519
Commandes en cours d'exécution	39 628	33 348	725
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>111 606</b>	<b>122 989</b>	<b>27 046</b>
Créances commerciales	63 101	67 216	22 520
Autres créances	48 505	55 773	4 526
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>16 823</b>	<b>40 451</b>	<b>25 935</b>
Autres placements	16 823	40 391	25 875
Actions propres	0	60	60
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>19 503</b>	<b>14 991</b>	<b>4 286</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>7 853</b>	<b>8 943</b>	<b>2 015</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>914 118</b>	<b>972 642</b>	<b>324 871</b>

	1997	1996 pro forma	1996 publié
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>	<b>395 417</b>	<b>402 158</b>	<b>196 887</b>
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>178 079</b>	<b>166 335</b>	<b>166 335</b>
Capital	58 928	58 928	58 928
Primes d'émission	42 167	42 167	42 167
Réserves	76 596	65 742	65 742
Ecarts de consolidation	2 028	2 028	2 028
Ecarts de conversion	-1 640	-2 530	-2 530
<b>Intérêts des tiers</b>	<b>217 338</b>	<b>235 823</b>	<b>30 552</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>125 780</b>	<b>118 347</b>	<b>16 004</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>124 385</b>	<b>116 471</b>	<b>15 413</b>
Pensions et obligations similaires	6 463	7 250	6 162
Charges fiscales	16	53	32
Grosses réparations et gros entretiens	16 479	16 438	616
Autres risques et charges	101 427	92 730	8 603
<b>Impôts différés</b>	<b>1 395</b>	<b>1 876</b>	<b>591</b>
<b>DETTES</b>	<b>392 921</b>	<b>452 137</b>	<b>111 980</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>143 855</b>	<b>199 304</b>	<b>56 219</b>
Dettes financières	126 930	186 137	55 189
Dettes commerciales	18	78	48
Acomptes reçus sur commandes	1 313	400	0
Autres dettes	15 594	12 689	982
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>231 883</b>	<b>235 270</b>	<b>52 081</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	22 295	17 764	6 564
Dettes financières	31 065	36 560	13 743
Dettes commerciales	47 157	51 554	14 041
Acomptes reçus sur commandes	46 320	39 578	1 025
Dettes fiscales, salariales et sociales	27 136	31 294	6 314
Autres dettes	57 910	58 520	10 394
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>17 183</b>	<b>17 563</b>	<b>3 680</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>914 118</b>	<b>972 642</b>	<b>324 871</b>

	1997	1996 pro forma	1996 publié
<b>Ventes et prestations</b>	<b>514 406</b>	<b>513 499</b>	<b>162 868</b>
Chiffre d'affaires	500 615	503 523	159 198
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	3 244	-93	1 537
Production immobilisée	4 314	2 624	568
Autres produits d'exploitation	6 233	7 445	1 565
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>496 709</b>	<b>499 917</b>	<b>162 664</b>
Approvisionnements et marchandises	216 776	229 777	107 572
Achats	223 243	227 428	104 706
Variation des stocks; (augmentation) réduction	-6 467	2 349	2 866
Services et biens divers	86 929	87 015	17 524
Rémunérations, charges sociales et pensions	126 529	122 060	29 575
Amortissements et réductions de valeur sur:			
- immobilisations incorporelles	888	495	231
- immobilisations corporelles	38 779	40 168	4 669
- écarts de consolidation	3 835	3 752	1 413
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	941	-307	51
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	13 818	9 103	-303
Autres charges d'exploitation	8 214	7 854	1 932
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>17 697</b>	<b>13 582</b>	<b>204</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>51 632</b>	<b>51 559</b>	<b>5 468</b>
Produits des immobilisations financières	41 053	42 670	1 518
Produits des actifs circulants	5 280	5 191	1 978
Autres produits financiers	5 299	3 698	1 972
<b>Charges financières</b>	<b>21 261</b>	<b>20 688</b>	<b>5 252</b>
Charges des dettes	15 883	15 241	2 229
Réductions de valeur sur actifs circulants	37	795	655
Autres charges financières	5 341	4 652	2 368
<b>Résultat financier</b>	<b>30 371</b>	<b>30 871</b>	<b>216</b>
<b>Bénéfice courant</b>	<b>48 068</b>	<b>44 453</b>	<b>420</b>

(EN MILLIONS DE BEF)



	1997	1996 pro forma	1996 publié
<b>Produits exceptionnels</b>			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	24 420	13 409	1 996
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	20	11	0
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	262	596	119
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	679	651	508
Autres produits exceptionnels	22 704	11 369	699
	755	782	670
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	21 953	12 665	2 093
Réductions de valeur sur immobilisations financières	7 585	964	197
Provisions pour risques et charges exceptionnels	749	2 208	79
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	5 238	-249	179
Autres charges exceptionnelles	606	713	308
	7 775	9 029	1 330
<b>Résultat exceptionnel</b>	2 467	744	-97
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	50 535	45 197	323
<b>Impôts sur le résultat</b>	-12 921	-11 456	-358
<b>Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées</b>	37 614	33 741	-35
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	8 676	7 829	11 983
Résultats en bénéfice hors Intercommunales*	8 683	7 885	12 039
Résultats en perte	-7	-56	-56
<b>Bénéfice consolidé</b>	46 290	41 570	11 948
<b>Part des tiers dans le résultat</b>	26 964	30 350	728
<b>Part du Groupe dans le résultat</b>	19 326	11 220	11 220

\* voir commentaires sur les résultats financiers

Page 49



### AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Affectation de la part du Groupe	19 326	11 220	11 220
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	-10 854	-3 030	-3 030
	-8 472	-8 190	-8 190
Affectation de la part des tiers	26 964	30 350	728
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-5 475	-8 953	-303
	-21 489	-21 397	-425

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

(EN MILLIONS DE BEF)	<b>1997</b>	<b>1996</b>	<b>1995</b>
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat net consolidé part du Groupe	19 326	11 220	9 205
Résultat net consolidé part des tiers	26 312	729	277
Résultat réservé des sociétés mises en équivalence	-4 865	-6 124	-5 287
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	38 600	5 037	6 038
Dotations aux amortissements sur écarts de consolidation	3 686	1 472	1 120
Extournes d'amortissements relatifs à des rubriques financières du fonds de roulement	2	-83	-115
Réductions de valeur sur immobilisations financières et autres créances à plus d'un an	491	-39	161
Autres charges (produits) exceptionnels sans incidence sur la trésorerie	12 077	-332	128
Dotations aux (reprises ou utilisations de) provisions pour risques et charges	18 307	-561	4 287
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-22 055	-401	-5 136
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>91 881</b>	<b>10 918</b>	<b>10 678</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-7 360	5 696	-8 671
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	7 421	-213	61
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation</b>	<b>91 942</b>	<b>16 401</b>	<b>2 068</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-40 894	-6 568	-5 162
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 223	-350	-476
Acquisitions de nouvelles sociétés	-1 186	-235	-4 568
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-7 267	-55 970	-983
Achats d'actions non consolidées	-9 063	-1 061	-845
Transfert de placements de trésorerie en titres de participation	-431		
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-8 537	-3 480	-882
<b>Total des acquisitions</b>	<b>-68 601</b>	<b>-67 664</b>	<b>-12 916</b>
Cessions d'immobilisations corporelles	1 244	262	1 675
Cessions d'immobilisations incorporelles	52	47	0
Cessions totales de sociétés du Groupe	0	43	4 834
Cessions partielles de participations consolidées	21 870	0	1 036
Cessions d'actions non consolidées	21 252	11 373	447
Transfert de titres de participations en placements de trésorerie	0	3 574	0
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	2 875	957	4 909
<b>Total des cessions</b>	<b>47 293</b>	<b>16 256</b>	<b>12 901</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement</b>	<b>-21 308</b>	<b>-51 408</b>	<b>-15</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	8 144	0	25
Sommes payées aux actionnaires à la suite d'un remboursement de capital	0	0	-5
Subsides en capital	18	-25	35
Nouveaux emprunts	22 526	45 155	8 532
Remboursements d'emprunts	-75 531	-2 773	-7 437
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires	-8 197	-8 162	-8 070
Dividendes versés par les filiales intégrées globalement aux Tiers	-21 510	-451	-977
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement</b>	<b>-74 550</b>	<b>33 744</b>	<b>-7 897</b>
<b>Variation de la trésorerie hors actions propres diminuée des dettes bancaires à court terme</b>			
Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	14 467	15 730	21 574
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	10 551	14 467	15 730
<b>Variation de la situation nette de trésorerie</b>	<b>-3 916</b>	<b>-1 263</b>	<b>-5 844</b>

Ce tableau a été établi selon le prescrit du SFAS 95; les flux de trésorerie de l'exploitation sont obtenus par la méthode indirecte.

La Générale n'ayant plus le contrôle d'Union Minière n'a pu obtenir de celle-ci, à la clôture de l'exercice, les informations détaillées sur les flux de trésorerie. Pour la réalisation du tableau ci-contre, il a été considéré qu'Union Minière a été mise en équivalence au 1er janvier au lieu du 1er juillet 1997.

**Globalement** la situation nette de trésorerie a diminué de BEF 3,9 milliards durant l'exercice. La marge brute d'autofinancement et le solde des opérations d'exploitation se sont élevés tous deux à BEF 91,9 milliards dont les opérations d'investissement ont absorbé BEF 21,3 milliards, laissant un solde intermédiaire de BEF 70,6 milliards. Les opérations de financement ont dépassé ce dernier essentiellement à cause d'importants remboursements d'emprunts.

#### Opérations d'exploitation

Le résultat réservé des sociétés mises en équivalence (BEF 4,9 milliards) provient de la compensation entre la part des filiales intégrées dans le résultat généré par ces sociétés associées en 1997 (BEF 43,0 milliards) et les dividendes qu'elles ont perçus en 1997 (BEF 38,1 milliards). Les montants afférents aux Intercommunales mises en équivalence par Electrabel qui s'élèvent respectivement à BEF 33,9 et 33,5 milliards en prennent la plus grande part. Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles sont en grande partie actées par le Groupe Tractebel (BEF 37,1 sur un total de 38,6 milliards). Les amortissements des écarts de consolidation de BEF 3,7 milliards se répartissent entre le Groupe Tractebel, la Générale et Recticel (respectivement BEF 1,9, 1,6 et 0,2 milliards). Les autres charges et produits exceptionnels (BEF 12,1 milliards) comprennent notamment les gains et pertes en capital, les effets de l'harmonisation des principes comptables (cfr. commentaires du résultat exceptionnel consolidé) ainsi que les extournes et amortissements

exceptionnels de goodwill. Les mouvements sur les provisions (BEF 18,3 milliards) trouvent leur origine essentiellement dans le Groupe Tractebel (BEF 17,4 milliards); il s'agit notamment des provisions pour le secteur électrique, pour les pensions et pour les risques pays.

La variation du besoin en fonds de roulement a consommé BEF 7,4 milliards de trésorerie d'exploitation; elle est pratiquement compensée par l'impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement. L'une et l'autre de ces rubriques sont profondément influencées par l'entrée dans la consolidation de Tractebel et la sortie d'Union Minière.

En matière d'investissement, le total des acquisitions s'élève à BEF 68,6 milliards et celui des cessions à BEF 47,3 milliards; la trésorerie a par conséquent baissé de BEF 21,3 milliards à ce titre. Les investissements corporels et incorporels sont localisés dans les Groupes Tractebel et Recticel (respectivement BEF 40,3 et 1,8 milliards); les centrales électriques représentent BEF 28 milliards du total de Tractebel. Les compléments de participation dans des sociétés consolidées correspondent principalement à des achats de titres Tractebel et à la souscription de nouveaux titres Fortis AG par la Générale (BEF 1,1 et 3,5 milliards) et, par Tractebel, d'achats de titres Electrabel et Dunamenti (BEF 1,4 et 1,0 milliards). Tractebel prend aussi à son compte l'essentiel des achats de titres non consolidés (BEF 9,1 milliards) qui concernent entre autres H-Power, Intergas, Jindal Power, Bruxelles Energie et Prime Transcommunication. Les rubriques des cessions comprennent pour ce qui est des participations consolidées (BEF 21,9 milliards) essentiellement les 6 millions d'actions Union Minière et pour ce qui est des actions non consolidées (BEF 21,3 milliards): Accor, Cofira et Sipex.

Enfin dans le volet "opérations de financement", on relève une augmentation de capital de BEF 8,1 milliards de CPTE (Groupe Tractebel) souscrite par la SPE (tiers minoritaires). Les nouveaux emprunts (BEF 21,0 milliards) ont été contractés essentiellement par la même CPTE et par American Tractebel. Quant aux remboursements d'emprunts, qui s'élèvent à BEF 75,5 milliards, ils ont été effectués par la Générale (BEF 38 milliards du crédit bancaire syndiqué) et par le Groupe Tractebel (BEF 33,6 milliards) où Distigaz et CPTE se sont fortement désendettés. En 1997 les tiers minoritaires ont perçu BEF 21,5 milliards de dividendes des nombreuses et diverses sociétés dans lesquelles ils ont investi aux côtés des filiales du Groupe. Il s'agit surtout de Tractebel, d'Electrabel et accessoirement de Finoutremer et de Genfina.

NB : Sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'Annexe sont exprimés en millions de BEF.

### **§ 1 CRITERES D'APPLICATION DES MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

### **§ 2 PERIMETRE**

#### **§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale**

Dénomination, Siège et Pays	Pourcentage d'intérêt en	
	1997	1996
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
CEDEE, Bruxelles - B	100,00	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B	100,00	100,00
CIG-Intersys Group, Bruxelles - B	68,37	68,47
Finoutremer, Bruxelles - B	56,41	55,16
Agricom, Bruxelles - B	53,56	52,38
Chanic, Bruxelles - B	31,55	20,86
Recticel, Bruxelles - B	69,88	69,95
Recticel Comfortschaum, Bexbach - D	69,88	69,95
Recticel, Kesteren - NL	69,88	69,95
Schlarrafia, Bochum - D	69,88	69,95
Recticel UK ,Afreton - GB	69,88	69,95
Recticel Foam Corp., Laporte - USA	69,88	69,95
Recticel Holdnoord, Kesteren - NL	69,88	69,95
Centre de Coordination Recticel, Bruxelles - B	69,88	69,95
Recticel JCI Formschaum, Espelkamp - D	69,88	69,95
RUS Inc., Wilmington - USA	69,88	69,95
Genfina, Bruxelles - B	60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L	100,00	100,00
GIF, Rotterdam - NL	100,00	100,00
GIF, Curaçao - NA	100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B	100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH	100,00	100,00

**§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)**

Dénomination, Siège et Pays	Pourcentage d'intérêt en	1997	1996
Tractebel, Bruxelles - B		<b>48,93</b>	-
American Tractebel, New York - USA		<b>48,93</b>	-
Coditel, Bruxelles - B		<b>38,88</b>	-
Datatrak, Bruxelles - B		<b>38,65</b>	-
Distrigaz, Bruxelles - B		<b>20,37</b>	-
Dunamenti, Szazhalombatta - H		<b>36,08</b>	-
Electrabel, Bruxelles - B		<b>19,52</b>	-
Groupe Fabricom, Bruxelles - B		<b>48,93</b>	-
CPTE, Bruxelles - B		<b>17,69</b>	-
Rineau, Nantes - F		<b>47,42</b>	-
Union Minière, Bruxelles - B		-	<b>50,16</b>
Union Minière France, Bagnolet - F		-	<b>50,16</b>
Union Minière SF, Bruxelles - B		-	<b>50,08</b>
Sogem, Bruxelles - B		-	<b>50,00</b>
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX		-	<b>26,80</b>
Metalrame, Avellino - I		-	<b>50,16</b>
KMZM, Machelen - B		-	<b>49,50</b>
Asturienne Penamet, Pantin - F		-	<b>50,16</b>
Sibeka, Bruxelles - B		-	<b>27,33</b>
Syndiaco, Tortola - BVI		-	<b>27,33</b>
Syndianed, Vianen - NL		-	<b>27,33</b>
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B		-	<b>27,14</b>
Diamant Boart SA, Bruxelles - B		-	<b>27,33</b>
Sibinter, Luxembourg - L		-	<b>27,33</b>
UFI, Liège - B		<b>99,98</b>	<b>99,98</b>

**§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale**

Générale de Banque, Bruxelles - B	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Banque Belgo-Zaïroise, Bruxelles - B	<b>16,86</b>	<b>16,54</b>
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	<b>13,31</b>	<b>13,38</b>
Eurolease, Bruxelles - B	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Generale Bank & Co, Cologne - D	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Generale Bank Nederland, Rotterdam - NL	<b>29,72</b>	<b>29,93</b>
Fimagest, Paris - F	<b>24,39</b>	<b>24,39</b>

**§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale (suite)**

Dénomination, Siège et Pays	Pourcentage d'intérêt en	
	1997	1996
Fortis AG, Bruxelles - B	19,31	19,29
AG 1824, Bruxelles - B	9,65	9,64
Amev/VSB 1990, Utrecht - NL	9,65	9,64
CGER Banque, Bruxelles - B	7,24	4,81
CGER Assurances, Bruxelles - B	7,24	4,81
CI, Bruxelles - B	7,19	4,73
Caifor, Barcelone - E	4,83	4,82
AG 1990 NL, Utrecht - NL	19,31	19,29
Coficem, Paris - F	20,00	20,00
Sagem, Paris - F	8,24	8,15
Sat, Paris - F	6,49	6,14
Tractebel, Bruxelles - B	-	59,20
CIB, Bruxelles - B	14,97	18,11
Rineau, Nantes - F	-	57,38
Groupe Fabricom, Bruxelles - B	-	59,20
CPTE, Bruxelles - B	-	15,60
Coditel, Bruxelles - B	-	47,04
American Tractebel, New York - USA	-	36,21
Powerfin, Bruxelles - B	-	36,21
Distrigaz, Bruxelles - B	-	24,65
Electrabel, Bruxelles - B	-	17,38
Union Minière, Bruxelles - B	25,22	-
Union Minière France, Bagnolet - F	25,22	-
Union Minière SF, Bruxelles - B	25,01	-
Sogem, Bruxelles - B	25,14	-
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	13,47	-
Metalrame, Avellino - I	25,22	-
KMZM, Machelen - B	25,22	-
Asturienne Penamet, Pantin - F	25,21	-
Sibeka, Bruxelles - B	19,83	-

### § 2.3 Relevé des sociétés

Les deux listes ci-avant ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1997 : 291 intégrations globales, 35 intégrations proportionnelles et 1.361 mises en équivalence. Pour l'exercice précédent ces nombres étaient respectivement de 202, 8 et 845.

L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence, dont une grande part a un poids relativement peu important, présenterait un faible intérêt pour le lecteur. Le relevé de toutes ces sociétés est déposé à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; il peut aussi être obtenu sur simple demande à la Direction de la Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

### § 2.4 Sociétés non consolidées

Filiales non consolidées par la Générale, car non significatives:

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, (en liquidation) Tokyo - J
- Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège - B  
en liquidation:
  - De Coene, Courtrai - B
  - Belgatel, Bruxelles - B.

Société associée qui n'est pas mise en équivalence par la Générale, car l'inclusion ne serait pas significative: Société Espace Léopold, Bruxelles - B.

Les listes exhaustives des filiales non consolidées, globalement ou proportionnellement, et des sociétés associées non mises en équivalence au niveau des

filiales et sous-filiales contiennent 541 noms. Comme la plupart de ces sociétés s'y trouvent du fait de leur taille insignifiante, l'insertion de ces listes dans le présent rapport n'apporterait aucune information digne d'intérêt pour le lecteur. Ces relevés sont joints aux documents déposés à la Banque Nationale de Belgique; ils peuvent aussi être obtenus directement à la Direction de la Communication de la Générale.

### § 2.5 Modifications de l'exercice

#### A. Au niveau de la Générale:

Changements de méthode de consolidation:

Tractebel, dont la Générale avait pris le contrôle de droit à la fin de septembre 1996, n'avait pu, pour des raisons techniques, être consolidée par intégration globale au 31 décembre 1996. Cette méthode a été appliquée à partir du 1er janvier 1997.

Comme il est expliqué dans le rapport de gestion du Groupe, dans celui concernant la Générale elle-même et dans les commentaires sur les comptes sociaux, la Générale a vendu, au milieu de l'exercice 1997, 6 millions d'actions Union Minière. Le pourcentage de contrôle sur cette société est ainsi tombé à 25,22%. Depuis cette cession la Générale considère qu'elle a perdu le pouvoir de contrôle sur Union Minière. La composition du Conseil d'administration a été modifiée; les administrateurs représentant la Générale ne détiennent pas la majorité des sièges. Union Minière est devenue société associée à partir du 1er juillet 1997; elle a été transférée de la rubrique des entreprises liées vers celle des entreprises avec lien de participation. Dès lors elle est mise en équivalence dans les comptes consolidés de la Générale à partir de cette date.

#### B. Au niveau des filiales et des sociétés associées, les principales variations de leur périmètre sont:

##### • Tractebel:

- 37 entrées dont: Rosen, Dunamenti, Enersur, Electropacifico, Colbun, Tractebel Andes, United Waste, Lancashire Waste Service, Alvey Europe;
- 13 sorties dont: Powerfin, CPTE, Coditel Suisse, Gallet, Outilage Armor et CGTR.

##### • Recticel:

- entrées: Greiner Schaumstoff, Greiner Schaumstofftechnik.

##### • Union Minière:

- entrées: VM Zinc Denmark, VM Zinc Polska.

##### • Générale de Banque:

- entrées: Alpha Int. Investments, FP Consult et GPG;
- sorties: filiales africaines de la Belgolaise.

##### • Fortis AG

- entrées: près de 700 sociétés dont une centaine du Groupe MeesPierson;
- sorties: une cinquantaine de sociétés.

**§ 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES  
NON CONSOLIDÉES DANS LESQUELLES  
LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%**

Au niveau de la Générale, les sociétés significatives concernées sont:

Société Espace Léopold et Belfin.

Au niveau de:

Tractebel: Petrofina et Stadtwerke Bremen

Le lecteur pourra trouver les informations requises sur ces entreprises dans le point V de l'Annexe aux comptes sociaux de chacune des sociétés détentrices.

**§ 4 RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES**

**Retraitements et éliminations**

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

**Gains ou pertes d'intérêts**

Un gain ou une perte est constatée en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital.

Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation actifs.

**Conversion des actifs et passifs libellés en devises**

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisées dans le compte de résultats.

**Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères**

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Ecarts de conversion" des fonds propres consolidés.

**Date de clôture**

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments: 20 à 50 ans (linéaire);
- Equipements et mobilier: 3 à 10 ans (linéaire ou dégressif);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique: 5 à 20 ans (linéaire ou dégressif).

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

## **Ecart de première consolidation et écarts d'acquisition**

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société.

Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réévaluation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments.

L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Ecart de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

## **Immobilisations financières**

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition frais accessoires inclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains

produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité.

En Electrabel, les stocks de combustibles fossiles sont évalués à fin de mois à un prix moyen unique suivant une formule recommandée par le Comité de Contrôle de l'Électricité et du Gaz.

En Synatom, les entrées en stocks des combustibles nucléaires sont évalués au coût d'acquisition et les sorties sont évaluées sur base des coûts moyens du stock par catégorie de matières, et ce, conformément aux règles approuvées par le Comité de Contrôle de l'Électricité et du Gaz.

Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

## **Commandes en cours d'exécution**

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement.

Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "dégagement du bénéfice à l'avancement des travaux".

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition.

En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

## **Placements de trésorerie**

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en remplacement temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés, si ces dernières sont inférieures à la première.

## **Provisions pour pensions**

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

En ce qui concerne les plans de retraite complémentaire qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, ils font l'objet de provisions, calculées en fonction de la dette actuarielle, sauf pour le secteur électrique en Belgique, dont le contexte réglementaire et conventionnel actuel a comme conséquence que les charges de pension sont acceptées par l'"affectation de la recette" du secteur.

## **Impôts sur les sociétés**

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintégrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se reverseront.

La méthode dite "du report variable" est appliquée, c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté. A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seuls les soldes nets d'impôts différés passifs et, parmi les soldes actifs, ceux dont la récupération est certaine (carry back), sont maintenus au bilan.

## § 5 5.1 Etat des immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	435	1 214	837	10	47	2 543
• Mutations						
- Variations de périmètre	-64	1 402	-397	2 399	0	3 340
- Acquisitions	67	274	138	676	42	1 197
- Production immobilisée	16	0	8	0	0	24
- Cessions	-1	-3	-1	-1	-48	-54
- Mises hors d'usage	-21	-71	-84	-159	0	-335
- Transferts	-42	2	47	0	0	7
- Ecarts de conversion	6	4	0	124	1	135
- Sous-total des mutations	-39	1 608	-289	3 039	-5	4 314
• A la clôture de l'exercice	396	2 822	548	3 049	42	6 857
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	139	503	257	8		907
• Mutations						
- Variations de périmètre	32	1 138	36	1 229		2 435
- Dotations de l'exercice	39	176	98	437		750
- Reprises	0	0	1	0		1
- Cessions	-1	0	-1	0		-2
- Mises hors d'usage	-21	-71	-84	-159		-335
- Transferts	-20	2	22	0		4
- Ecarts de conversion	1	0	0	45		46
- Sous-total des mutations	30	1 245	72	1 552		2 899
• A la clôture de l'exercice	169	1 748	329	1 560		3 806
<b>C. Valeur comptable nette</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	296	711	580	2	47	1 636
• A la clôture de l'exercice	227	1 074	219	1 489	42	3 051

## 5.2 Etat des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financements et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>							
• A l'ouverture de l'exercice	20 710	53 885	5 704	784	2 582	2 622	86 287
<b>• Mutations</b>							
- Variations de périmètre	22 191	581 909	32 473	696	7 087	43 707	688 063
- Acquisitions	1 450	5 782	1 933	101	2 137	25 376	36 779
- Production immobilisée	39	336	1	0	2	3 775	4 153
- Apport	2	0	0	0	-2	0	0
- Cessions	-765	-1 831	-941	-11	-53	-17	-3 618
- Mises hors d'usage	-194	-413	-1 179	-13	-76	0	-1 875
- Transferts	1 622	45 067	1 461	-85	2 122	-45 908	4 279
- Ecarts de conversion	237	4 799	81	10	901	-22	6 006
- Sous-total des mutations	24 582	635 649	33 829	698	12 118	26 911	733 787
• A la clôture de l'exercice	45 292	689 534	39 533	1 482	14 700	29 533	820 074

Page 59

## B. Amortissements et réductions de valeur

• A l'ouverture de l'exercice	10 915	38 856	4 136	275	2 130	56 312
<b>• Mutations</b>						
- Variations de périmètre	2 413	368 599	25 203	586	906	397 707
- Dotations de l'exercice	1 454	32 322	3 076	199	818	37 869
- Reprises	-9	-10	0	0	0	-19
- Apport	1	0	0	0	-1	0
- Cessions	-247	-1 045	-766	-6	-46	-2 110
- Annulations	-194	-413	-1 179	-13	-76	-1 875
- Transferts	-114	4 656	-81	-344	94	4 211
- Ecarts de conversion	48	357	53	5	227	690
- Sous-total des mutations	3 352	404 466	26 306	427	1 922	436 473
• A la clôture de l'exercice	14 267	443 322	30 442	702	4 052	492 785

## C. Valeur comptable nette

• A l'ouverture de l'exercice	9 795	15 029	1 568	509	452	2 622	29 975
• A la clôture de l'exercice	31 025	246 212	9 091	780	10 648	29 533	327 289

### 5.3 Etat des immobilisations financières

#### A. Participations mises en équivalence

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		137 573
• Mutations		
- Variations de périmètre	53 034	
- Gains/pertes d'intérêt	-2	
- Augmentation de capital	5 544	
- Remboursement de capital	-16	
- Dividendes mis en distribution	-38 211	
- Résultat généré durant l'exercice	42 436	
- Acquisitions	111	
- Cessions	-800	
- Autres mouvements	116	
- Ecarts de conversion	1 147	
- Sous-total des mutations	63 359	
• Valeur à la clôture de l'exercice	200 932	

#### B. Titres non consolidés

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	34 684	8 283
• Mutations		
- Variations de périmètre	44 192	1 185
- Acquisitions	9 063	0
- Cessions	-14 689	-1 700
- Dotations	0	688
- Reprises	0	-227
- Ecarts de conversion	1 890	85
- Transferts et autres mouvements	-1 007	-1 358
- Sous-total des mutations	39 449	-1 327
• A la clôture de l'exercice	74 133	6 956
	Valeur comptable nette	Valeur estimative boursière
• A l'ouverture de l'exercice	26 401	28 777
• A la clôture de l'exercice	67 177	109 076

#### C. Crédances

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	4 846	1 051
• Mutations		
- Variations de périmètre	370	-111
- Additions et acquisitions	8 117	0
- Dotations et reprises	0	29
- Remboursements et cessions	-451	-65
- Ecarts de conversion	244	25
- Annulation	0	0
- Transferts et autres mouvements	-481	-2
- Sous-total des mutations	7 799	-124
• A la clôture de l'exercice	12 645	927
	Valeur comptable nette	
• A l'ouverture de l'exercice	3 795	
• A la clôture de l'exercice	11 718	

## § 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de consolidation	Ecarts de conversion	Total
<b>• Au 31 décembre 1996</b>	<b>70 601 069</b>	<b>58 928</b>	<b>42 167</b>	<b>65 742</b>	<b>2 028</b>	<b>-2 530</b>	<b>166 335</b>
<b>• Mutations :</b>							
- Variations de change					890	890	
- Résultat généré en 1997				19 326		19 326	
- Dividendes 1997 décrétés				-8 472		-8 472	
<b>• Au 31 décembre 1997</b>	<b>70 601 069</b>	<b>58 928</b>	<b>42 167</b>	<b>76 596</b>	<b>2 028</b>	<b>-1 640</b>	<b>178 079</b>

N.B. Lors du rapprochement, opéré en 1990, entre Groupe AG et AMEV pour constituer le Groupe Fortis, celui-ci a adopté des principes comptables qui lui sont propres. Ils diffèrent sur plusieurs points de ceux de la Générale; ainsi Fortis déduit des capitaux propres les goodwill dégagés sur les acquisitions, alors que la Générale les active et les amortit, et Fortis procède à chaque clôture à la réévaluation des immobilisations corporelles et financières, ce que la Générale ne fait pas. Selon l'arrêté royal du 6 mars 1990, il n'est pas obligatoire de procéder à l'uniformisation des évaluations des actifs et des passifs d'une société associée mise en équivalence. Toutefois, dans ce cas, il doit en être fait mention dans l'annexe. Afin d'éclairer le lecteur sur l'ampleur des divergences entre les fonds propres publiés par Fortis AG et ceux repris pour les besoins de la consolidation de la Générale, on trouvera ci-après l'évolution de ces données et l'analyse de cet écart au cours de 1997. En 1990 l'écart originel net découlant du rapprochement susdit s'élevait à BEF 13.679 millions. Depuis lors, la Générale a fait varier les fonds propres qu'elle utilise par l'addition du résultat et la soustraction des dividendes. Notons toutefois que la Générale avait tenu compte de l'impact de l'application par Fortis AG de l'art. 17 de la 3e directive européenne concernant l'assurance-vie (cfr. rapport annuel 1996 de la Générale, p. 58).

	31/12/96	Variations 1997	31/12/97
Fonds propres de Fortis AG tels que publiés	102 913	42 570	145 483
Fonds propres de Fortis AG utilisés par la Générale	100 131	28 917	129 048
<b>Ecart total</b>	<b>2 782</b>	<b>13 653</b>	<b>16 435</b>
qui s'explique par :			
Ecart originel de 1990	13 679		13 679
Ecarts de conversion	-2 025	2 670	645
Goodwill déduits des capitaux propres	-22 220	-6 812	-29 032
Réévaluation d'actifs	12 607	17 953	30 560
Autres mouvements	741	-158	583
<b>Quote-part de la Générale dans l'écart total (19,3%)</b>	<b>537</b>	<b>2 635</b>	<b>3 172</b>

## § 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Valeur comptable nette		Ecarts positifs	Ecarts négatifs
• A l'ouverture de l'exercice		35 054	2 028
• Mutations			
- Variations de périmètre		30 981	0
- Dotations aux amortissements		-10 684	0
- Pertes et gains d'intérêts		-4 315	0
- Acquisitions		2 201	0
- Cessions		-341	0
- Ecarts de conversion		235	0
- Transfert d'un poste à un autre		-2 945	0
- Autres mouvements		-46	0
- Sous-total des mutations		15 086	0
• A la clôture de l'exercice		50 140	2 028

## § 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS

Valeur comptable nette	Pensions et obliga-tions similaires	Charges fiscales	Grosses réparations et gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différés	Total
• A l'ouverture de l'exercice	6 162	32	616	8 603	591	16 004
• Mutations						
- Variations de périmètre	-3 766	-15	15 554	77 690	991	90 454
- Dotations	4 260	1	4 552	22 267	377	31 457
- Utilisations	-387	0	-4 244	-7 232	-55	-11 918
- Reprises	-8	0	0	-709	-511	-1 228
- Transferts	206	-2	0	707	0	911
- Ecarts de conversion	-4	0	1	101	2	100
- Sous-total des mutations	301	-16	15 863	92 824	804	109 776
• A la clôture de l'exercice	6 463	16	16 479	101 427	1 395	125 780

## § 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN

### Ventilation par échéance

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts subordonnés	53	250	199	217	1 825	0	33	2 577
Emprunts obligataires non subordonnés	13	13 069	868	1 000	12 604	0	0	27 554
Dettes de location-financements et assimilées	120	88	76	74	203	52	0	613
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 204	7 345	9 323	9 509	42 805	124	0	77 310
Autres emprunts	22	981	124	1 246	16 503	0	0	18 876
Sous-total des dettes financières	8 412	21 733	10 590	12 046	73 940	176	33	126 930
Dettes commerciales	16	1	0	0	1	0	0	18
Acomptes reçus sur commandes	1 037	225	41	0	10	0	0	1 313
Autres dettes*	498	538	263	234	13 905	0	13	15 451
<b>Total</b>	<b>9 963</b>	<b>22 497</b>	<b>10 894</b>	<b>12 280</b>	<b>87 856</b>	<b>176</b>	<b>46</b>	<b>143 712</b>

\* sans les subsides en capital s'élevant à BEF 143 millions.

## § 10 A. Effectif moyen du personnel occupé

### 1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				Total
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	
Belgique	7 535	20 088	2 542	1 911	32 076
France	2 838	1 879	880	72	5 669
Reste de l'Europe	8 085	2 400	315	144	10 944
Amérique	867	569	95	77	1 608
Asie	69	40	7	13	129
<b>Total</b>	<b>19 394</b>	<b>24 976</b>	<b>3 839</b>	<b>2 217</b>	<b>50 426</b>

2. Entreprises mises en équivalence : 81.217 personnes.

## B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réel

Charge fiscale théorique:	50.535 x 0,4017 =	20 300
Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)		-489
Quotité des plus-values non imposables		-6 229
Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables		-1 158
Effet du déficit de l'exercice		695
Ecarts de taux dus aux taux d'imposition étrangers		-6
Eléments imposés sur d'autres bases		-8 268
Amortissements non déductibles		5 968
Déductions pour investissements		-21
Déductions et réintégrations diverses		2 129
Charge fiscale réelle en compte de résultats		12 921

**§ 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	<b>1997</b>	<b>1996</b>
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	212	7 262
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	90 087	5 809
Garanties constituées par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre	287	296
Garanties requises	6 290	570
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe	3	4
Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations *	113 560	101 938
Marchés à terme:		
- Marchandises	8 724	18 076
- Devises	15 028	39 004
- Options	0	9 516
- Swaps	71 433	34 407
- Autres	0	641
Total	95 185	101 644
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	0	5 304
Droits et engagements divers	0	2 434

\* Les engagements d'acquisition contiennent les warrants puts Tractebel émis par la Générale à la fin de la période de maintien du cours de Bourse de l'action Tractebel. Cet engagement est valorisé au prix d'exercice du put (BEF 14.500, montant unitaire divisé par 5 depuis la division du titre le 29 mai 1997) multiplié par le nombre d'actions Tractebel qui n'étaient pas dans le portefeuille de la Société Générale de Belgique S.A., soit un montant total de BEF 97.260 millions.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.

## LITIGES

**Recticel** est engagée depuis des années dans plusieurs litiges concernant notamment la pollution et la démilitarisation d'un terrain à Balen (Belgique) et une contestation des ex-cadres de PRB. Pour cette dernière, la Cour du Travail de Bruxelles a débouté les demandeurs confirmant ainsi le jugement rendu en première instance. Ce dossier est clôturé. Une étude approfondie sur la pollution du terrain de Balen a reçu un accueil favorable de l'OVAM; Recticel prépare un projet d'assainissement qui, en cas d'approbation, pourrait aboutir à l'exécution des travaux dès 1998. Le litige avec l'Etat belge au sujet de la démilitarisation n'a connu aucun développement judiciaire en 1997. Par contre, les travaux de démilitarisation entrepris pour le compte de l'Etat et de PRB par une société spécialisée ont été clôturés. La société Balini assume aujourd'hui l'entièreté de ses prérogatives de propriétaire de ce site de 350 hectares.

Plasteurop, sous-filiale française de Recticel, est confrontée à divers sinistres touchant sa production de panneaux polyuréthane/polyester entre 1990 et 1992. Les assureurs, qui contestent leur couverture, ont été attrait aux différentes causes et des expertises sont en cours. Quoique le montant total des dommages réclamés ne puisse encore être chiffré exactement, Recticel considère que les dédommagements qui seront finalement attribués aux propriétaires de bâtiments sinistrés, pourront tous être, si la responsabilité de Plasteurop est finalement retenue, couverts par l'intervention des assureurs.

L'Office National des Pensions (ONP) est en litige depuis 1977 avec l'entrepreneur et plusieurs de ses sous-traitants, dont Chamebel, concernant des malfaçons apparues dans un mur-rideau placé à la Tour du Midi à Bruxelles qui abrite l'ONP. Chamebel ayant fait faillite en 1992, après de multiples restructurations et changements d'actionnaires, divers intervenants à ces dernières opérations, parmi lesquels Recticel, sont à présent concernés par ce litige.

Plusieurs sociétés du groupe **Union Minière** sont confrontées à des problèmes anciens de pollution de terrains. Pour les terrains sis en Flandre, Union Minière a conclu un accord-cadre avec les autorités régionales pour une durée de 10 ans en vue de les assainir. Union Minière France est toujours en négociations avec la DRIRE au sujet des sites de Calais et Auby.

Dans son litige avec l'ONSS, **Electrabel** a accepté une proposition de transaction pour un montant couvert en grande partie par les provisions constituées. Une régularisation éventuelle des cotisations du 1er semestre 1995 ne devrait pas atteindre un montant très significatif si la solution est analogue à la transaction susdite. A la suite de la clôture du dossier ONSS, le fisc a repris son enquête et a envoyé des avertissements-extraits de rôle complémentaires qu'Electrabel conteste en grande partie. Le risque nucléaire justifie la constitution de provisions très substantielles reprises au bilan; elles concernent le démantèlement des centrales et le stockage des déchets. En 1997 Electrabel a signé une convention avec l'ONDRAF en vue de lui transférer la propriété des déchets radioactifs.

Les Conseils d'administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés. Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques plus en détail et donne une indication sur l'impact maximal possible.

## PENSIONS

Cfr. Principes comptables p. 57.

## § 12 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI N'ONT PAS ETE CONSOLIDEES

Ces informations sont omises car elles ne revêtent qu'une importance négligeable au regard de l'image fidèle et leurs collecte et traitement n'auraient pu être effectués sans frais disproportionnés.

## § 13 INTERETS DES DIRIGEANTS

- a) Montant global des rémunérations et pensions allouées aux Administrateurs :  
Total : BEF 135,1 millions
- b) Nombre d'actions nominatives de la Générale détenues par les Administrateurs : 412
- c) Aucun Administrateur n'a été impliqué dans des transactions inhabituelles effectuées par la Société Générale de Belgique

- d) Aucun prêt n'a été accordé à, ni aucune garantie constituée au profit d'un Administrateur
- e) Il n'existe pas de plans d'intéressement des dirigeants dans le capital de la Générale.

## § 14 VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En %	1997	1996
Belgique	74	45
France	7	15
Autres pays de l'UE	11	29
Autres pays d'Europe	3	1
Amérique	4	6
Asie	1	4
	100	100

## § 15 AUTRES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les autres charges exceptionnelles d'un montant total de BEF 7.775 millions comprennent essentiellement :

- la prise en charge par la Générale de l'extourne du goodwill sur Tractebel correspondant à la dilution subie lors de la fusion Tractebel-Powerfin et des opérations sur actions propres de Tractebel (BEF 4.403 millions),
- une partie de l'harmonisation des règles d'évaluation de Tractebel avec celles de la Générale (BEF 1.292 millions),
- divers ajustements du 1er semestre des charges liées au plan industriel de Union Minière (BEF 730 millions).

Les autres produits exceptionnels (BEF 501 millions) concernent les gains en capital de la Générale sur l'O.P.E. d'Union Minière sur Sibeka, sur la fusion Tractebel-Powerfin et sur l'augmentation de capital de la Générale de Banque.

**RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS CLOTURES LE 31 DECEMBRE 1997  
PRÉSENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE S.A.**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société Générale de Belgique S.A., pour l'exercice se clôturent le 31 décembre 1997, dont le total du bilan s'élève à BEF 914.118 millions et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé, part du groupe, de BEF 19.326 millions. Ces comptes comprennent plusieurs filiales significatives de droit belge ou de droit étranger dont le contrôle a été confié à d'autres réviseurs. Dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons obtenu leur attestation de la contribution de ces filiales à l'ensemble consolidé.

**Attestation sans réserve des comptes consolidés**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes consolidés en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des

estimations comptables significatives faites par le groupe ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 1997 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats consolidés du groupe en conformité avec les dispositions légales et réglementaires qui les régissent, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

**Attestations et informations supplémentaires**

Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Nous renvoyons le lecteur aux commentaires et au paragraphe 2 de l'Annexe qui expliquent le changement de méthode de consolidation de Tractebel et l'insertion de comptes 1996 pro forma dans lesquels Tractebel est intégrée globalement. Dans ces conditions, il s'ensuit que l'exception dont nous avions fait état dans notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1996 ne se justifie plus dans notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1997.

Le 27 mars 1998.

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

DELOITTE & TOUCHE  
Réviseurs d'Entreprises, SC C  
Représentée par Claude POURBAIX

PRICE WATERHOUSE  
Réviseurs d'Entreprises, SC C  
Représentée par Robert PEIRCE

COMPTES

Les grandes opérations effectuées durant l'exercice sous revue sont en relation étroite avec l'acquisition, en septembre 1996, de la majorité (61,39%) dans Tractebel par la reprise des 24,6% d'actions détenues par Electrafina et Royale Belge, pour un prix global de BEF 49,6 milliards, acquisition financée par des crédits bancaires.

A l'occasion de la fusion entre Tractebel et sa filiale Powerfin, qui diluait sa participation dans la première, la Générale a acquis en Bourse un complément de 0,44% de titres afin d'en conserver le contrôle de droit.

En vue de réduire l'endettement bancaire né de la susdite acquisition, la Générale a procédé à diverses cessions importantes d'actifs. Ainsi, elle a successivement vendu la totalité de sa participation dans Accor, pour BEF 13,6 milliards avec un bénéfice de BEF 2,7 milliards, 6 millions d'actions Union Minière, pour BEF 19,5 milliards qui ont laissé un boni global net de BEF 11,9 milliards, et les 880.000 actions Arbed transférées en placements de trésorerie à la fin de 1996. Elle a aussi reclassé plusieurs participations dans ses filiales financières pour BEF 3,6 milliards.

Avec une participation de 50,16% dans Union Minière, la Générale y exerçait jusqu'à la mi-1997 un contrôle de droit. La vente des 6 millions d'actions Union Minière combinée avec la création de nouvelles actions de cette société, à l'occasion de l'échange partiel des titres Sibeka encore aux mains du public, a eu comme conséquence de réduire ce pourcentage à 25,22%. Dès lors, la Générale ne détient plus le contrôle sur la gestion de ce groupe; elle n'y exerce plus qu'une influence notable.

Le bon comportement boursier de l'action Arbed a incité les souscripteurs des obligations émises en juin 1996 par GIF Luxembourg à échanger la totalité de celles-ci avant le 15 décembre 1997, date de leur échéance, contre 550.000 actions Arbed. Les 330.000 actions logées en placements de trésorerie restantes ont été vendues sur le marché. Arbed ayant conclu une alliance stratégique avec le sidérurgiste espagnol Aceralia dans le cadre de la privatisation de celui-ci, alliance qui en fait son partenaire industriel, la raison d'être de LGA, créée en 1993 pour trouver un nouveau partenaire à l'Arbed avait disparu. LGA a par conséquent été liquidée, chacun des actionnaires, l'Etat luxembourgeois et la Générale, récupérant son apport de base, c'est-à-dire 440.000 actions Arbed. L'ensemble de ces opérations a dégagé près de BEF 3,6 milliards de liquidités et un boni de BEF 101 millions. La Générale détenait, au 31 décembre 1997, 9,45% du capital d'Arbed et 10,38% des droits de vote.

La Générale a souscrit à l'augmentation de capital de Fortis AG pour BEF 3,5 milliards.

A l'occasion de son 175e anniversaire, la Générale a organisé ou soutenu diverses manifestations plus amplement décrites en pages 20 et 21.

Dans le prolongement des orientations prises l'an dernier, elle poursuit le programme d'adaptation de ses logiciels et de ses procédures administratives pour utiliser dès que possible l'euro dans sa gestion journalière et pour la publication de ses comptes.

**CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE S.A.**

	<b>1997</b>	<b>1996</b>	<b>1995</b>	<b>1994</b>	<b>1993</b>
<b>Résultats (en millions de BEF)</b>					
Bénéfice net courant	7 820	5 016	5 819	4 565	4 534
(dont dividendes des participations)	(7 951)	(6 985)	(6 754)	(5 399)	(6 290)
Bénéfice net exceptionnel	14 820	1 286	1 098	2 499	18 391
Bénéfice net	22 640	6 302	6 917	7 064	22 925
<b>Bilan (en millions de BEF)</b>					
Immobilisations financières dont:	166 911	180 557	152 721	148 359	132 476
Participations intégrées globalement	97 560	39 041	54 650	53 538	49 517
Participations mises en équivalence	61 819	122 274	66 034	60 700	54 385
Autres participations	6 862	18 514	30 547	32 583	27 008
Valeur comptable des participations	166 241	179 829	151 230	146 821	130 911
Valeur estimative des participations (1)	320 600	282 104	219 141	196 634	195 002
Capitaux propres	146 670	132 574	134 531	135 872	136 958
Dettes à plus d'un an	541	38 541	578	615	653
Fonds de roulement	-18 745	-9 384	-16 972	-10 434	6 526
<b>Nombre d'actions et capitalisation boursière</b>					
Nombre émis au 31.12	70 601 069	70 601 069	70 601 069	70 601 069	64 182 790
Nombre sur base jouissance entière	70 601 069	70 601 069	70 601 069	70 601 069	61 680 838
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	239 338	175 797	173 679	152 498	169 443
<b>Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)</b>					
Bénéfice net	321	89	98	100	336
Dividende brut	120	116	116	114	104
Dividende net	90	87	87	85	77
Capitaux propres	2 081	1 882	1 906	1 925	1 940
Cours en Bourse: plus haut	3 865	2 590	2 475	2 636	2 477
plus bas	2 435	2 220	1 805	2 025	1 714
31.12	3 390	2 490	2 460	2 160	2 400
<b>Ratios</b>					
Rentabilité: ( $\frac{\text{bénéfice net}}{\text{capitaux propres (3)}}$ )	17,1%	4,7%	5,1%	5,2%	18,9%
Endettement: ( $\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres}}$ )	0,4%	29,0%	0,4%	0,5%	0,5%
Rendement brut: ( $\frac{\text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$ )	3,5%	4,7%	4,7%	5,3%	4,3%
Return boursier: ( $\frac{\text{variation de cours + dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$ )	30,0%	6,0%	20,0%	-6,3%	46,3%

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres.

(2) Nombre total d'actions multiplié par le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles.

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

**PAIEMENT DU DIVIDENDE**

Si l'assemblée générale approuve l'affectation du résultat qui lui est proposée, il sera payé à partir du 27 mai 1998, aux porteurs des 70.601.069 parts de réserve, contre remise du coupon n° 41, un dividende brut de BEF 120, soit BEF 90 nets, contre respectivement BEF 116 et 87 l'année précédente. L'actionnaire qui remet à l'encaissement conjointement les coupons n° 41 de la part de réserve et du strip VVPR touchera un dividende net de BEF 102, grâce à la réduction du précompte mobilier de 25 à 15%.

**SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE**

**Le résultat de l'exercice 1997 atteint BEF 22.640 millions contre BEF 6.302 millions pour l'exercice précédent; comme le montre la ventilation ci-dessous, les résultats courant et exceptionnel s'améliorent l'un et l'autre.**

Résultat	1997	1996	écart
Courant	7 820	5 016	+2 804
Exceptionnel	14 820	1 286	+13 534
Net	22 640	6 302	+16 338

La progression du résultat courant de 1997 est amplifiée par le recul enregistré en 1996 comme le montre aussi le tableau comparatif de la page 69. Le résultat courant de ces deux derniers exercices a été influencé significativement, en positif en 1997 et en négatif en 1996, par plusieurs opérations non récurrentes.

Parmi les charges et les produits courants, les dividendes constituent le poste le plus significatif; les dividendes perçus sur les immobilisations financières passent de BEF 6.985 à 7.950 millions. L'augmentation de BEF 965 millions au total est due essentiellement aux progrès enregistrés par les participations dans Tractebel (BEF 1.824 millions), Générale de Banque (BEF 290 millions) et Fortis AG (BEF 183 millions), partiellement compensés par la baisse des dividendes provenant d'autres participations. Pour Tractebel, le dividende unitaire a été relevé de 4%, mais c'est surtout le rachat de 24,6% des actions Tractebel, effectué en septembre 1996, qui a fait passer le dividende perçu sur cette participation de BEF 1.878 à 3.702 millions. L'augmentation du montant afférent à la Générale de Banque est due aux 439.402 actions nouvelles souscrites en octobre 1996, bien plus qu'à l'accroissement

du dividende unitaire, alors que pour Fortis AG, c'est l'explication inverse qui prévaut. Du fait de la cession, en février 1997, de la participation dans Accor et, en octobre et décembre 1996, de celle dans Elf, la Générale n'a plus perçu en 1997 les BEF 377 et 241 millions que lui avaient respectivement procurés ces actions durant l'exercice précédent. Le Centre de Coordination "Générale" a versé en 1997 un dividende de BEF 107 millions, soit BEF 491 millions de moins qu'en 1996, et Tanks n'a pas répété le paiement d'un dividende de BEF 175 millions effectué en 1996. Arbed a décrété un dividende unitaire de LUF 36 contre 63 en 1996; cette diminution, combinée au transfert en placements de trésorerie de 880.000 actions logées en 1996 en immobilisations financières, a réduit le revenu de ce poste de BEF 69 millions.

L'ensemble des autres résultats financiers courants s'est amélioré de BEF 1.783 millions, passant d'un solde négatif de BEF 1.062 millions à un solde positif de BEF 721 millions. Le solde négatif des intérêts perçus et payés s'est accru de BEF 103 millions pour atteindre BEF 841 millions: en effet, bien que l'endettement net à la fin de 1997 soit nettement plus favorable qu'à la clôture précédente, les charges nettes d'intérêts afférentes à cet endettement ont été plus lourdes au cours du premier semestre 1997 que pendant le dernier trimestre 1996 (lire aussi ci-après les commentaires sur les postes du bilan et sur l'endettement). Parmi les autres charges et produits financiers, les montants les plus significatifs concernent les reprises de réductions de valeur (BEF 287 millions) et les plus-values sur réalisation (BEF 1.178 millions) d'actifs circulants. Ces deux rubriques comprennent respectivement BEF 264 et 870 millions relatifs à la cession en 1997 de 880.000 actions Arbed; ces actions avaient fait l'objet, en 1996, d'une réduction de valeur de BEF 577 millions après leur transfert en placements de trésorerie. Ces opérations ne sont pas récurrentes mais ont toutefois un impact sur le résultat courant de chacun des deux exercices, en raison du classement comptable de ces actifs. Le solde des bénéfices et des pertes de change est négatif de BEF 50 millions en 1997 alors qu'il était positif de BEF 100 millions pour l'année précédente.

Les dépenses, non récurrentes, afférentes au 175e anniversaire de la société et à la préparation de l'introduction de l'euro mises à part, les charges courantes nettes restent globalement stables.

Le bénéfice exceptionnel est un multiple de celui des trois années précédentes (cfr. tableau de la

page 69) et est proche de celui de 1993, année de la vente de la participation dans CBR.

La rubrique de loin la plus importante des résultats exceptionnels est celle des plus-values sur réalisation d'immobilisations financières (BEF 17.688 millions); on y relève des plus-values relatives à la cession à des tiers de 6 millions d'actions Union Minière (BEF 14.732 millions), de près de 3 millions d'actions Accor (BEF 1.899 millions) et de 76.539 actions Fortis AG (BEF 358 millions). La cession intra-groupe de 5.160.191 actions Recticel à CEDEE et de 388.752 actions Gif Luxembourg à Sogenbel a dégagé des plus-values de respectivement BEF 625 et 358 millions. Des reprises de réductions de valeur ont été enregistrées sur la vente susmentionnée des actions Accor et Recticel (BEF 796 et 128 millions) ainsi que lors de l'inventaire de fin d'année sur les participations en CEDEE, Sogenbel et Gif Curaçao (BEF 482, 112 et 80 millions respectivement). La moins-value sur réalisation d'immobilisations financières de BEF 805 millions est attribuable à la liquidation de LGA, et des réductions de valeur de BEF 2.500 et 206 millions ont été comptabilisées sur les participations en Union Minière et Union Seas. Après une longue période de léthargie, plusieurs risques, aux imbrications très complexes, potentiellement importants mais difficilement chiffrables, se sont ravivés cette année; bien qu'aucun de ces dossiers ne paraisse proche du dénouement, la probabilité de survenance de ces risques n'est plus négligeable; le Conseil d'administration a, en conséquence, estimé raisonnable d'acter des dotations aux provisions d'un total de BEF 1 milliard.

**BILAN**

La politique vigoureuse de désendettement menée au cours de l'exercice a eu comme conséquence de réduire le total du bilan de BEF 21 milliards; rappelons qu'en 1996, il avait augmenté de BEF 35 milliards à la suite de l'investissement complémentaire dans Tractebel. Le mouvement le plus significatif des grandes rubriques du bilan est, cette année, la contraction des dettes de BEF 36 milliards.

Les participations logées en immobilisations financières passent de BEF 179.829 à 166.241 millions, soit une diminution de BEF 13.588 millions, résultant des mouvements suivants: acquisitions pour BEF 8.066 millions, cessions, exprimées en valeur d'acquisition,

pour BEF 21.724 millions, transferts et autres mouvements pour BEF 1.062 millions; les réductions de valeur ont fait l'objet de dotations totalisant BEF 2.706 millions et de reprises et annulations pour BEF 3.838 millions. Après avoir acquis de CEDEE 60.632 actions ordinaires et 842.724 actions VVPR Union Minière, la Générale a, au milieu de l'année, cédé à un consortium bancaire, en vue de leur reclassement auprès d'investisseurs institutionnels, 6.000.000 d'actions ordinaires Union Minière. Après avoir cédé en février 1997 près de 2,9 millions d'actions Accor à SBC Warburg, la Générale a vendu en Bourse le solde - 100.000 titres - de cette participation; elle s'est défaite par la même voie de 76.539 actions Fortis AG. L'ensemble de ces cessions à des tiers a permis de récolter BEF 33,6 milliards et de réduire d'autant le recours aux crédits bancaires obtenus lors de l'acquisition de 24,6% de Tractebel en septembre 1996. La Générale a vendu, en septembre, 25% de Recticel à CEDEE. En décembre, elle a repris 990 des 1.000 actions Sogenbel détenues par GIF Luxembourg et a vendu à Sogenbel la quasi-totalité des actions GIF Luxembourg qu'elle-même détenait; elle a ensuite souscrit intégralement l'augmentation de capital de BEF 200 millions de Sogenbel. Union Seas a procédé à un remboursement partiel de son capital à hauteur de BEF 320 millions. Ces opérations effectuées par la Générale avec ses filiales financières lui ont permis d'améliorer sa situation de trésorerie de BEF 3,6 milliards. Après la fusion de Tractebel et de Powerfin, l'action Tractebel a été divisée par 5; afin de limiter la dilution de sa participation consécutive à cette fusion, la Générale a acquis en Bourse 238.330 actions Tractebel et 81.000 actions Powerfin, et a repris à Sogenbel 19.999 actions Tractebel pour un montant total de BEF 1.175 millions. La clôture de la liquidation de LGA a fait revenir dans le portefeuille de la Générale les 440.000 actions Arbed qu'elle y avait apportées lors de la création de LGA en 1993; cette liquidation s'est soldée par un mali de BEF 805 millions. A l'occasion de l'augmentation de capital de Fortis AG en février 1997, la Générale a souscrit 612.974 actions; en décembre, elle a souscrit 162.864 actions supplémentaires par exercice de warrants. Des réductions de valeur ont été actées à la fin de l'exercice sur certains lots d'actions Union Minière (BEF 2.500 millions), sur la participation en Union Seas (BEF 206 millions); des reprises de réductions de valeur ont été enregistrées sur diverses filiales financières pour BEF 674 millions. Du fait de la perte de la majorité des droits dans Union Minière, cette société a été

transférée dans les immobilisations financières des entreprises liées à celles avec lien de participation.

Les principaux mouvements du portefeuille s'énumèrent comme suit:

#### Entrées

Souscription de :

775.838 actions ordinaires Fortis AG  
300 actions IT Partners A  
199 actions Hypo-G

Achat de:

258.329 actions Tractebel  
81.000 actions Powerfin  
18.480 actions Sogenbel  
60.632 actions ordinaires Union Minière  
842.724 actions VVPR Union Minière

Répartition de liquidation:

440.000 actions Arbed

Division et échange du titre:

28.984.568 actions nouvelles Tractebel

Transfert des placements de trésorerie:

42.650 actions ordinaires Union Minière  
15.933 actions Finoutremer

#### Sorties

Vente de:

6.862.589 actions Recticel  
6.000.000 actions ordinaires Union Minière  
2.988.582 actions Accor  
76.539 actions ordinaires Fortis AG  
389.000 actions GIF Luxembourg  
181 actions privilégiées Sybreta

Echange de:

81.000 actions Powerfin

Les placements de trésorerie s'étaient accrus exceptionnellement à la clôture précédente à cause du transfert dans cette rubrique des 880.000 actions Arbed dont la cession était envisagée, et d'un surplus momentané de trésorerie provenant de la gestion des emprunts bancaires conclus lors de l'acquisition des 24,6% de Tractebel en septembre 1996. A la fin de 1997, ils retombent de BEF 8,3 à 0,5 milliards, un niveau comparable à celui d'avant 1996.

Comme il avait déjà été indiqué dans le rapport annuel précédent, les 25.700 actions propres, acquises en 1996 pour un montant de BEF 60 millions, ont été cédées en Bourse en février 1997 avec une plus-value de BEF 11 millions. D'un total

de BEF 2.879 millions au 31 décembre 1996, les actions et parts reviennent à BEF 177 millions du fait essentiellement de la sortie des actions Arbed susmentionnées, dont 550.000 actions ont été échangées contre les obligations émises par GIF Luxembourg et échéant le 15 décembre 1997, et le solde, 330.000 actions, a été vendu graduellement en Bourse; ces cessions ont laissé un profit de BEF 1.134 millions. La bonne tenue de la Bourse au cours de l'exercice a incité les gestionnaires de ce portefeuille à réaliser en 1997 plus de positions qu'au cours des années précédentes et donc à en réduire le volume. Les dépôts à terme s'élevaient à BEF 5.415 millions à la fin de 1996; cet excédent de trésorerie, exceptionnel et temporaire, a été utilisé pour réduire à la première échéance de 1997 les dettes financières à un an au plus.

Les fonds propres s'accroissent de près de 11% pour atteindre BEF 146,7 milliards suite à l'affectation aux réserves de BEF 14.081 millions. De ceux-ci, BEF 1.111 millions, soit les bénéfices enregistrés sur les cessions intra-groupe citées ci-dessus et, de ce fait, considérés comme non distribuables tant que les actifs cédés resteront la propriété du Groupe, ont été imputés aux réserves indisponibles. A la fin de 1996, il existait une réserve indisponible de BEF 60 millions correspondant à la valeur d'acquisition de 25.700 actions propres; à la suite de la vente de celles-ci en février 1997, cette réserve pour actions propres a été extournée.

La rubrique des provisions pour risques et charges affiche un solde de BEF 1.559 millions, soit BEF 837 millions de plus qu'un an auparavant; cette variation est la résultante des dotations (BEF 1.148 millions; voir ci-dessus le commentaire sur le résultat), des utilisations à hauteur de BEF 225 millions et des reprises pour BEF 86 millions.

Les cessions d'actifs largement décrites ci-dessus ont permis de rembourser BEF 38 milliards de dettes à plus d'un an envers les établissements de crédit; il s'agit des crédits syndiqués conclus lors de l'acquisition en septembre 1996 des 24,6% de Tractebel. Elles ont permis de rembourser également BEF 6 milliards des mêmes crédits bancaires à terme fixe classés dans les dettes à un an au plus. Une sous-rubrique de celles-ci, les "autres dettes" s'est accrue de plus de BEF 8 milliards du fait d'un financement plus important auprès du Centre de Coordination "Générale".

	1997	1996
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>166 976 501</b>	<b>180 620 673</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>65 274</b>	<b>63 987</b>
Mobilier et matériel roulant	65 274	63 987
<b>Immobilisations financières</b>	<b>166 911 227</b>	<b>180 556 686</b>
Entreprises liées	98 589 767	114 830 275
Participations	98 069 434	114 294 936
Créances	520 333	535 339
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	65 396 459	60 081 469
Participations	65 396 459	60 081 469
Autres immobilisations financières	2 925 001	5 644 942
Actions et parts	2 774 854	5 452 194
Créances et cautionnements en numéraire	150 147	192 748
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>2 464 424</b>	<b>9 919 073</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>807 262</b>	<b>700 517</b>
Autres créances	807 262	700 517
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>1 004 935</b>	<b>752 903</b>
Créances commerciales	143 454	48 842
Autres créances	861 481	704 061
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>516 905</b>	<b>8 354 321</b>
Actions propres	0	60 156
Autres placements	516 905	8 294 165
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>74 029</b>	<b>74 213</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>61 293</b>	<b>37 119</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>169 440 925</b>	<b>190 539 746</b>

	1997	1996
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>146 670 394</b>	<b>132 573 680</b>
<b>Capital</b>	<b>58 928 523</b>	<b>58 928 523</b>
Capital souscrit	58 928 523	58 928 523
<b>Primes d'émission</b>	<b>42 749 561</b>	<b>42 749 561</b>
<b>Réserves</b>	<b>44 953 581</b>	<b>30 873 008</b>
Réserve légale	5 892 852	5 892 852
Réserves indisponibles	1 110 729	60 156
1. Pour actions propres	0	60 156
2. Autres	1 110 729	0
Réserves immunisées	4 870 000	4 870 000
Réserves disponibles	33 080 000	20 050 000
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>38 729</b>	<b>22 588</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFERES</b>	<b>1 559 329</b>	<b>722 464</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 559 329</b>	<b>722 464</b>
Autres risques et charges	1 559 329	722 464
<b>DETTES</b>	<b>21 211 202</b>	<b>57 243 602</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>541 137</b>	<b>38 541 137</b>
Dettes financières	400 000	38 400 000
Emprunts obligataires non subordonnés	400 000	400 000
Autres emprunts	0	38 000 000
Autres dettes	141 137	141 137
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>20 421 489</b>	<b>18 115 547</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0	36 711
Dettes financières	3 152	6 000 018
Etablissements de crédit	3 152	6 000 018
Dettes commerciales	148 256	143 775
Fournisseurs	148 256	143 775
Dettes fiscales, salariales et sociales	203 471	169 035
Impôts	111 291	82 074
Rémunérations et charges sociales	92 180	86 961
Autres dettes	20 066 610	11 766 008
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>248 576</b>	<b>586 918</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>169 440 925</b>	<b>190 539 746</b>

**COMPTÉ DE RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DÉCEMBRE**

**CHARGES**

(EN MILLIERS DE BEF)

	<b>1997</b>	<b>1996</b>
<b>Charges des dettes</b>	1 190 543	1 028 577
<b>Autres charges financières</b>	443 874	190 247
<b>Services et biens divers</b>	556 448	408 423
<b>Rémunérations, charges sociales et pensions</b>	355 676	302 845
<b>Charges diverses courantes</b>	77 386	97 393
<b>Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	21 782	22 009
<b>Réductions de valeur</b>	2 721 453	1 260 694
sur immobilisations financières	2 705 899	571 027
sur actifs circulants	15 554	689 667
<b>Provisions pour risques et charges</b>	923 365	163 693
<b>Moins-values sur réalisation</b>	809 283	371 922
d'immobilisations incorporelles et corporelles	143	113
d'immobilisations financières	805 337	349 284
d'actifs circulants	3 803	22 525
<b>Charges exceptionnelles</b>	92 429	97 154
<b>Impôts</b>	40 489	20 000
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	22 640 132	6 302 199
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29 872 860</b>	<b>10 265 156</b>
<b>Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>22 640 132</b>	<b>6 302 199</b>

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

(EN MILLIERS DE BEF)

<b>Affectation aux capitaux propres</b>	<b>14 080 573</b>	<b>0</b>
A la réserve légale	0	0
Aux autres réserves	14 080 573	0
<b>Résultat à reporter</b>	<b>38 729</b>	<b>22 588</b>
Bénéfice à reporter	38 729	22 588
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>8 543 418</b>	<b>8 259 034</b>
Rémunération du capital	8 472 128	8 189 724
Administrateurs	47 992	46 012
Autres allocataires: Fonds de mécénat	23 298	23 298

## PRODUITS

(EN MILLIERS DE BEF)

	1997	1996
<b>Produits des immobilisations financières</b>	<b>7 989 062</b>	<b>7 058 748</b>
Dividendes	7 950 874	6 985 376
Intérêts	38 188	73 372
<b>Produits des actifs circulants</b>	<b>331 395</b>	<b>207 283</b>
<b>Autres produits financiers</b>	<b>502 081</b>	<b>397 159</b>
<b>Produits des services prestés</b>	<b>123 387</b>	<b>101 030</b>
<b>Autres produits courants</b>	<b>60 538</b>	<b>62 193</b>
<b>Reprises de réductions de valeur</b>	<b>1 899 151</b>	<b>529 568</b>
sur immobilisations financières	1 611 735	473 692
sur actifs circulants	287 416	55 876
<b>Reprises de provisions pour risques et charges</b>	<b>86 500</b>	<b>727 404</b>
<b>Plus-values sur réalisation</b>	<b>18 868 397</b>	<b>1 114 406</b>
d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 943	451
d'immobilisations financières	17 687 591	941 262
d'actifs circulants	1 177 863	172 693
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 408</b>	<b>67 365</b>
<b>Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales</b>	<b>10 941</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>29 872 860</b>	<b>10 265 156</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(EN MILLIERS DE BEF)

<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>22 662 720</b>	<b>6 341 779</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	22 640 132	6 302 199
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	22 588	39 580
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>1 939 843</b>
Prélèvement sur les réserves disponibles	0	1 939 843

**III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	134 436
Mutations de l'exercice:	
Acquisitions y compris la production immobilisée	24 423
Cessions et désaffections	-25 623
Au terme de l'exercice	133 236
c. Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	70 449
Mutations de l'exercice:	
Actés	21 782
Annulés à la suite de cessions et désaffections	-24 269
Au terme de l'exercice	67 962
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	65 274

**IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Entreprises		
	Liées	Avec un lien de participation	Autres
<b>I. Participations, actions et parts</b>			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	124 157 083	61 668 159	5 900 401
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions	4 356 600	5 644 552	300 497
Cessions et retraits	-9 511 639	-12 531 917	-2 752 837
Transferts d'une rubrique à une autre	-13 220 633	13 220 633	0
Au terme de l'exercice	105 781 411	68 001 427	3 448 061
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	9 862 147	1 511 690	448 207
Mutations de l'exercice:			
Actées	205 898	2 500 001	0
Reprises car excédentaires	-801 022	-795 711	0
Annulées à la suite de cessions et retraits	-1 555 046	-686 012	0
Au terme de l'exercice	7 711 977	2 529 968	448 207
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	0	75 000	0
Mutation de l'exercice	0	0	225 000
Au terme de l'exercice	0	75 000	225 000
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	98 069 434	65 396 459	2 774 854
<b>2. Crédits</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	535 339	0	192 748
Mutations de l'exercice:			
Additions	0	0	15 877
Remboursements	-15 693	0	-73 571
Réductions de valeur reprises	0	0	15 002
Différences de change	687	0	91
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	520 333	0	150 147
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	310 000	0	0

## V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement Nombre	%	par filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)
<b>A. Participations dans des entreprises liées</b>							
Belgatel (en liq.), Bruxelles TVA 430-510-348	ord.	2 140 000	100,00		31.12.96	BEF	65 430
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Électrique et Electronique, Bruxelles TVA 427-337-062	ord.	312 656	99,99	0,01	15.12.97	BEF	2 562 129
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles TVA 427-646-274	ord.	1 699 977	100,00		31.12.97	BEF	8 184 164
CIG-Intersys Group, Bruxelles TVA 434-292-952	ord.	605 000	55,00		31.12.97	BEF	27 541
De Coene (en liq.), Courtrai TVA 405-327-861	ord.	81 250	22,39	77,26	31.12.97	BEF	-652 056
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles TVA 403-227-218	ord.	721 126	56,41		31.12.97	BEF	4 974 400
Genfina, Bruxelles TVA 435-084-986	ord.	3 660	60,00	40,00	30.06.97	BEF	6 283 583
"GIF", Curaçao, Antilles Néerlandaises	ord.	4 013	100,00		31.12.97	NLG	130 052
"GIF", Luxembourg	ord.	1 000	0,25	99,75	31.12.97	BEF	809 586
"GIF", Rotterdam, Pays-Bas	ord.	10 000	100,00		31.12.97	NLG	769
Recticel, Bruxelles TVA 405-666-668	ord. priv.  VVPR	5 832 546 6 455 389  40 569	44,90	24,99	31.12.97	BEF	7 150 854
Société Espace Léopold, Bruxelles TVA 435-890-977	act. "A"	3 320	16,60	33,40	31.12.96	BEF	282 809
Société d'investissement du Bassin Liégeois, Liège TVA 450-953-889	ord. parts fondateur	41 599 0 41 599	100,00  50,00		31.12.96	BEF	419 556
Société Générale de Belgique, Japan C° Ltd (en liq.), Tokyo, Japon	ord.	500	100,00		31.12.97	JPY	15 048
Sogenbel, Bruxelles TVA 436-443-877	ord.	49 980	99,98	0,02	30.06.97	BEF	230 987
"TCI" Tanks Consolidated Investments Nassau, Bahamas	Cat. B	255 000 000	100,00		31.12.97	BEF	250 200
Tractebel, Bruxelles TVA 403-239-886	ord.	36 455 289	43,15	7,56	31.12.96	BEF	83 389 836
Union Financière et Industrielle "UFI", Liège TVA 402-305-601	ord.	4 998 541	99,98		31.12.97	BEF	-239 766
Union Seas Inc., Baltimore, USA	ord.	18 395	100,00		31.12.97	USD	479
							-2 693

**V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)**

Dénomination et siège	Espaces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
		directement Nombre	%	par filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net

**B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation**

ARBED, Luxembourg	ord.	926 297	9,45		31.12.97	LUF	56 962 000	2 712 000
"BELFIN" Compagnie Belge pour le financement de l'industrie, Bruxelles								
TVA 420-479-855	ord. lib. 25%	100 000	10,00	13,00	31.12.97	BEF	563 776	39 945
Coficem, Paris, France	ord.	787 324	20,00		31.12.96	FRF	629 679	29 469
Fortis AG, Bruxelles	ord.	8 099 820	19,31		31.12.97	BEF	125 886 334	3 771 116
TVA 403-249-586								
Générale de Banque, Bruxelles								
TVA 403-199-702	ord.	4 833 410	29,24	0,34	31.12.97	BEF	103 213 571	10 553 036
"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne, Portugal	ord. de PTE 1000	85 907	1,72	0,87	31.12.96	PTE	52 863	695 658
Union Minière, Bruxelles	ord.	4 652 366						
TVA 401-574-852	VVPR	1 806 204	25,22		31.12.97	BEF	34 821 599	3 547 373

**C. Principaux autres titres du portefeuille**

Amorim Investimentos E Participacoes Lourosa, Portugal	act. PTE 1000	3 865 788	7,93		31.12.96	PTE	71 877 678	21 202 375
Brussels Airport Terminal Cy, Bruxelles								
TVA 433-137-365	ord.	52 501	6,56		31.12.96	BEF	4 006 745	843 737
Fibelpar, Charleroi	ord.	6 780 430						
TVA 414-752-204	VVPR	441 654						
	priv.	5 493	5,51	11,81	30.06.97	BEF	29 501 275	3 641 545
Flanders Expo, Gand								
TVA 427-328-649	ord.	100	1,32	3,95	31.12.96	BEF	882 510	57 471
IT Partners	ord.	300	10,62					
Nivelinvest, Court-Saint-Etienne								
TVA 430-636-943	ord."B"	3 000	10,00	6,67	30.06.97	BEF	109 112	43 661
Sambrinvest, Charleroi								
TVA 427-908-867	ord."B"	1 500	7,50	7,50	30.06.97	BEF	314 833	27 352
Siparex Participations, Fribourg, Suisse	ord."A"	5 990	1,86		31.03.97	CHF	6 639	194

**VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	176 905	2 878 701
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	178 505	2 880 301
Montant non appelé	-1 600	-1 600
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:	340 000	5 415 464
• d'un mois au plus	340 000	5 415 464

**VII. COMPTES DE REGULARISATION**(EN MILLIERS DE BEF)  
Exercice

Charges à reporter	2 451
Intérêts courus non échus	58 842

**VIII. ETAT DU CAPITAL**

	Montants (EN MILLIERS DE BEF)	Nombre d'actions
<b>A. Capital social</b>		
<b>1. Capital souscrit</b>		
• Au terme de l'exercice précédent	58 928 523	
• Au terme de l'exercice	58 928 523	
<b>2. Représentation du capital</b>		
<b>2.1. Catégories d'actions</b>		
Parts de réserve	58 928 523	70 601 069
<b>2.2. Actions nominatives ou au porteur</b>		
Nominatives	52 810 116	
Au porteur	17 790 953	
<b>C. Actions propres détenues par:</b>	<b>Montant du capital détenu (EN MILLIERS DE BEF)</b>	<b>Nombre correspondant d'actions</b>
• la société elle-même	0	0
• ses filiales	0	0
<b>E. Capital autorisé non souscrit</b>	<b>45 000 000</b>	
<b>G. La structure de l'actionnariat de la Société Générale de Belgique</b> se trouve reproduite au point XXII ci-après.		

**IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice
Provisions pour engagements	46 247
Provisions pour risques divers	1 513 082

**X. ETAT DES DETTES**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
<b>A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle</b>			
Dettes financières			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	400 000	0
Autres dettes	0	0	141 137
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>	<b>141 137</b>

	Exercice
<b>C. Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	
1. Impôts	
b) Dettes fiscales non échues	51 291
c) Dettes fiscales estimées	60 000
2. Rémunerations et charges sociales	
b) Autres dettes salariales et sociales	92 180

**XI. COMPTES DE REGULARISATION**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice
Charges à imputer	32 310
Intérêts courus non échus	51 271
Produits à reporter	164 995

**XII. RESULTATS D'EXPLOITATION**

(EN MILLIERS DE BEF, SAUF C.1. ET G.2. a ET b)

	Exercice	Exercice précédent
<b>C.1. Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>		
a) Nombre total à la date de clôture	86	88
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	85,1	84,7
c) Nombre effectif d'heures prestées	129 450	139 232
<b>C.2. Frais de personnel</b>		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	240 567	190 138
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	76 503	74 609
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	26 823	26 615
d) Autres frais de personnel	6 802	5 557
e) Pensions	4 981	5 926
<b>E. Provisions pour risques et charges</b>		
Constitutions	81 000	220 000
Utilisations et reprises	-86 616	0
<b>F. Autres charges d'exploitation</b>		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	77 386	97 393
<b>G. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>		
1) Nombre total à la date de clôture	0	0
2) a. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0,1	0,1
b. Nombre effectif d'heures prestées	262	67
c. Frais pour l'entreprise	206	46

**XIII. RESULTATS FINANCIERS**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice	Exercice précédent
<b>A. Autres produits financiers</b>		
Différences de change	20 601	58 015
Ecarts de conversion des devises	89	109 339
Intérêts et primes sur instruments financiers	418 200	146 770
Commissions et produits divers	63 192	83 035
<b>C. Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées	15 554	689 666
Reprises	-287 416	-55 875
<b>D. Autres charges financières</b>		
Provisions à caractère financier		
• Constituées	9 124	54 551
• Utilisées et reprises	-46 730	-16 945
Différences de change	64 610	62 512
Ecarts de conversion des devises	6 387	4 998
Intérêts et primes sur instruments financiers	320 031	53 586
Commissions et charges diverses	52 845	69 452

Page 83

**XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice
<b>A.I. Impôts sur le résultat de l'exercice</b>	
a) Impôts et précomptes dus ou versés	40 489
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	270 343
c) Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	-269 854
	40 000
<b>B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé</b>	
Déduction de revenus définitivement taxés	7 034 000
Réductions de valeur et moins-values sur actions non déductibles	3 515 000
Plus-values et reprises de réductions de valeur sur actions non taxables	20 298 000
Provisions taxables et dépenses diverses non admises	927 000

**XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte:		
1. à l'entreprise (déductibles)	7 379	24 819
2. par l'entreprise	35 501	44 923
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:		
1. précompte professionnel	141 300	125 796
2. précompte mobilier	832 132	919 599

**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Exercice
<b>Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers</b>	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	1 079 551
<b>Engagements importants d'acquisition d'immobilisations</b>	
Divers "puts" émis Il s'agit des warrants puts Tractebel (voir commentaires du §11 de l'Annexe aux comptes consolidés p. 64)	97 260 403
<b>Nouveaux instruments financiers</b>	
La société utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.	
Au 31 décembre 1997, les contrats de swaps de taux s'élèvent à:	9 427 875
<b>Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge</b>	

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur leur rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties.  
Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

**XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

(EN MILLIERS DE BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	98 589 767	114 830 275	65 396 459	60 081 469
participations	98 069 434	114 294 936	65 396 459	60 081 469
créances: autres	520 333	535 339	0	0
2. Crédits	68 210	49 203	178 383	226 783
à plus d'un an	0	0	5 425	5 425
à un an au plus	68 210	49 203	172 958	221 358
3. Placements de trésorerie	0	75 781		
actions	0	75 781		
4. Dettes	11 531 573	3 321 350	36 193	55 944
à plus d'un an	136 843	136 843	0	0
à un an au plus	11 394 730	3 184 507	36 193	55 944
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9 474	3 211 781		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	4 296 518	3 118 974		
des actifs circulants	121 096	9 848		
autres produits financiers	64 900	8 906		
Charges				
des dettes	463 691	555 579		
autres charges financières	534	1 015		
8. Cessions d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	1 110 729	0		

**XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC**

(EN MILLIERS DE BEF)

Exercice

a) Les administrateurs et gérants	
1. Crédits sur les personnes précitées	0
2. Garanties constituées en leur faveur	0
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable	91 757

**XX. RESUME DES REGLES D'EVALUATION PREVUES POUR LES INVENTAIRES PRESCRITS PAR L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975****I. FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

**II. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire:

• Constructions	3,- % l'an;
• Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
• Matériel d'informatique	33,- % l'an;
• Autres matériels	20,- % l'an;
• Mobiliers	10,- % l'an;
• Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

**III. IMMOBILISATIONS FINANCIERES****Participations et autres valeurs de portefeuille**

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet, au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport (frais accessoires inclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer).

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'Annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction. Le caractère durable est fonction des circonstances particulières à chaque évaluation. En tout état de cause, l'écart constaté est considéré comme durable à concurrence de la partie de celui-ci relevée à l'occasion de trois inventaires successifs.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

**Créances**

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour de l'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

**IV. CRÉANCES À PLUS D'UN AN ET CRÉANCES À UN AN AU PLUS**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

**V. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET VALEURS DISPONIBLES**

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

**VI. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment:

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

**VII. DETTES À PLUS D'UN AN ET DETTES À UN AN AU PLUS**

Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

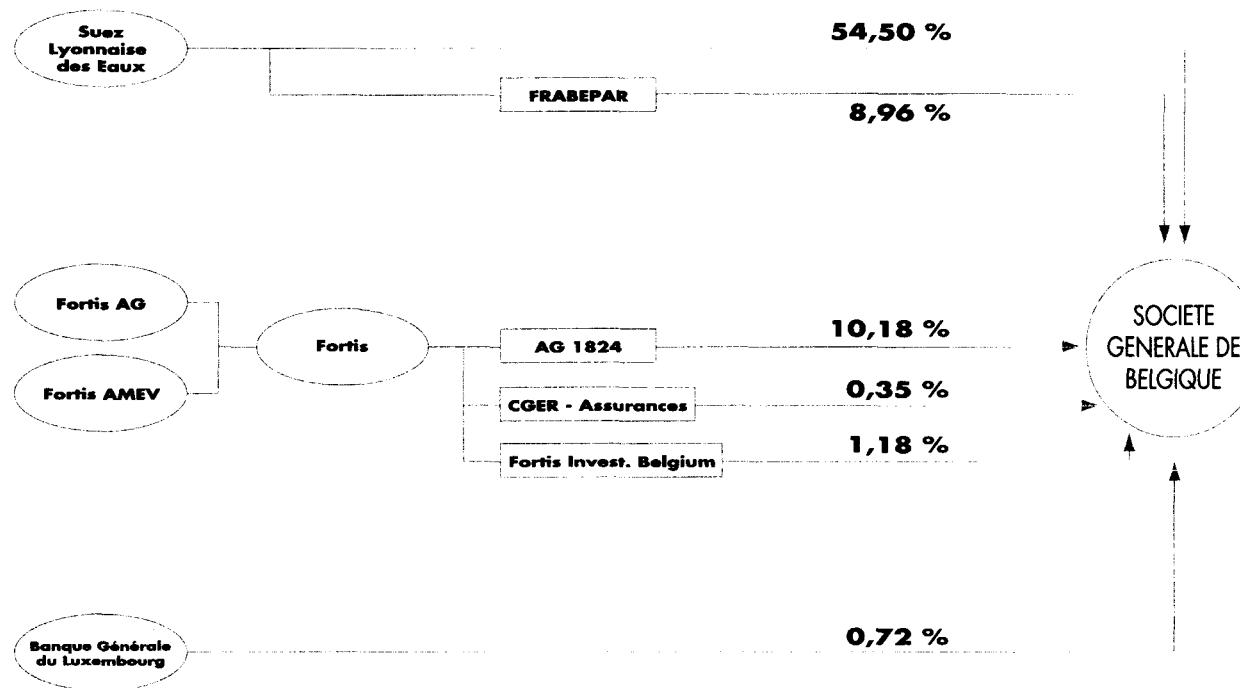
## **XXI. COMMISSAIRES-REVISEURS**

La rémunération annuelle du Collège des commissaires-reviseurs s'élève à BEF 8.500.000, répartis en parts égales entre les deux membres.

Au cours de l'exercice 1997, la Générale a confié a ses commissaires-reviseurs diverses missions d'assistance et de conseil. La rémunération afférente à ces prestations hors mandat s'est élevée à :

BEF 205.380 pour Price Waterhouse, SC C  
Réviseurs d'Entreprises.

## **XXII. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1997**



Dénomination des actionnaires directs:		Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2 Loi du 2/3/1989	Nombre de titres	Pourcentage (*)
<b>Groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX:</b>			<b>44 202 052</b>	<b>62,61%</b>
Compagnie de Suez SA, fusionnée avec Lyonnaise des Eaux en juin 1997	I, rue d'Astorg	F-75008 PARIS	12.07.96	37 876 242
FRABEPAR SA	rue Blanche, 27	B-1060 BRUXELLES	12.07.96	6 325 704
SEGT SA	4, place des Saussaies	F-75008 PARIS	12.07.96	106
				p.m.
<b>Actions de concert Fortis AG + Syndicat Luxembourgeois:</b>			<b>9 375 810</b>	<b>14,60%</b>
<b>Fortis AG:</b>			<b>7 575 810</b>	<b>11,80%</b>
• AG 1824 SA	boulevard E. Jacqmain, 53	B-1000 BRUXELLES	08.04.91	7 560 180
• SODINVEST SA	rue du Pont-Neuf, 17	B-1000 BRUXELLES	08.04.91	5
• G. SIMONS & Cie NV	Suikerrui 5 - Bus 1	B-2000 ANTWERPEN	08.04.91	825
• AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	NL-3500 HB UTRECHT	08.04.91	9 200
• AMEV Levensverzekerings NV	rue de la Loi, 13	B-1000 BRUXELLES	08.04.91	5 600
				0,01%
<b>Syndicat Luxembourgeois:</b>			<b>1 800 000</b>	<b>2,80%</b>
• ARBED SA	19, avenue de la Liberté	L-2930 LUXEMBOURG	08.04.91	652 500
• Banque Générale du Luxembourg SA	14, rue Aldringen	L-1906 LUXEMBOURG	08.04.91	465 000
• SIDARFIN NV	Kouter, 188	B-9000 GENT	08.04.91	682 500
				1,06%

(\*) Le dénominateur utilisé pour calculer le pourcentage est de 64.210.066 (y compris 149.061 warrants non exercés existants à cette date) pour les déclarations du 8 avril 1991 et de 70.601.069 pour celle du 12 juillet 1996.

La liste ci-dessus est strictement conforme aux dernières déclarations de transparence reçues par la Générale. Son actionnariat a subi en 1997 des modifications dont certaines n'ont entraîné aucun franchissement de seuil et n'ont par conséquent pas donné lieu à l'établissement d'une nouvelle déclaration. L'organigramme de l'actionnariat au 31 décembre 1997 (voir page précédente) tient compte des changements portés, par ailleurs, à la connaissance de la Générale.

#### **DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions des arrêtés royaux des 6 mars 1990 et 25 novembre 1991.

Les comptes annuels consolidés de la Société Générale de Belgique sont intégrés par consolidation dans les comptes consolidés de Suez Lyonnaise des Eaux, 72, Avenue de la Liberté à F-92753 Nanterre Cedex. Les comptes consolidés de cette société peuvent être obtenus à son siège social.

**RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 1997  
PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE S.A.**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1997, dont le total du bilan s'élève à BEF 169.441 millions et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de BEF 22.640 millions. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

**Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explication et d'information. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 1997 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

**Attestations complémentaires**

Nous complétons notre rapport par les attestations suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou des lois sur les sociétés commerciales.
- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 27 mars 1998.

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

DELOITTE & TOUCHE  
Réviseurs d'Entreprises, SC C  
Représentée par Claude POURBAIX

PRICE WATERHOUSE  
Réviseurs d'Entreprises, SC C  
Représentée par Robert PEIRCE

**I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**

	Exercice		Total ou total en équivalents temps plein	Exercice précédent
	Temps plein	Temps partiel		
<b>A. Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>				
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	78,6	10,0	85,1	84,7
Nombre effectif d'heures prestées	120 211	9 239	129 450	139 232
Frais de personnel (en milliers de BEF)	318 561	37 115	355 676	302 845
2. A la date de clôture de l'exercice				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	76	10		82,3
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	71	10		77,3
Contrat à durée déterminée	5	0		5,0
c. Par sexe				
Hommes	46	4		47,8
Femmes	30	6		34,5
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	30	4		31,8
Employés	38	6		42,5
Ouvriers	5	0		5,0
Autres	3	0		3,0
			Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>B. Intérimaires et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>				
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de personnes occupées			0,1	0,0
Nombre effectif d'heures prestées			262	0
Frais pour l'entreprise (en milliers de BEF)			206	0

**II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A. Entrées</b>			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	7	0	7,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1	0	1,0
Contrat à durée déterminée	6	0	6,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes : universitaire	3	0	3,0
Femmes : supérieur non universitaire	1	0	1,0
universitaire	3	0	3,0
<b>B. Sorties</b>			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	9	0	9,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	5	0	5,0
Contrat à durée déterminée	4	0	4,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes : supérieur non universitaire	0	0	0,0
universitaire	5	0	5,0
Femmes : secondaire	2	0	2,0
supérieur non universitaire	1	0	1,0
universitaire	1	0	1,0
d. Par motif de fin de contrat			
Pension	2	0	2,0
Autre motif	7	0	7,0
donc : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à préster des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

**III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

	Nombre de travailleurs concernés	(EN MILLIERS DE BEF)	
		Nombre	Équivalents temps plein
<b>Mesures en faveur de l'emploi</b>			
1. Mesures comportant un avantage financier (!)			
1.3 Bas salaires	5	5,0	30
1.6 Maribel	5	5,0	72
2. Autres mesures			
2.1 Contrat de première expérience professionnelle	1	1,0	
2.3 Stage des jeunes	2	2,0	
<b>Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :</b>			
- total pour l'exercice	10	10,0	
- total pour l'exercice précédent	14	14,0	

**IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'heures de formation suivie	(EN MILLIERS DE BEF)	
			Coût pour l'entreprise	
<b>Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur</b>				
Hommes	52	2 030	9 473	
Femmes	33	1 550	4 583	

(!) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant

# INFORMATIONS

**CALENDRIER FINANCIER 1998-1999**

Publication des résultats annuels 1997,  
24 mars 1998

Assemblée Générale Ordinaire,  
20 mai 1998

Paiement du coupon,  
27 mai 1998

Publication des résultats semestriels,  
29 septembre 1998

Publication des résultats annuels 1998,  
mars 1999

Assemblée Générale Ordinaire,  
19 mai 1999.

**INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES**

La Direction de la Communication est à la disposition des actionnaires et des investisseurs aux numéros suivants :

Téléphone : (32-2) 507.02.77 & (32-2) 507.03.74

Télécopie : (32-2) 513.43.27

E-mail : G.Dellicour@generale.be  
K.Naessens@generale.be

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Générale à l'adresse suivante :

<http://www.generale.be>

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX****DENOMINATION**

"Société Générale de Belgique" ou "Generale Maatschappij van België"

**SIEGE SOCIAL**

Rue Royale, 30  
B-1000 Bruxelles - Belgique  
Registre du Commerce de Bruxelles, n° 17.487  
T.V.A. BE 403.203.264

**FORME**

Société anonyme de droit belge.

**DATE DE CONSTITUTION**

Société créée à Bruxelles, le 16 décembre 1822, en exécution de l'Arrêté royal du 28 août 1822, n° 118.

**DUREE**

Illimitée.

**OBJET SOCIAL**

"La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger :

- la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, associations, établissements, existants ou à créer, ayant des activités industrielles, financières, immobilières, commerciales ou civiles;
- la gestion et la valorisation de ces participations notamment par la stimulation, la planification et la coordination du développement des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient une participation;
- l'achat, la vente, la cession et l'échange de toutes valeurs mobilières, actions, parts sociales, obligations, fonds d'Etat et de tous droits mobiliers et immobiliers;
- la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, de nature à favoriser son développement.

La société peut réaliser toutes études en faveur de tiers notamment des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient, directement ou indirectement, une participation, prêter son assistance technique, administrative et financière, consentir tous prêts, avances et garanties et réaliser toutes opérations financières. Elle peut également acquérir, gérer, mettre en location et réaliser tous biens mobiliers et immobiliers.

La société peut réaliser son objet, directement ou indirectement, en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient une participation."

(Article 6 des statuts)

## CAPITAL AUTORISE

"Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 1995, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence de quarante-cinq milliards (45.000.000.000) de francs, selon les modalités qu'il définira. (...)

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à dater de la publication de la modification des statuts décidée par l'assemblée générale précitée, mais elle sera renouvelable conformément aux dispositions légales. (...)

Lors de toute augmentation du capital social en numéraire, la souscription des nouvelles actions sera offerte par préférence aux actionnaires au prorata de leur intérêt social. (...) le conseil d'administration est expressément autorisé, dans l'intérêt social, à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires lors de toute augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, y compris en faveur d'une ou de plusieurs personnes déterminées, membres du personnel de la société ou de ses filiales ou non".

(Article 3 des statuts)

## CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS

Le capital social est représenté par 70.601.069 actions, sans valeur nominale, dénommées "parts de réserve". (Article 3 des statuts)

Dans les assemblées générales, chaque part de réserve donne droit à une voix. (Article 19 des statuts)

Le dividende est, en principe, attribué par année calendrier et couvre donc, sauf cas de jouissance partielle, la période allant du 1er janvier au 31 décembre. Le conseil d'administration est toutefois autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes. (Article 8 des statuts)

## COTATION DE LA PART DE RESERVE

La part de réserve est cotée sur les Bourses de Bruxelles, Luxembourg, Paris, Francfort et au Swiss Exchange.

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les informations publiées dans cette section complètent celles qui figurent par ailleurs dans le présent rapport.

### I. Composition du Conseil d'administration

#### **Règles régissant la nomination des administrateurs et le renouvellement de leur mandat**

Les statuts prévoient que les administrateurs sont nommés pour 3 ans au plus par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un mandat d'administrateur par suite de décès, démission ou autres causes, les membres restants du Conseil d'administration peuvent toujours pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui procède à l'élection définitive.

#### **Limite d'âge instaurée au sein du Conseil d'administration**

Le Conseil a fixé la limite d'âge de ses membres à 65 ans. L'administrateur concerné quitte sa fonction le 31 décembre de l'année de son 65e anniversaire.

Le Conseil a toutefois la possibilité de déroger à ces règles.

### 2. Fonctionnement du Conseil d'administration

#### **Nombre de réunions du Conseil d'administration durant l'année**

Les statuts prévoient que le Conseil se réunit au minimum 4 fois par an. En 1997, il a tenu 8 réunions.

#### **Types de sujets les plus significatifs débattus au sein du Conseil d'administration**

Le Conseil est appelé à traiter des principales orientations stratégiques et de la définition de la politique générale de la société. Il arrête les comptes sociaux et consolidés et les textes des rapports à soumettre aux actionnaires. Il convoque les assemblées de ceux-ci et en fixe l'ordre du jour. Il approuve les investissements et désinvestissements supérieurs à BEF 1 milliard. A l'occasion de chacune de ses réunions, il traite de la marche des affaires du Groupe.

En 1997, le Conseil a débattu notamment de l'augmentation de capital de Fortis AG, de la cession de la participation en Accor, de l'évolution de l'endettement, de la modification des statuts de Tractebel et de la cession de 6 millions d'actions Union Minière.

Il a également entendu des exposés sur l'organisation, les activités et les projets de certaines sociétés du Groupe.

#### **Règles particulières sur la prise de décisions au sein du Conseil d'administration**

Les statuts stipulent que le Conseil ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés. Chacun des membres peut, sous toute forme écrite, donner à l'un de ses collègues pouvoir de le représenter à une séance du Conseil d'administration et d'y voter en ses lieu et place. Cependant, aucun mandataire ne peut représenter plus d'un membre du Conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Dans des cas exceptionnels où la loi le permet, les décisions du Conseil peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs exprimé par écrit.

### ***Organisation de l'exercice de la surveillance de la gestion journalière***

Le Conseil a chargé le Comité Exécutif du contrôle de la gestion journalière confiée à l'Administrateur délégué et de la bonne exécution de toutes les délégations de pouvoirs spéciaux.

Par ailleurs, l'Administrateur délégué informe systématiquement le Conseil de la marche des affaires et lui commente les travaux préparatoires aux décisions à prendre par lui.

### ***Organisation du suivi de l'évolution de l'activité des filiales et participations***

Le suivi par le Conseil de l'évolution de l'activité des filiales et participations est assuré au travers des exposés qui lui sont régulièrement présentés sur la marche des affaires ainsi que sur les projets des principales filiales et participations.

Il est par ailleurs mis en œuvre par le biais de la représentation de la Société Générale de Belgique dans leurs organes de gestion.

### ***Règles et procédures relatives à la détermination des rémunérations globales et tantièmes alloués aux administrateurs***

L'article 16 des statuts stipule que les administrateurs reçoivent des honoraires dont le montant est fixé par décision de l'assemblée générale. Ces honoraires sont déduits des tantièmes de base prévus à l'article 8 des statuts, dont le montant est réparti entre les membres du Conseil en vertu d'un règlement intérieur.

Pour 1997, le Conseil, s'inscrivant en cela volontairement dans le prolongement du blocage légal qui ne leur est plus applicable, proposera d'initiative à l'assemblée générale de limiter la croissance des tantièmes de base à 3 %.

Les rémunérations allouées aux administrateurs pour l'exercice de fonctions ou de missions spéciales sont débattues au sein du Comité des Rémunérations.

### **3. Comités créés par le Conseil d'administration**

Par application de l'article 13 des statuts, le Conseil d'administration a créé un Comité Exécutif composé de 10 membres. En font partie, le Président et l'Administrateur délégué, qui en sont membres de droit, et 8 membres désignés par le Conseil, dans son sein sauf exception. Ce Comité met au point les propositions à soumettre au Conseil d'administration, se prononce sur les décisions importantes concernant la mise en œuvre de la politique arrêtée par le Conseil et sur la représentation dans les organes de gestion des principales filiales et participations et contrôle la gestion journalière et la bonne exécution des délégations de pouvoirs spéciaux. Il ne peut délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Ses délibérations sont prises à la majorité des voix. Le Comité Exécutif se réunit en moyenne 1 fois par mois.

Dès avril 1995, la Société Générale de Belgique a créé un Comité d'audit, composé de 3 administrateurs indépendants, qui a pour mission de faire des recommandations au Conseil quant à la nomination et la révocation des auditeurs externes, d'examiner, avant le Conseil, de manière approfondie, les comptes annuels et semestriels du Groupe et de la société, d'examiner, avec les auditeurs externes, la nature, l'étendue et les résultats de leurs contrôles ainsi que les conclusions qu'ils en tirent et d'examiner les changements et adaptations aux principes comptables et règles d'évaluation servant de base à l'établissement des comptes avant leur approbation par le Conseil. Le Comité d'audit tient au moins 3 réunions par an, dont 2 sont consacrées aux comptes annuels et semestriels. Il fait rapport au Conseil et au Comité Exécutif du résultat de ses travaux et examens, et le cas échéant, de ses recommandations.

Un Comité des Rémunérations a également été mis en place. Il est composé de 4 membres. Ce Comité s'est réuni 2 fois en 1997.

Une initiative importante de la Société Générale de Belgique est la constitution d'un "Comité Consultatif des Actionnaires". Composé de 20 actionnaires individuels, il est appelé à se réunir plusieurs fois par

an pour évaluer les outils de communication de la Générale envers ses publics. De plus amples informations à ce sujet sont données aux pages 18 et 19 du présent rapport.

### **4. Gestion journalière**

En application de l'article 13 des statuts, le Conseil a confié la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un Administrateur délégué chargé également de l'exécution de ses décisions.

Un Comité de Direction assiste l'Administrateur délégué. Celui-ci, en liaison avec le Président du Conseil d'administration, en désigne les membres et fixe leur rémunération.

Sauf exception, le Comité de Direction se réunit 1 fois par semaine.

Un Comité de Groupe, composé des membres du Comité de Direction et des Administrateurs délégués des principales filiales et participations, a également été instauré. Il traite des sujets d'intérêt commun aux différentes sociétés représentées.

Le Comité de Groupe s'est réuni 11 fois en 1997.

### **5. Politique d'affectation du résultat**

L'affectation du résultat fait l'objet de commentaires détaillés au titre de l'examen des comptes sociaux.

Elle est conforme au prescrit de l'article 8 des statuts, qui stipule :

"Le bénéfice net est réparti de la manière suivante :

1. Au fonds de réserve, 5 p.c.; cette dotation cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital;

2. Un premier dividende égal à 7 p.c. du capital nominal;

3. Au fonds de mécénat, fr. 0,33 au plus par part de réserve.

Du surplus :

4. Au Conseil d'administration, 2 p.c. à répartir entre ses membres en vertu d'un règlement d'ordre intérieur. L'assemblée générale peut modifier ce montant dans la limite ci-dessus par décision prise à la majorité simple;

5. Aux parts de réserve, l'excédent à titre de dividende.

Cependant, sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale a la faculté d'affecter tout ou partie du bénéfice soit à l'accroissement du fonds de réserve, soit à la constitution ou à la dotation de fonds spéciaux de prévision, ou de le reporter à nouveau."

#### 6. Relations avec les actionnaires dominants

La Société Générale de Belgique a connaissance d'une convention intervenue le 7 juillet 1995 entre ses actionnaires Suez (devenue Suez Lyonnaise des Eaux) et Fortis AG.

Cette convention a pour objet de poser le principe de la détention par ces deux actionnaires d'au moins 50% des parts de réserve existantes plus une, et d'organiser une procédure de préemption au cas où l'un ou l'autre des deux actionnaires procéderait à des aliénations de parts de réserve telles que le seuil précité risquerait d'être franchi. Fortis AG bénéficie, par ailleurs, d'une clause de sortie simultanée au cas où Suez descendrait en deçà d'un certain seuil de sa propre participation.

Cette convention prendra fin le 25 avril 1999, sauf renouvellement.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société Générale de Belgique, aucun comité d'actionnaires ou d'administrateurs n'a été constitué.

#### **LIEUX OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Les statuts de la Société Générale de Belgique peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles et au siège social. Les comptes annuels sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les décisions de nomination et de révocation des membres des organes de la Société Générale de Belgique sont publiées aux annexes du Moniteur Belge. Les avis financiers concernant la Générale ainsi que les convocations aux assemblées générales des actionnaires sont également publiés dans la presse belge et internationale.

Les rapports annuels de la Société Générale de Belgique peuvent être obtenus au siège social sur simple demande. Ils sont envoyés chaque année aux actionnaires nominatifs, aux actionnaires ayant effectué un dépôt en vue d'assister à l'assemblée générale ainsi qu'à toute personne ayant exprimé le désir de les recevoir. Ils sont en outre disponibles pour consultation immédiate sur le site Internet de la Générale.

EVOLUTION DU CAPITAL ET DE SA REPRESENTATION (à dater du 01/01/1988)

Date (1)	Nature de l'opération	Nombre de parts de réserve	Capital
<b>Au 01/01/1988</b>		<b>28 158 259</b>	<b>35 254 288 688</b>
18/01/1988	Souscription privée contre espèces par Sodecom au prix de BEF 3.350 , y compris une prime d'émission de BEF 2.098, dont un montant de BEF 939 restant à libérer en capital (2)	+12 000 000	+15 024 000 000
En 1988	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 3.416, y compris une prime d'émission de BEF 2.164, par exercice de warrants	+2 548 116	+3 190 241 232
		42 706 375	53 468 529 920
En 1989	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 3.416, y compris une prime d'émission de BEF 2.164, par exercice de warrants	+12	+15 024
20/06/1989	Fractionnement des actions par échange de 2 parts de réserve existantes contre 3 parts de réserve nouvelles (3)	+21 353 193	
En 1989	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+9	+7 512
		64 059 589	53 468 552 456
En 1990	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+951	+793 768
		64 060 540	53 469 346 224
En 1991	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+122 250	+102 038 000
18/05/1994	Augmentation de capital par prélèvement sur le compte "Primes d'émission" et attribution gratuite d'actions à raison de 1 part de réserve nouvelle pour 10 parts de réserve existantes	+6 418 279	+5 357 138 422
<b>Au 31/12/1997</b>		<b>70 601 069</b>	<b>58 928 522 646</b>

(1) Date de l'assemblée générale extraordinaire pour les émissions décidées par celle-ci; date de la souscription pour les émissions décidées par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé; année pour les souscriptions par exercice de warrants.

(2) La libération de la partie du capital restant à libérer (BEF 11.268.000.000) a été effectuée par parts égales les 1er juillet 1992 et 29 décembre 1993.

(3) Un actionnaire a accepté, pour une part de réserve ancienne, de ne recevoir qu'une part de réserve nouvelle.

**Siège social****SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE**

Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél. (32-2) 507.02.11, Télécopie (32-2) 512.18.95  
 Site Internet : <http://www.generale.be/>

**Représentations à l'étranger****Japon/Asie du Sud-Est**

Société Générale de Belgique  
 Bureau de représentation  
 Imperial Tower 9A-2  
 1-1-1, Uchisaiwai-cho  
 Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011, Japan  
 Tel. (81-3) 3593.0765, Fax (81-3) 3593.0766  
 E-mail : [sjb@ma.kcom.ne.jp](mailto:sbj@ma.kcom.ne.jp)

**République Populaire de Chine**

Société Générale de Belgique  
 Beijing Representative Office  
 Zijin Guest House, 3-21  
 Chongwenmen Xidajie, 9  
 Beijing 100005, République Populaire de Chine  
 Tel. (86-10) 6512.7157, Fax (86-10) 6512.7158  
 E-mail : [lgbj@iuol.cn.net](mailto:lgbj@iuol.cn.net)

**Hong Kong**

Société Générale de Belgique  
 c/o Tractebel Pacific Ltd  
 Unit F, 10th Floor, United Centre  
 95, Queensway, Hong Kong  
 Tel. (852) 2860.42.00, Fax (852) 2528.09.36

**République Démocratique du Congo**

Société Générale de Belgique  
 P.O. Box 249, Kinshasa I,  
 République Démocratique du Congo  
 Tel. satellite : (873) 685.052475  
 Fax : c/o Chanimétal : (1-212) 376.92.91

**Participations****ARBED**

19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg  
 Tél. (352) 479.21, Télécopie (352) 479.226.75  
 Site Internet: <http://www.arbed.lu>

**FINOUTREMER**

Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél. (32-2) 510.02.64, Télécopie (32-2) 510.02.69

**FORTIS AG**

Boulevard E. Jacqmain, 53, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél.(32-2) 220.81.11, Télécopie (32-2) 220.81.50  
 Site Internet: <http://www.fortis.com/>

**GENERALE DE BANQUE**

Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél. (32-2) 516.21.11, Télécopie (32-2) 516.42.22  
 Site Internet: <http://www.gbank.be/>

**RECTICEL**

Avenue des Pléiades, 15, B-1200 Bruxelles, Belgique  
 Tél.(32-2) 775.18.11, Télécopie (32-2) 775.19.90  
 Site Internet: <http://www.recticel.com/>

**COFICEM/SAGEM**

6, avenue d'Iena, F-75783 Paris Cedex 16, France  
 Tél. (33-1) 40.70.63.63, Télécopie (33-1) 47.20.39.46  
 Site Internet: <http://www.sagem.com/>

**TRACTEBEL**

Place du Trône, 1, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél. (32-2) 510.71.11, Télécopie (32-2) 510.73.88  
 Site Internet: <http://www.tractebel.be/>

**UNION MINIERE**

Rue du Marais, 31, B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Tél. (32-2) 227.71.11, Télécopie (32-2) 227.79.00  
 Site Internet: <http://www.um.be/>

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

Rue Royale, 30

B - 1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone: (32-2) 507-02-11

Télécopie: (32-2) 513-43-27

Site Internet:<http://www.generale.be>

R.C.B. 17.487

T.V.A. BE 403.203.264

La Direction de la Communication est à la disposition des  
actionnaires et des investisseurs aux numéros suivants:

Téléphone: (32-2) 507.02.77 et (32-2) 507.03.74

Télécopie: (32-2) 513.43.27

Dit jaarverslag is eveneens verkrijgbaar in het Nederlands

This report is also available in English

Tous nos remerciements vont aux équipes de  
Communication des sociétés du Groupe de la Générale

**Conception:** Pascale Szonyi, Image Plus, Bruxelles, Belgique

**Réalisation:** Image Plus, Bruxelles, Belgique

**Impression:** Imprimerie Snoeck-Ducaju & Zoon, Gand, Belgique

**Photos:** Image Bank

**Coordination:** Direction de la Communication, Société Générale de Belgique